

SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A61 SCIENCES MÉDICALE OU VÉTÉRINAIRE; HYGIÈNE

A61B DIAGNOSTIC; CHIRURGIE; IDENTIFICATION (analyse de matériau biologique G01N, p.ex. G01N 33/48)

Note(s)

La présente sous-classe couvre les instruments, les appareils et les procédés de diagnostic, de chirurgie et d'identification des individus, y compris l'obstétrique, les instruments pour couper les cors, les instruments de vaccination, la prise des empreintes digitales, les tests psychophysiques.

Schéma général

MÉTHODES MÉDICALES (NON CHIRURGICALES).....	1/00, 5/00, 17/00
INSTRUMENTS POUR TESTS PSYCHOPHYSIQUES.....	5/00
INSTRUMENTS DE MÉDECINE	
Pour l'auscultation et le diagnostic.....	5/00-10/00
Pour l'examen médical de l'intérieur des cavités ou des conduits du corps ou des yeux.....	1/00, 3/00
Aides pour l'examen et les soins de la bouche.....	1/00, 13/00
INSTRUMENTS, DISPOSITIFS OU PROCÉDÉS CHIRURGICAUX.....	17/00, 18/00
AUTRES INSTRUMENTS, OUTILLAGE OU ACCESSOIRES POUR LA CHIRURGIE OU LE DIAGNOSTIC.....	19/00

Diagnostic; Tests psychophysiques

1/00 Instruments pour procéder à l'examen médical de l'intérieur des cavités ou des conduits du corps par inspection visuelle ou photographique, p.ex. endoscopes (examen des cavités du corps ou des conduits du corps utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores A61B 8/12; instruments endoscopiques pour prélever des échantillons cellulaires ou pour la biopsie A61B 10/04; pour la chirurgie A61B 17/00; instruments chirurgicaux endoscopiques A61B 17/94; instruments chirurgicaux utilisant un faisceau laser dirigé le long, ou à l'intérieur d'un conduit flexible A61B 18/22); **Dispositions pour l'éclairage dans ces instruments** (pour les yeux A61B 3/00) [4]

- 1/002 • avec des agencements de lentilles-barreau (A61B 1/055 a priorité) [6]
- 1/005 • Endoscopes flexibles [6]
- 1/008 • • Articulations [6]
- 1/01 • • Dispositions pour leur guidage [6]
- 1/012 • caractérisés par les conduits internes ou par leurs accessoires [6]
- 1/015 • • Commande de l'alimentation en fluide ou de l'évacuation de fluide [6]
- 1/018 • • destinés à recevoir des instruments [6]
- 1/04 • combinés avec des dispositifs photographiques ou de télévision [2]
- 1/045 • • Leur commande [6]
- 1/05 • • caractérisés par le fait que le capteur d'images, p.ex. l'appareil photographique, est placé dans la partie de l'extrémité distale [6]
- 1/055 • • avec des agencements de lentilles-barreau [6]
- 1/06 • avec dispositifs d'éclairage

- 1/07 • • utilisant des moyens conduisant la lumière, p.ex. des fibres optiques [6]
- 1/12 • avec système de refroidissement ou de rinçage (A61B 1/015 a priorité) [6]
- 1/227 • pour les oreilles, c.à d. otoscopes [6]
- 1/233 • pour le nez, c.à d. nasoscopes [6]
- 1/24 • pour la bouche, c. à d. stomatoscopes, p.ex. portant des abaisse-langue (abaisse-langue en soi A61B 13/00); Instruments pour ouvrir la bouche ou la maintenir ouverte (combinés à des appareils pour enlever la salive A61C 17/10) [5]
- 1/247 • • avec des moyens pour visualiser les zones se trouvant en dehors de la ligne de vision directe, p.ex. miroirs de dentiste [6]
- 1/253 • • • avec des moyens pour empêcher la formation de buée [6]
- 1/267 • pour les voies respiratoires, p.ex. laryngoscopes, bronchoscopes [6]
- 1/273 • pour l'appareil digestif supérieur, p.ex. œsophagoscopes, gastroscopes [6]
- 1/303 • pour le vagin, c.à d. vaginoscopes [6]
- 1/307 • pour l'appareil urinaire, p.ex. urétroscopes, cystoscopes [6]
- 1/31 • pour le rectum, p.ex. proctoscopes, sigmoïdoscopes [6]
- 1/313 • pour l'introduction dans des incisions chirurgicales, p.ex. laparoscopes [6]
- 1/317 • • pour les os ou les articulations, p.ex. ostéoscopes, arthroscopes [6]
- 1/32 • Dispositifs pour ouvrir ou agrandir le champ de vision, p.ex. dans un conduit du corps (dilatateurs A61M 29/00)

- 3/00 Appareils pour l'examen optique des yeux; appareils pour pour l'examen clinique des yeux** (examen de l'œil en utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores A61B 8/10) [4, 5]
- 3/02 • du type à mesure subjective, c. à d. appareils de contrôle nécessitant la participation active du patient [5]
- 3/024 • • pour la détermination du champ de vision, p.ex. périmètres [5]
- 3/028 • • pour épreuves d'acuité visuelle; pour la détermination de la réfraction, p.ex. phoromètres [5]
- 3/032 • • • Dispositifs pour présenter des symboles ou des caractères d'épreuve, p.ex. projecteurs de mires (A61B 3/036 a priorité) [5]
- 3/036 • • • pour le contrôle de l'astigmatisme [5]
- 3/04 • • • Montures d'essai; Jeux de lentilles pour emploi dans ces montures [5]
- 3/06 • • pour épreuves de sensibilité à la lumière, p.ex. d'adaptation; pour épreuves de vision des couleurs
- 3/08 • • pour épreuves de vision binoculaire ou stéréoscopique, p.ex. pour le contrôle du strabisme
- 3/09 • • pour épreuves d'accommodation
- 3/10 • du type à mesure objective, c. à d. instruments pour l'examen des yeux indépendamment des perceptions ou des réactions du patient [5]
- 3/103 • • pour la détermination de la réfraction, p.ex. réfractomètres, skiascopes [5]
- 3/107 • • pour déterminer la forme ou mesurer la courbure de la cornée [5]
- 3/11 • • pour mesurer la distance interpupillaire ou le diamètre de la pupille [5]
- 3/113 • • pour déterminer ou enregistrer le mouvement de l'œil [5]
- 3/117 • • pour examiner la chambre antérieure ou l'angle de la chambre antérieure, p.ex. gonioscopes [5]
- 3/12 • • pour examiner le fond de l'œil, p.ex. ophtalmoscopes (A61B 3/13 a priorité) [5]
- 3/125 • • • avec des lentilles de contact [5]
- 3/13 • • Microscopes ophtalmiques [5]
- 3/135 • • • Microscopes à lampe à fente [5]
- 3/14 • • Dispositions spécialement adaptées à la photographie de l'œil [5]
- 3/15 • • • avec des moyens d'alignement, d'espacement ou de suppression des réflexions parasites [5]
- 3/16 • • pour mesurer la pression intraoculaire, p.ex. tonomètres [5]
- 3/18 • Agencement de plusieurs appareils pour contrôler ou examiner les yeux [5]
- 5/00 Mesure servant à établir un diagnostic** (diagnostic par radiations A61B 6/00; diagnostic par des vibrations ultrasonores, sonores ou infrasonores A61B 8/00); **Identification des individus**
- Note(s)**
- Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
- "mesure" couvre également la détection ou l'enregistrement.
- 5/01 • Mesure de la température de parties du corps (thermomètres médicaux G01K 5/22; thermomètres pour des buts spécifiques G01K 13/00) [7]
- 5/02 • Mesure du pouls, du rythme cardiaque, de la pression sanguine ou du débit sanguin; Détermination combinée du pouls, du rythme cardiaque, de la pression sanguine; Evaluation d'un état cardio-vasculaire non prévue ailleurs, p.ex. utilisant la combinaison de techniques prévues dans le présent groupe et des techniques d'électrocardiographie; Sondes cardiaques pour mesurer la pression sanguine [5]
- 5/0205 • • Evaluation simultanée de l'état cardio-vasculaire et de l'état d'autres parties du corps, p.ex. de l'état cardiaque et respiratoire [5]
- 5/021 • • Mesure de la pression dans le cœur ou dans les vaisseaux sanguins (A61B 5/0205 a priorité) [5]
- 5/0215 • • • par des moyens introduits dans le corps [5]
- 5/022 • • • par application d'une pression pour fermer les vaisseaux sanguins, p.ex. contre la peau; Ophthalmodynamomètres [5]
- 5/0225 • • • la pression étant commandée par des signaux électriques, p.ex. dérivés des bruits de Korotkoff [5]
- 5/023 • • • les transducteurs de pression comportant une colonne de liquide [5]
- 5/0235 • • • Valves spécialement adaptées à cet effet [5]
- 5/024 • • Mesure du pouls ou des pulsations cardiaques (A61B 5/0205, A61B 5/021 ont priorité) [5]
- 5/0245 • • • utilisant des capteurs engendrant des signaux électriques [5]
- 5/025 • • • à l'intérieur de dispositifs d'occlusion, p.ex. en réponse à des bruits de Korotkoff [5]
- 5/0255 • • • Instruments d'enregistrement spécialement adaptés à cet effet [5]
- 5/026 • • Mesure du débit sanguin [5]
- 5/0265 • • • utilisant des moyens électromagnétiques, p.ex. débitmètre électromagnétique [5]
- 5/027 • • • utilisant des cathéters [5]
- 5/0275 • • • utilisant des marqueurs, p.ex. dilution de colorant [5]
- 5/028 • • • par thermodilution [5]
- 5/0285 • • • Mesure de la vitesse de propagation de l'onde pulsatile [5]
- 5/029 • • • Mesure du débit de sang à la sortie du cœur, p.ex. volume éjecté par minute [5]
- 5/0295 • • • utilisant la pléthysmographie, c. à d. par mesure des variations du volume d'une partie du corps induites par la circulation du sang qui traverse cette partie, p.ex. pléthysmographie par impédance [5]
- 5/03 • Mesure de la pression des fluides à l'intérieur du corps autre que la pression du sang, p.ex. de la pression cérébrale [4]
- 5/04 • Mesure de signaux bioélectriques du corps ou de parties de celui-ci
- 5/0402 • • Electrocardiographie, c. à d. ECG [5]
- 5/0404 • • • Dispositifs tenus à la main [5]
- 5/0408 • • • Electrodes spécialement adaptées à cet effet (pour la cardiographie fœtale A61B 5/0448; pour les signaux électro-encéphalographiques A61B 5/0478; pour l'électromyographie A61B 5/0492) [5]
- 5/0416 • • • connectées au moyen de fixations élastiques à encliquetage [5]
- 5/042 • • • pour l'introduction dans le corps [5]
- 5/0424 • • • Protection contre une défaillance des électrodes [5]
- 5/0428 • • • Circuits d'entrée spécialement adaptés à cet effet [5]

- 5/0432 • • • Appareils d'enregistrement spécialement adaptés à cet effet [5]
- 5/0436 • • • • Appareils d'enregistrement magnétiques [5]
- 5/044 • • • Dispositifs de visualisation spécialement adaptés à cet effet [5]
- 5/0444 • • • Cardiographie fœtale [5]
- 5/0448 • • • • Electrodes spécialement adaptées à cet effet, p.ex. électrodes introduites dans le cuir chevelu [5]
- 5/0452 • • • Détection de paramètres spécifiques du cycle de l'électrocardiogramme [5]
- 5/0456 • • • • Détection des crêtes de l'onde R, p.ex. pour la synchronisation d'appareils de diagnostic [5]
- 5/046 • • • • Détection de la fibrillation [5]
- 5/0464 • • • • Détection de la tachycardie ou de la bradycardie [5]
- 5/0468 • • • • Détection d'intervalle ECG anormal [5]
- 5/0472 • • • • Détection de complexes QRS anormaux [5]
- 5/0476 • • • Electro-encéphalographie [5]
- 5/0478 • • • • Electrodes spécialement adaptées à cet effet [5]
- 5/048 • • • • Détection de la répartition de fréquence dans les signaux [5]
- 5/0482 • • • • utilisant une rétroaction biologique [5]
- 5/0484 • • • • utilisant des réponses provoquées [5]
- 5/0488 • • • • Electromyographie [5]
- 5/0492 • • • • Electrodes spécialement adaptées à cet effet, p.ex. électrodes en forme d'aiguille [5]
- 5/0496 • • • Electro-oculographie, p.ex. pour la détection de nystagmus [5]
- 5/05 • Mesure pour établir un diagnostic au moyen de courants électriques ou de champs magnétiques (A61B 5/02, A61B 5/04, A61B 5/11 ont priorité) [5]
- 5/053 • • • Mesure de l'impédance ou de la conductivité électrique d'une partie du corps [7]
- 5/055 • • • faisant intervenir la résonance magnétique nucléaire [RMN] ou électronique [RME], p.ex. formation d'images par résonance magnétique [5]
- 5/06 • Dispositifs autres que ceux à radiation, pour détecter ou localiser les corps étrangers (pour retirer ceux-ci A61B 17/50)
- 5/07 • Endoradiosondes
- 5/08 • Dispositifs de mesure pour examiner les organes respiratoires (A61B 5/0205 a priorité) [5]
- 5/083 • • • Mesure du taux de métabolisme en utilisant un essai respiratoire, p.ex. mesure du taux de consommation d'oxygène [5]
- 5/085 • • • Mesure de l'impédance des organes respiratoires ou de l'élasticité pulmonaire [5]
- 5/087 • • • Mesure du débit respiratoire [5]
- 5/09 • • • • au moyen d'un élément entraîné en rotation par le flux respiratoire [5]
- 5/091 • • • Mesure du volume des gaz inspirés ou expirés, p.ex. pour déterminer la capacité pulmonaire [5]
- 5/093 • • • • en expirant dans, ou en inspirant à partir d'une enceinte expansible, p.ex. un soufflet ou un sac expansible [5]
- 5/095 • • • • à l'intérieur d'une enceinte rigide, p.ex. la séparation étant constituée par la surface d'un liquide [5]
- 5/097 • • • Dispositifs pour faciliter la collecte du gaz respiré ou pour le diriger vers ou à travers des dispositions de mesure [5]
- 5/103 • • Dispositifs de mesure pour le contrôle de la forme, du dessin, de la dimension ou du mouvement du corps ou de parties de celui-ci, à des fins de diagnostic (A61B 5/08 a priorité; instruments de mesure spécialement conçus pour la technique dentaire A61C 19/04) [5]
- 5/107 • • • Mesure de dimensions corporelles, p.ex. la taille du corps entier ou de parties de celui-ci [5]
- 5/11 • • • Mesure du mouvement du corps entier ou de parties de celui-ci, p.ex. tremblement de la tête ou des mains ou mobilité d'un membre (pour mesurer le pouls A61B 5/02) [5]
- 5/113 • • • • se produisant au cours de la respiration [5]
- 5/117 • • • Identification des personnes, p.ex. empreintes digitales, empreintes de pieds ou techniques d'impression (porte-empreintes ou articulateurs dentaires A61C 9/00, A61C 11/00; reconnaissance d'empreintes digitales G06K 9/00; identification des personnes par analyse de la voix ou de la parole G10L 17/00) [5]
- 5/12 • • • Audiométrie
- 5/145 • • • Mesure des caractéristiques du sang in vivo, p.ex. de la concentration des gaz dans le sang, de la valeur du pH du sang (mesure de la pression sanguine ou du débit sanguin A61B 5/02; détection ou localisation de corps étrangers dans le sang sans utilisation de radiations A61B 5/06) [7]
- 5/1455 • • • • en utilisant des capteurs optiques, p.ex. des oxymètres à photométrie spectrale [2006.01]
- 5/1459 • • • • invasifs, p.ex. introduits dans le corps par un cathéter [2006.01]
- 5/1464 • • • • spécialement adaptés pour des tissus fœtaux [2006.01]
- 5/1468 • • • • en utilisant des procédés chimiques ou électrochimiques, p.ex. par des moyens polarographiques [2006.01]
- 5/1473 • • • • invasifs, p.ex. introduits dans le corps par un cathéter [2006.01]
- 5/1477 • • • • non invasifs [2006.01]
- 5/1482 • • • • spécialement adaptés pour des tissus fœtaux [2006.01]
- 5/1486 • • • • en utilisant des électrodes enzymatiques, p.ex. avec oxydase immobilisée [2006.01]
- 5/1491 • • • • Applicateurs chauffés [2006.01]
- 5/1495 • • • • Étalonnage ou essai des sondes in vivo [2006.01]
- 5/15 • • • Dispositifs de prélèvement d'échantillons de sang (seringues hypodermiques A61M 5/178) [7]
- 5/151 • • • • spécialement adaptés pour le prélèvement d'échantillons de sang capillaire, p.ex. par des lancettes [2006.01]
- 5/153 • • • • spécialement adaptés pour le prélèvement d'échantillons de sang veineux ou artériel, p.ex. par des seringues [2006.01]
- 5/154 • • • • utilisant des moyens préalablement mis sous vide [2006.01]
- 5/155 • • • • spécialement adaptés pour des prélèvements continus ou intermittents, p.ex. à intervalles prédéterminés [7]
- 5/157 • • • • caractérisés par des moyens intégrés pour mesurer des caractéristiques du sang [2006.01]
- 5/16 • • • Dispositifs pour la psychotechnie (utilisant un matériel d'enseignement ou à but éducatif G09B 1/00-G09B 7/00); Appréciation des temps de réaction
- 5/18 • • • Dispositifs pour l'exécution des tests de capacité pour conducteurs de véhicules
- 5/20 • • • Mesure des fonctions urologiques [4]

A61B

- 5/22 • Ergométrie; Mesure de la force musculaire ou de la force d'un coup musculaire [4]

6/00 Appareils pour diagnostic par radiations, p.ex. combinés avec un équipement de thérapie par radiations (instruments pour la mesure de l'intensité de radiation pour des applications au domaine de la médecine nucléaire, p.ex. comptage in vivo, G01T 1/161; appareils pour prendre des photographies de rayons X G03B 42/02)

- 6/02 • Dispositifs pour établir un diagnostic dans des plans différents successifs; Diagnostic stéréoscopique utilisant des radiations
- 6/03 • • Tomographes associés à un ordinateur (écho-tomographie A61B 8/14) [4]
- 6/04 • Mise en position des patients; Lits inclinables ou similaires (tables d'opération A61G 13/00; chaises d'opération A61G 15/00)
- 6/06 • Diaphragmes
- 6/08 • Moyens auxiliaires pour diriger le faisceau de radiations sur un point particulier, p.ex. en utilisant des faisceaux lumineux
- 6/10 • Applications ou adaptations de moyens de sécurité
- 6/12 • Dispositifs pour détecter ou localiser des corps étrangers (A61B 6/02 a priorité)
- 6/14 • Applications ou adaptations à l'art dentaire

7/00 Instruments d'auscultation

- 7/02 • Stéthoscopes
- 7/04 • • Stéthoscopes électriques (microphones, transducteurs acoustiques pour ceux-ci H04R)

8/00 Diagnostic utilisant des ondes ultrasonores, sonores ou infrasonores [4]

- 8/02 • Mesure du pouls ou du rythme cardiaque [4]
- 8/04 • Mesure de la pression sanguine [4]
- 8/06 • Mesure du débit sanguin [4]
- 8/08 • Détection de mouvements ou de changements organiques, p.ex. tumeurs, kystes, gonflements (A61B 8/02-A61B 8/06 ont priorité) [4]
- 8/10 • Examen de l'œil [4]
- 8/12 • dans des cavités ou des conduits du corps, p.ex. en utilisant des cathéters (cathéters en soi A61M 25/00) [4]
- 8/13 • Tomographie (A61B 8/10, A61B 8/12 ont priorité; tomographie pour diagnostic par radiations A61B 6/02) [5]
- 8/14 • • Echo-tomographie [4]
- 8/15 • • Tomographie par transmission [5]

9/00 Instruments pour l'examen par percussion; Plessimètres

10/00 Autres méthodes ou instruments pour le diagnostic, p.ex. pour le diagnostic de vaccination; Détermination du sexe; Détermination de la période d'ovulation; Instruments pour gratter la gorge [4, 2006.01]

Note(s)

Il est important de tenir compte du groupe A61F 13/15 qui couvre les tampons.

- 10/02 • Instruments pour prélever des échantillons cellulaires ou pour la biopsie (dispositifs pour prélever des échantillons sanguins A61B 5/15) [2006.01]
- 10/04 • • Instruments endoscopiques [2006.01]
- 10/06 • • Pincés à biopsie [2006.01]

13/00 Instruments pour abaisser la langue (combinés avec des dispositifs d'éclairage et d'examen A61B 1/24; combinés à des appareils pour enlever la salive A61C 17/10) [5]

16/00 Dispositifs spécialement conçus pour la vivisection ou l'autopsie (dispositifs analogues à usage médical, voir les groupes correspondant à ces dispositifs)

Chirurgie

17/00 Instruments, dispositifs ou procédés chirurgicaux, p.ex. tourniquets (A61B 18/00 a priorité; contraceptifs, pessaires, dispositifs pour les introduire A61F 6/00; chirurgie de l'oeil A61F 9/007; chirurgie de l'oreille A61F 11/00) [3, 7]

Note(s) [2006.01]

Lors du classement dans le présent groupe, un classement dans le groupe A61B 17/94 est également attribué si les caractéristiques endoscopiques de l'instrument chirurgical présentent un intérêt.

- 17/02 • pour maintenir les blessures ouvertes; Écarteurs
- 17/03 • pour refermer les plaies ou les maintenir fermées, p.ex. agrafes chirurgicales; Accessoires utilisés en liaison avec ces opérations [6]
-
- 17/04 • • pour la suture des plaies; Supports ou emballages pour aiguilles ou matériaux de suture [3]
- 17/06 • • • Aiguilles; Supports ou emballages pour aiguilles ou matériaux de suture (aiguilles à ponction A61B 17/34; aiguilles hypodermiques A61M 5/32) [3]
- 17/062 • • • Dispositifs pour manipuler les aiguilles [6]
- 17/064 • • Agrafes chirurgicales [5]
- 17/068 • • Agrafeuses chirurgicales (agrafeuses pour réaliser l'anastomose A61B 17/115) [5]
- 17/072 • • • pour appliquer une rangée d'agrafes en une seule opération [5]
- 17/076 • • pour enlever les agrafes chirurgicales [5]
- 17/08 • • Clamps pour blessures
- 17/10 • • pour poser ou retirer les clamps pour blessures; Chargeurs de clamps pour blessures
- 17/11 • • pour réaliser l'anastomose; Boutons pour anastomose
- 17/115 • • • Agrafeuses [5]
- 17/12 • pour ligaturer ou comprimer par un autre moyen les parties tubulaires du corps, p.ex. les vaisseaux sanguins ou le cordon ombilical
- 17/122 • • Clamps ou pincés [6]
- 17/125 • • • combinés à des instruments coupants [6]
- 17/128 • • pour appliquer ou enlever les clamps ou les pincés [6]
- 17/132 • • Tourniquets [6]
- 17/135 • • • gonflables [6]
- 17/138 • • combinés à des instruments coupants (A61B 17/125 a priorité) [6]
- 17/14 • Scies chirurgicales (scies à dents A61C 3/12)
- 17/15 • • Leurs dispositifs de guidage [6]
- 17/16 • Ostéoclastes; Forets ou ciseaux pour os; Trépans
- 17/17 • • Dispositifs de guidage pour les forets [6]
- 17/20 • pour la vaccination ou le nettoyage de la peau avant la vaccination (appareils pour injections A61M 3/00, A61M 5/00)

- 17/22 • Instruments pour comprimer les ulcères ou similaires placés sur les organes internes du corps; Instruments pour curer les cavités des organes du corps, p.ex. des os; pour l'élimination ou la destruction invasives des calculs utilisant des vibrations mécaniques; pour l'élimination non prévue ailleurs des obstructions dans les vaisseaux sanguins [6, 2006.01]
- 17/221 • • Dispositifs de préhension des calculs en forme de boucles ou de paniers [2006.01]
- 17/225 • pour la lithotritie extracorporelle par onde de choc [ESWL], p.ex. utilisant des ondes ultrasonores [6]
- 17/24 • pour la cavité buccale, le larynx, les conduits des bronches ou le nez (pour l'examen médical des cavités ou des conduits du corps A61B 1/00); Grattoirs pour la langue
- 17/26 • • Amygdalectomies, avec ou sans moyens hémostatiques
- 17/28 • Pincettes chirurgicales (pincettes à biopsie A61B 10/06; forceps obstétricaux A61B 17/44) [1, 2006.01]
- 17/285 • • combinées à des instruments coupants [2006.01]
- 17/29 • • Pincettes pour la chirurgie faiblement invasive [2006.01]
- 17/295 • • • combinées à des instruments coupants [2006.01]
- 17/30 • Pincettes chirurgicales (agrafes pour blessures A61B 17/08)
- 17/32 • Instruments chirurgicaux coupants (instruments pour ligaturer et couper A61B 17/125, A61B 17/138) [3, 2006.01]
- 17/3201 • • Ciseaux (pour la biopsie A61B 10/02) [2006.01]
- 17/3203 • • Instruments coupants à jet de fluide [2006.01]
- 17/3205 • • Instruments pour l'excision [2006.01]
- 17/3207 • • • Dispositifs d'athérectomie [2006.01]
- 17/3209 • • Instruments pour l'incision [2006.01]
- 17/3211 • • • Scalpels chirurgicaux ou bistouris; Leurs accessoires [2006.01]
- 17/3213 • • • • avec des lames séparables [2006.01]
- 17/3215 • • • • Emballages ou distributeurs, p.ex. pour lames de bistouri [2006.01]
- 17/3217 • • • • Dispositifs pour enlever ou recueillir les lames de bistouri usagées [2006.01]
- 17/322 • • Appareils pour greffer la peau [2]
- 17/326 • • Appareils à circoncire
- 17/34 • Trocarts; Aiguilles à ponction [2]
- 17/42 • Instruments ou procédés de gynécologie ou d'obstétrique
- 17/425 • • pour la reproduction ou la fertilisation [5]
- 17/43 • • • pour l'insémination artificielle [5]
- 17/435 • • • pour la transplantation d'embryons [5]
- 17/44 • • Forceps obstétricaux
- 17/46 • • Embryotomes
- 17/48 • • Sacs pour sages-femmes
- 17/50 • Instruments, autres que les pincettes ou les cure-dents, pour retirer les corps étrangers du corps humain
- 17/52 • • Aimants
- 17/54 • Instruments de pédicure
- 17/56 • Instruments ou procédés chirurgicaux pour le traitement des os ou des articulations; Dispositifs spécialement adaptés à cet effet [4]
- 17/58 • • pour ostéosynthèse, p.ex. plaques, vis ou analogues (A61B 17/14, A61B 17/16 ont priorité) [4, 6]
- 17/60 • • • pour l'ostéosynthèse externe, p.ex. appareils étireurs ou constricteurs [4]
- 17/62 • • • • Structures en anneau, c.à d. dispositifs entourant les os à mettre en position (A61B 17/66 a priorité) [6]
- 17/64 • • • • Dispositifs s'étendant le long des os à mettre en position (A61B 17/66 a priorité) [6]
- 17/66 • • • • Mécanismes de compression ou de traction [6]
- 17/68 • • • Dispositifs de fixation interne [6]
- 17/70 • • • • Dispositifs de mise en position ou de stabilisation de la colonne vertébrale [6]
- 17/72 • • • • Dispositifs intramédullaires [6]
- 17/74 • • • • Dispositifs pour la tête du fémur [6]
- 17/76 • • • • • fixés par des vis [6]
- 17/78 • • • • • fixés par des clous, des chevilles ou analogues [6]
- 17/80 • • • • Plaques corticales [6]
- 17/82 • • • • pour le cerclage des os [6]
- 17/84 • • • • Attaches pour ces dispositifs [6]
- 17/86 • • • • • Chevilles ou vis [6]
- 17/88 • • • Moyens ou procédés pour implanter ou pour extraire des dispositifs de fixation interne [6]
- 17/90 • • • • Dispositifs de guidage à cet effet [6]
- 17/92 • • • • Instruments à percussion ou extracteurs, p.ex. pour retirer les dispositifs intramédullaires [6]
- 17/94 • Instruments chirurgicaux endoscopiques (instruments endoscopiques pour prélever des échantillons cellulaires ou pour la biopsie A61B 10/04) [2006.01]
- 18/00 Instruments, dispositifs ou procédés chirurgicaux pour transférer des formes non mécaniques d'énergie vers le corps ou à partir de celui-ci** (chirurgie de l'oeil A61F 9/007; chirurgie de l'oreille A61F 11/00) [7]
- 18/02 • par refroidissement, p.ex. techniques cryogéniques (dispositifs pour refroidir des endroits spécifiques de réflexe du corps dans les limites de vie de la cellule A61H 39/06) [7]
- 18/04 • par chauffage (par application de radiations électromagnétiques A61B 18/18; dispositifs pour échauffer des endroits spécifiques de réflexe du corps dans les limites de vie de la cellule A61H 39/06) [7]
- 18/06 • • produit par des réactions chimiques [7]
- 18/08 • • à l'aide de sondes chauffées électriquement [7]
- 18/10 • • • Sources d'énergie pour ces sondes [7]
- 18/12 • • en faisant passer des courants à travers les tissus à chauffer, p.ex. des courants à haute fréquence [7]
- 18/14 • • • Sondes ou électrodes à cet effet [7]
- 18/16 • • • • Électrodes neutres ou passives pour mise à la terre [7]
- 18/18 • par application de radiations électromagnétiques, p.ex. de micro-ondes (thérapie par radiations A61N 5/00) [7]
- 18/20 • • en utilisant des lasers [7]
- 18/22 • • • le faisceau étant dirigé le long, ou à l'intérieur d'un conduit flexible, p.ex. d'une fibre optique; Pièces à main à cet effet [7]
- 18/24 • • • • avec un cathéter (A61B 18/26, A61B 18/28 ont priorité) [7]
- 18/26 • • • • pour produire une onde de choc, p.ex. lithotritie par laser [7]
- 18/28 • • • • pour chauffer une sonde thermique ou un matériau absorbant thermique [7]

A61B

19/00 Instruments, outillage ou accessoires pour la chirurgie ou le diagnostic non couverts par l'un des groupes A61B 1/00-A61B 18/00, p.ex. pour stéréotaxie, opération aseptique, traitement de la luxation, protecteurs des bords des blessures (masques de protection du visage A41D 13/11; blouses de chirurgien ou vêtements pour malades A41D 13/12; dispositifs pour retirer, traiter ou transporter les liquides du corps A61M 1/00)	19/02	• Boîtiers ou étuis protecteurs pour appareils ou pour instruments, p.ex. boîtes ou étuis stériles; Tables ou armoires pour instruments; Sacs de docteur
	19/04	• Gants opératoires; Doigtiers pour opérer; Dispositifs pour les traiter, p.ex. pour les nettoyer ou pour les poudrer
	19/08	• Draps de chirurgie
	19/10	• • avec des moyens pour maintenir ou porter les instruments chirurgicaux [5]
	19/12	• • tubulaires, p.ex. pour les bras ou pour les jambes [5]
A61C TECHNIQUE DENTAIRE; DISPOSITIFS OU MÉTHODES POUR L'HYGIÈNE BUCCALE OU DENTAIRE (brosses à dents non entraînées A46B; préparations pour la technique dentaire A61K 6/00; préparations pour le nettoyage des dents A61K 8/00, A61Q 11/00)		

Schéma général

CHIRURGIE DENTAIRE.....	1/00-8/00
PROTHÈSE DENTAIRE, DENTS ARTIFICIELLES.....	9/00-13/00
DISPOSITIFS POUR LE NETTOYAGE DES DENTS ET DE LA BOUCHE.....	15/00, 17/00
ACCESSOIRES DENTAIRES.....	19/00

Chirurgie dentaire

1/00 Machines dentaires à forer ou couper

- 1/02 • caractérisées par l'entraînement des outils dentaires
- 1/04 • • actionnées par pédale ou à la main
- 1/05 • • à commande par turbine
- 1/06 • • à commande électrique
- 1/07 • • à commande vibratoire, p.ex. ultrasonique
- 1/08 • Eléments de machines spécialement adaptés à la chirurgie dentaire
- 1/10 • • Pièces à main droites
- 1/12 • • Pièces à main angulaires
- 1/14 • • Porte-outils
- 1/16 • • Couvertures protectrices pour les pièces à main ou les instruments angulaires
- 1/18 • • Transmissions flexibles; Accouplements ou similaires

3/00 Outils ou instruments dentaires (outils pour l'implantation A61C 8/00; outils pour la fixation des dents artificielles A61C 13/12; dispositifs pour l'inspection visuelle, p.ex. miroirs dentaires, A61B 1/24)

- 3/02 • Instruments à forer ou couper; Instruments agissant à la façon d'une décapeuse au jet de sable
- 3/025 • • Instruments agissant à la façon d'une décapeuse au jet de sable, p.ex. pour nettoyer, polir ou couper les dents [5]
- 3/03 • • Instruments fonctionnant par vibration
- 3/04 • Supports pour tenir les instruments à forer les dents dans l'ordre de leur emploi
- 3/06 • Disques à meuler ou polir les dents; Leurs supports
- 3/08 • Instruments pour tamponner ou marteler les dents
- 3/10 • Pincers à dents ou similaires
- 3/12 • Scies à dents
- 3/14 • Daviers de dentiste ou similaires pour l'extraction des dents
- 3/16 • Daviers de dentiste pour l'enlèvement des couronnes

5/00 Obturation ou recouvrement des dents

- 5/02 • Instruments pour le traitement chirurgical des racines ou des nerfs dentaires; Aiguilles pour retirer le nerf; Méthodes ou instruments pour le traitement des racines (produits pour traitement chimique A61K 6/00)
- 5/04 • Instruments pour obturer les dents naturelles; Méthodes ou instruments pour le traitement du canal du nerf de la dent (compositions pour obturations A61K 6/02)
- 5/06 • Presses à amalgame ou mélangeurs
- 5/08 • Couronnes dentaires; Leur fabrication; Fixation des couronnes dans la bouche (implants dentaires A61C 8/00)
- 5/09 • • Couronnes composées [5]
- 5/10 • • Procédés ou dispositifs pour la fabrication des couronnes dentaires [5]
- 5/11 • • Fixation des couronnes aux dents naturelles [5]
- 5/12 • Crochets pour les dents; Supports de protège-dents
- 5/14 • Protège-lèvres ou protège-bouche
- 7/00 Orthodontie, c. à d. obtention ou maintien de la position désirée des dents, p.ex. par redressement, nivellement, ajustement, séparation, ou par correction des malocclusions**
- 7/02 • Outils pour la manipulation d'un dispositif orthodontique ou pour travailler avec celui-ci [5]
- 7/04 • • du type pince [5]
- 7/06 • Moyens extra-oraux pour la transmission des forces, c. à d. moyens portés à l'extérieur de la bouche et mettant sous tension un élément placé dans la bouche [5]
- 7/08 • Appareils de contention du type épousant la forme de la bouche [5]
- 7/10 • Dispositifs avec des moyens pour appliquer une force vers l'extérieur, p.ex. écarteurs [5]
- 7/12 • Brackets; Arcs vestibulaires ou fils d'arcade; Leurs combinaisons; Accessoires à cet effet (A61C 7/10 a priorité) [5]
- 7/14 • • Brackets (A61C 7/28 a priorité); Fixation des brackets aux dents [5]

- 7/16 • • • spécialement conçus pour être scellés aux dents [5]
- 7/18 • • • spécialement conçus pour être fixés aux dents par une bague; Bagues à cet effet [5]
- 7/20 • • Arcs vestibulaires ou fils d'arcade (A61C 7/28 a priorité) [5]
- 7/22 • • • Moyens pour régler la tension [5]
- 7/24 • • • Moyens de guidage entourant les arcs vestibulaires ou les fils d'arcade [5]
- 7/26 • • • Attachements pour arcs vestibulaires ou fils d'arcade [5]
- 7/28 • • Fixation de l'arc vestibulaire ou du fil d'arcade au bracket [5]
- 7/30 • • • par des moyens élastiques (A61C 7/34 a priorité) [5]
- 7/32 • • • en utilisant des fils de ligature [5]
- 7/34 • • • en utilisant des épingles ou chevilles [5]
- 7/36 • Dispositifs agissant entre les dents supérieures et inférieures [5]
- 8/00 Moyens destinés à être fixés à l'os de la mâchoire pour consolider les dents naturelles ou pour y assujettir des prothèses dentaires; Implants dentaires; Outils pour l'implantation** (fixation des dents à tenon A61C 13/30) [2]
- 8/02 • Moyens pour la transfixation des dents naturelles [4]
- Prothèse dentaire; Dents artificielles [3]**
- 9/00 Méthodes de prise d'empreintes spécialement conçues pour les prothèses dentaires; Porte-empreintes à cet effet [3]**
- 11/00 Articulateurs dentaires, c. à d. dispositifs pour simuler les mouvements des articulations temporo-mandibulaires; Formes ou moulages d'articulations**
- 11/02 • caractérisés par l'agencement, la position ou le type des moyens formant charnière [5]
- 11/04 • • mis sous tension par un ressort [5]
- 11/06 • avec guidage incisif [5]
- 11/08 • comportant des moyens pour fixer les empreintes à l'articulateur [5]
- 13/00 Prothèses dentaires; Leurs procédés de fabrication** (couronnes dentaires pour recouvrir les dents A61C 5/08; implants dentaires A61C 8/00) [4]
- 13/003 • Prothèses sans plaque-base, p.ex. bridges dentaires (fixation des prothèses dans la bouche A61C 13/225); Leur fabrication (dents artificielles A61C 13/08) [6]
- 13/007 • Prothèses avec des plaques-bases, p.ex. des palais ou des plaques; Leur fabrication [6]
- 13/01 • • Plaques-bases [4]
- 13/02 • • • fabriquées par procédés galvanoplastiques; Surfaçage; Emaillage; Aromatisation; Antisepsie [4]
- 13/03 • • • en métal avec une couche de céramique [6]
- 13/06 • • • fabriquées par découpage à l'emporte-pièce [4]
- 13/07 • • Garnitures ou rembourrages de ces prothèses (caractérisés par des moyens améliorant la fixation par succion A61C 13/24) [6]
- 13/08 • Dents artificielles; Fabrication de dents artificielles
- 13/083 • • Dents en porcelaine ou en céramique [4]
- 13/087 • • Dents en résine artificielle [4]
- 13/09 • • Dents faites de plusieurs couches [4]
- 13/093 • • caractérisées par une forme améliorant la tenue de l'implant [4]
- 13/097 • • caractérisées par leur profil occlusif [4]
- 13/10 • Fixation des dents artificielles à un matériau de base artificiel, p.ex. à un palais artificiel ou à des dents artificielles adjacentes (A61C 13/093 a priorité; fixation des prothèses dans la bouche A61C 13/225)
- 13/103 • • les dents artificielles étant fixées au matériau de base par un élément de fixation distinct, p.ex. un ergot ou une tige [6]
- 13/105 • • • l'élément de fixation étant incrusté dans le matériau de base [6]
- 13/107 • Prothèses pour une remise en état temporaire; Masques vestibulaires [4]
- 13/113 • Prothèses modulaires, p.ex. avec une base préfabriquée ou comportant des rangées de dents préfabriquées [4]
- 13/12 • Outils pour la fixation des dents artificielles; Supports, crochets ou montures pour dents artificielles
- 13/14 • Dispositifs pour le durcissement des prothèses en matière plastique
- 13/15 • • pour le durcissement par action de la lumière [6]
- 13/16 • • Mouffles pour le durcissement; Leurs supports
- 13/18 • • Presses pour les mouffles
- 13/20 • Méthodes ou dispositifs pour souder, mouler, façonner ou fondre [4]
- 13/225 • Fixation des prothèses dans la bouche (fixation des couronnes dentaires lors du recouvrement des dents A61C 5/08) [4]
- 13/23 • • utilisant des feuilles adhésives ou des compositions adhésives (A61C 13/263 a priorité) [4]
- 13/235 • • Fixation magnétique (implants magnétiques A61C 8/00) [4]
- 13/24 • • Fixation par succion
- 13/25 • • • comprenant une soupape ou un passage d'air communiquant de la zone de succion vers la cavité linguale [6]
- 13/263 • • Vissage, chevillage ou collage de prothèses aux dents naturelles [4]
- 13/265 • • Attaches coulissantes ou à fixation rapide [4]
- 13/267 • • Fixation par agrafage [4]
- 13/271 • • Montage élastique des prothèses entre, ou sur, les dents naturelles [4]
- 13/273 • • Ancrage des prothèses sur les dents résiduelles en utilisant des verrous ou des leviers coulissants ou pivotants (A61C 13/265, A61C 13/277 ont priorité) [4, 6]
- 13/275 • • Fixation des prothèses par utilisation de barres de liaison ou de rails entre les dents résiduelles [4]
- 13/277 • • Ancrage télescopique [4]
- 13/28 • • Fixation par ressort entre les prothèses supérieure et inférieure
- 13/30 • • Fixation de dents à tenon dans la bouche; Tenons radiculaires [4]
- 13/32 • • Rupteurs de forces [4]
- 13/34 • • Fabrication ou façonnage des modèles, p.ex. coulées préliminaires, maquettes de prothèses adjacentes; Chevilles [4]
- 13/36 • • Orientation ou positionnement des dents artificielles, p.ex. détermination de leur orientation ou de leur emplacement précis [6]
- 13/38 • Outils non prévus ailleurs destinés à être utilisés en liaison avec les prothèses dentaires ou avec leur fabrication [6]

Dispositifs pour le nettoyage des dents ou le rinçage de la bouche [3, 5]**15/00 Dispositifs de nettoyage de l'intervalle des dents**

- 15/02 • Cure-dents [4]
 15/04 • Soies dentaires; Porte-soies [4]

17/00 Dispositifs pour nettoyer, polir, rincer ou sécher les dents, les cavités dentaires ou les prothèses

(instruments agissant à la façon d'une décapeuse au jet de sable A61C 3/025; disques à meuler ou à polir les dents, leurs supports A61C 3/06; dispositifs de nettoyage de l'intervalle des dents A61C 15/00);
Appareils pour enlever la salive; Réceptacles pour les crachats à usage dentaire [5]

Note(s)

Le nettoyage des prothèses utilisant des techniques par ultrasons similaires à celles utilisées pour les dents naturelles est classé dans le présent groupe. Tout autre nettoyage des prothèses par ultrasons est classé dans le groupe B08B 3/12.

- 17/02 • Dispositifs de rinçage ou insufflateurs d'air, p.ex. utilisant des jets de fluide (combinés à des réceptacles pour les crachats A61C 17/14; combinés à des dispositifs à entraînement mécanique A61C 17/16) [5]
 17/022 • • Insufflateurs d'air [5]
 17/024 • • avec un écoulement de fluide constant [4]
 17/028 • • avec un écoulement de fluide intermittent [4]
 17/032 • • utilisant de l'eau de ville sous pression [4]
 17/06 • Appareils pour enlever la salive; Leurs accessoires [5]
 17/08 • • Canules d'aspiration [5]
 17/10 • • avec des tampons buccaux, des protège-langue, des abaisse-langue ou des écarteurs de joues [5]
 17/12 • • Dispositifs de commande, p.ex. pour l'aspiration [5]

- 17/14 • Réceptacles pour les crachats à usage dentaire, avec ou sans moyens de rinçage, p.ex. cuvettes dentaires, crachoirs [5]
 17/16 • Dispositifs à entraînement mécanique pour nettoyer ou pour polir [5]
 17/18 • • Ciseaux à détartre (A61C 17/20 a priorité) [5]
 17/20 • • utilisant des ondes ultrasonores [5]
 17/22 • • avec des brosses, des éponges, des cupules ou analogues (montures de brosses, p.ex. disposition des soies, A46B) [5]
 17/24 • • • tournant en continu (A61C 17/40 a priorité) [5]
 17/26 • • • entraînées par un moteur électrique [5]
 17/28 • • • • avec des moyens de rinçage [5]
 17/30 • • • • entraînées par un moteur hydraulique, p.ex. à eau [5]
 17/32 • • • ayant un mouvement alternatif ou oscillant [5]
 17/34 • • • • entraînées par un moteur électrique [5]
 17/36 • • • • avec des moyens de rinçage [5]
 17/38 • • • • entraînées par un moteur hydraulique, p.ex. à eau [5]
 17/40 • • • ayant un mouvement orbital, p.ex. nutation [5]

19/00 Accessoires dentaires (fauteuils de dentiste ou leurs accessoires, meubles de travail combinés ou non avec les fauteuils A61G 15/00)

- 19/02 • Enveloppes protectrices, p.ex. boîtes à instruments; Sacs
 19/04 • Instruments de mesure spécialement conçus pour la technique dentaire (diagnostic par radiation A61B 6/14)
 19/045 • • pour enregistrer les mouvements mandibulaires, p.ex. arcs faciaux [5]
 19/05 • • pour déterminer l'occlusion [5]
 19/055 • • Paralléliseurs [5]
 19/06 • Appareils ou dispositifs pour traitement thérapeutique (thérapie par radiation A61N 5/00)
 19/08 • • combinés avec des appareils ou dispositifs d'anesthésie (seringues hypodermiques dentaires A61M 5/00)
 19/10 • Supports de dents artificielles pour le transport ou pour les comparaisons de couleurs

A61D INSTRUMENTS, APPAREILS, OUTILLAGE OU MÉTHODES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE**Note(s)**

La présente sous-classe couvre uniquement les instruments, les appareils, l'outillage ou les méthodes spécialement conçus pour être utilisés avec les animaux.

Schéma général

CHIRURGIE ET SOINS DENTAIRE.....	1/00, 5/00
SOINS AUX ANIMAUX.....	7/00-13/00
APPAREILS POUR IMMOBILISER, APPAREILS POUR OUVRIR LA GUEULE.....	3/00, 15/00
DÉTECTION DES TROUBLES PHYSIQUES PENDANT LE TRAVAIL.....	17/00
INSTRUMENTS OU PROCÉDÉS POUR LA REPRODUCTION OU LA FERTILISATION.....	19/00
MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE.....	99/00

1/00 Instruments de chirurgie vétérinaire

- 1/02 • Trocarts ou canules pour tettes; Appareils de vaccination
 1/04 • Dispositifs pour couper les queues ou les oreilles
 1/06 • Dispositifs pour la castration

- 1/08 • Instruments ou dispositifs d'obstétrique vétérinaire (dispositifs pour signaler des troubles pendant que l'animal est en travail A61D 17/00)
 1/10 • Instruments d'embryotomie
 1/12 • Instruments pour retirer les corps étrangers de la gorge, de l'œsophage ou de l'estomac des animaux

1/14	• Dispositifs pour retirer les gaz de l'estomac des animaux	11/00	Dispositifs de lavage ou bains curatifs gazeux spécialement conçus à usage vétérinaire
1/16	• Aimants pour l'estomac (A61D 1/12 a priorité)	13/00	Supports de thermomètres spécialement conçus à usage vétérinaire
3/00	Appareils pour soutenir ou ligoter les animaux à opérer	15/00	Ouvre-gueule
5/00	Instruments dentaires pour animaux	17/00	Dispositifs pour signaler des troubles pendant que l'animal est en travail
7/00	Dispositifs ou méthodes pour l'introduction de remèdes, solides, liquides ou gazeux ou d'autres produits dans ou sur le corps des animaux (pour la reproduction ou la fertilisation A61D 19/00) [5]	19/00	Instruments ou procédés pour la reproduction ou la fertilisation [5]
7/04	• Dispositifs pour anesthésier les animaux au moyen de gaz ou vapeurs; Dispositifs pour inhalations	19/02	• pour l'insémination artificielle [5]
		19/04	• pour la transplantation d'embryons [5]
9/00	Bandages, cataplasmes, compresses spécialement conçus à usage vétérinaire	99/00	Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]
9/02	• Appareils pour prolapsus		

A61F FILTRES IMPLANTABLES DANS LES VAISSEaux SANGUINS; PROTHÈSES; DISPOSITIFS MAINTENANT LE PASSAGE OU ÉVITANT L'AFFAISSEMENT DE STRUCTURES CORPoreLLES TUBULAIRES, P.EX. STENTS; DISPOSITIFS D'ORTHOPÉDIE, DE SOINS OU DE CONTRACEPTION; FOMENTATION; TRAITEMENT OU PROTECTION DES YEUX OU DES OREILLES; BANDAGES, PANSEMENTS OU GARNITURES ABSORBANTES; NÉCESSAIRES DE PREMIER SECOURS (prothèses dentaires A61C) [6, 2006.01]

Schéma général

FILTRES IMPLANTABLES DANS LES VAISSEaux SANGUINS; PROTHÈSES OU ACCESSOIRES.....	2/00, 3/00
APPAREILS OU DISPOSITIFS ACTIONNÉS PAR DES INFIRMES.....	4/00
ORTHOPÉDIE, SOINS, DISPOSITIFS DE CONTRACEPTION.....	5/00, 6/00
CHAUFFAGE, REFROIDISSEMENT.....	7/00
TRAITEMENT OU PROTECTION DES YEUX OU DES OREILLES, REMPLACEMENT PAR D'AUTRES SENS.....	9/00, 11/00
BANDAGES, PANSEMENTS OU GARNITURES ABSORBANTES; NÉCESSAIRES DE PREMIER SECOURS.....	13/00, 15/00, 17/00

Filtres; Dispositifs maintenant le passage ou évitant l'affaissement de structures corporelles tubulaires; Prothèses; Accessoires

2/00	Filtres implantables dans les vaisseaux sanguins; Prothèses, c.à.d. éléments de substitution ou de remplacement pour des parties du corps; Appareils pour les assujettir au corps; Dispositifs maintenant le passage ou évitant l'affaissement de structures corporelles tubulaires, p.ex. stents (en tant qu'articles cosmétiques, voir les sous-classes appropriées, p.ex. perruques, mèches de cheveux, A41G 3/00, A41G 5/00, ongles artificiels A45D 31/00; prothèses dentaires A61C 13/00; matériaux pour prothèses A61L 27/00; cœurs artificiels A61M 1/10; reins artificiels A61M 1/14) [4, 6, 2006.01]	2/06	• • • Vaisseaux sanguins [4, 2013.01]
2/01	• Filtres implantables dans les vaisseaux sanguins [6]	2/07	• • • Endoprothèses déployables couvertes [2013.01]
2/02	• Prothèses implantables dans le corps [4]	2/08	• • Muscles; Tendons; Ligaments [4]
2/04	• • Éléments ou organes creux ou tubulaires, p.ex. vessies, trachées, bronches ou voies biliaires (A61F 2/18, A61F 2/20 ont priorité; dispositifs, autres que les endoprothèses déployables couvertes, maintenant le passage ou évitant l'affaissement de structures tubulaires du corps, p.ex. stents, A61F 2/82; instruments spécialement adaptés pour insérer ou retirer les stents ou les endoprothèses déployables couvertes A61F 2/95) [4, 2006.01, 2013.01]	2/10	• • Implants de poils ou de peau [4]
		2/12	• • Prothèses mammaires [4]
		2/14	• • Parties d'yeux, p.ex. cristallins, implants de cornée (verres de contact amovibles G02C 7/04); Yeux artificiels (leur fabrication à partir de matériau plastique organique B29C, B29D 11/02) [4]
		2/16	• • • Lentilles intraoculaires [4]
		2/18	• • Parties internes de l'oreille ou du nez, p.ex. tympan [4]
		2/20	• • Larynx; Trachées combinées avec larynx ou pour usage combiné (trachées, bronches en soi A61F 2/04) [4]
		2/24	• • Valvules de cœur [4]
		2/26	• • Implants de pénis [4]
		2/28	• • Os (articulations A61F 2/30) [4]
		2/30	• • Articulations [4]
		2/32	• • • pour la hanche [4]
		2/34	• • • • Coques acétabulaires [4]
		2/36	• • • • Têtes fémorales [4]
		2/38	• • • pour les coudes ou les genoux [4]
		2/40	• • • pour les épaules [4]

- 2/42 • • • pour les poignets ou les chevilles; pour les mains, p.ex. pour les doigts; pour les pieds, p.ex. pour les orteils [4]
- 2/44 • • • pour l'épine dorsale, p.ex. vertèbres, disques intervertébraux [4]
- 2/46 • • • Outils particuliers pour l'implantation des articulations artificielles (instruments chirurgicaux A61B 17/00) [4]
- 2/48 • • Moyens d'actionnement ou de commande, p.ex. de l'extérieur du corps, commande de sphincters [4]
- 2/50 • Prothèses non implantables dans le corps [4]
- 2/52 • • Prothèses mammaires (soutiens-gorge A41C 3/00) [4]
- 2/54 • • Bras ou mains artificiels ou leurs parties [4]
- 2/56 • • • réglables [4]
- 2/58 • • • Coudes; Poignets [4]
- 2/60 • • Jambes ou pieds artificiels ou leurs parties [4]
- 2/62 • • • réglables, p.ex. tibias, cuisses ou systèmes squelettiques tubulaires réglables [4]
- 2/64 • • • Articulations du genou [4]
- 2/66 • • • Pieds; Articulations de la cheville [4]
- 2/68 • • Moyens d'actionnement ou de commande [4]
- 2/70 • • • électriques [4]
- 2/72 • • • • Commandes bioélectriques, p.ex. myoélectriques [4]
- 2/74 • • • à fluide [4]
- 2/76 • • Moyens pour assembler, ajuster ou essayer les prothèses, p.ex. pour mesurer ou équilibrer [4]
- 2/78 • • Moyens pour protéger les prothèses ou pour les assujettir au corps, p.ex. bandages, harnais, courroies ou bas pour moignons [4]
- 2/80 • • • Emboîtures, p.ex. du type à succion [4]
- 2/82 • Dispositifs maintenant le passage ou évitant l'affaissement de structures tubulaires du corps, p.ex. stents (endoprothèses déployables couvertes pour des structures tubulaires du corps autres que les vaisseaux sanguins A61F 2/04; endoprothèses déployables couvertes pour des vaisseaux sanguins A61F 2/07; instruments spécialement adaptés pour insérer ou retirer les stents ou les endoprothèses déployables couvertes A61F 2/95; pour refermer les plaies ou les maintenir fermées A61B 17/03; dilateurs A61M 29/00) [2006.01, 2013.01]
- 2/844 • • repliés avant déploiement [2013.01]
- 2/848 • • avec des moyens de fixation à la paroi du vaisseau, p.ex. des barbes [2013.01]
- 2/852 • • constitués d'au moins deux stents distincts se chevauchant [2013.01]
- 2/856 • • constitués d'un stent tubulaire unique pourvu d'un passage débouchant latéralement [2013.01]
- 2/86 • • Stents ayant une forme caractérisée par des éléments filiformes; Stents ayant une forme caractérisée par une structure de type filet ou de type à mailles [2006.01, 2013.01]
- 2/88 • • • les éléments filiformes étant sous forme d'enroulements hélicoïdaux ou en spirale (formant une structure de type filet ou de type à mailles A61F 2/90) [2006.01]
- 2/89 • • • les éléments filiformes comprenant au moins deux anneaux adjacents reliés de manière flexible par des éléments séparés [2013.01]
- 2/90 • • • caractérisés par une structure de type filet ou de type à mailles [2006.01, 2013.01]
- 2/91 • • • • fabriquée à partir de feuilles perforées ou de tubes perforés, p.ex. perforés par découpe au laser ou gravés [2013.01]
- 2/915 • • • • • avec des bandes présentant une structure en méandre, des bandes adjacentes étant reliées l'une à l'autre [2013.01]
- 2/92 • • Stents ayant la forme d'une feuille enroulée se déployant après insertion dans le vaisseau [2006.01, 2013.01]
- 2/93 • • • se déployant de manière circonférentielle en utilisant des verrous à encliquetage [2013.01]
- 2/94 • • Stents conservant leur forme, c. à d. non déformables, après mise en place à l'endroit voulu [2006.01, 2013.01]
- 2/945 • • • durcissables, p.ex. stents formés in situ [2013.01]
- 2/95 • Instruments spécialement adaptés pour insérer ou retirer les stents ou les endoprothèses déployables couvertes [2013.01]
- 2/954 • • pour insérer les stents ou les endoprothèses déployables couvertes dans une bifurcation [2013.01]
- 2/958 • • ballons gonflables pour insérer les stents ou les endoprothèses déployables couvertes [2013.01]
- 2/962 • • possédant une gaine extérieure [2013.01]
- 2/966 • • • avec un mouvement longitudinal relatif entre la gaine extérieure et la prothèse, p.ex. utilisant une tige poussoir [2013.01]
- 2/97 • • • la gaine extérieure pouvant être fendue [2013.01]
- 3/00 Pièces pour allonger les jambes naturelles**
- 4/00 Procédés ou dispositifs permettant à des personnes handicapées de commander un appareil ou un dispositif ne faisant pas partie du corps** (moyens d'actionnement ou de commande pour prothèses A61F 2/48, A61F 2/68) [4]
-
- 5/00 Procédés ou dispositifs d'orthopédie pour le traitement non chirurgical d'os ou articulations** (instruments ou procédés chirurgicaux pour le traitement d'os ou d'articulations, dispositifs spécialement adaptés à cet effet A61B 17/56); **Dispositifs pour donner des soins** (bandages, pansements ou garnitures absorbantes A61F 13/00) [3, 4, 5]
- Note(s)**
- Le présent groupe **ne couvre pas** les procédés ou dispositifs de chiropractie, qui sont couverts par le groupe A61H 1/00.
- 5/01 • Dispositifs orthopédiques, p.ex. dispositifs pour immobiliser ou pour exercer des pressions de façon durable pour le traitement des os fracturés ou déformés, tels que éclisses, plâtres orthopédiques ou attelles
- 5/02 • • Corsets orthopédiques
- 5/03 • • Corsets ou bandages pour soutenir l'abdomen, la poitrine ou la cage thoracique, avec ou sans coussinets (soutiens-gorge A41C 3/00)
- 5/04 • • Dispositifs pour étirer ou réduire les membres fracturés; Dispositifs pour traction; Eclisses [4]
- 5/042 • • • pour la traction ou pour étirer les membres fracturés [6]
- 5/045 • • • • Equipement pour les lits, les tables de manipulation, les châssis au sol ou analogues [6]
- 5/048 • • • • Eclisses de traction [6]
- 5/05 • • • pour l'immobilisation (A61F 5/042 a priorité) [6]

- 5/052 • • • • spécialement adaptés pour faciliter la marche, p.ex. attelles ambulatoires [6]
- 5/055 • • • • Minerves [6]
- 5/058 • • • • Eclisses (A61F 5/052 a priorité) [6]
- 5/08 • • Dispositifs pour rectifier les difformités du nez
- 5/10 • • Dispositifs pour rectifier les difformités des doigts
- 5/11 • • Dispositifs pour rectifier les difformités des ongles
- 5/14 • • Pièces médicales particulières insérées dans les chaussures pour pieds-plats, pieds-bots ou similaires (supports arqués ordinaires A43B 7/14)
- 5/24 • • Bandages herniaires
- 5/26 • • • avec ressorts de ceinture
- 5/28 • • • Supports de bandages herniaires
- 5/30 • • Coussinets de compression (coussinets pour cors, anneaux pour cors A61F 13/06)
- 5/32 • • • Coussinets de compression réglables
- 5/34 • • • Coussinets de compression remplis d'air ou de liquide (soupapes spécialement conçues pour usage médical A61M 39/00)
- 5/37 • Dispositifs pour comprimer le corps ou des parties du corps; Chemises comprimantes
- 5/40 • Suspensoirs
- 5/41 • Dispositifs pour provoquer l'érection du pénis (implants de pénis A61F 2/26; massage des parties génitales A61H 19/00) [4]
- 5/44 • Dispositifs portés par le patient pour recueillir l'urine, les selles, les menstrues ou d'autres sécrétions (garnitures absorbantes, p.ex. serviettes, A61F 13/15; appareillage pour le drainage des blessures A61M 27/00); Dispositifs de colostomie (adhésifs pour les dispositifs de colostomie A61L 24/00; matériaux pour les dispositifs de colostomie A61L 28/00)
- 5/441 • • comportant des moyens désodorisants, p.ex. des filtres [4]
- 5/442 • • comportant des moyens ou orifices d'irrigation (irrigateurs A61M 3/02) [4]
- 5/443 • • comportant des joints d'étanchéité de type hydrocolloïde, p.ex. gels, empois d'amidon, gomme Karaya [4]
- 5/445 • • Dispositifs de colostomie (A61F 5/441, A61F 5/442, A61F 5/443 ont priorité) [4]
- 5/447 • • • Caractéristiques antidégonflement des sacs [4]
- 5/448 • • • Moyens d'assujettissement du sac à l'anneau d'étanchéité [4]
- 5/449 • • • Moyens d'assujettissement au corps, p.ex. ceintures, vêtements [4]
- 5/451 • • Réceptacles génitaux (A61F 5/441, A61F 5/442, A61F 5/443 ont priorité) [4]
- 5/452 • • • avec compartiment séparé pour recueillir les selles [4]
- 5/453 • • • pour recueillir l'urine ou d'autres sécrétions des organes masculins (A61F 6/04 a priorité) [4]
- 5/455 • • • pour recueillir l'urine ou d'autres sécrétions des organes féminins [4]
- 5/457 • • • Moyens d'assujettissement au corps, p.ex. ceintures, bandelettes [4]
- 5/458 • • • • du type adhésif ou gonflable [4]
- 5/48 • Dispositifs pour empêcher le mouillage ou la souillure du lit
- 5/50 • Dispositifs pour empêcher la succion des doigts
- 5/56 • Dispositifs pour prévenir le ronflement
- 5/58 • Appareils pour corriger le bégaiement ou le bredouillement
- 6/00 Dispositifs de contraception; Pessaires; Dispositifs pour les introduire** (aspects chimiques de la contraception A61K) [5]
- 6/02 • à usage masculin (A61F 6/20 a priorité) [5]
- 6/04 • • Condoms, gaines ou similaires [5]
- 6/06 • à usage féminin (A61F 6/20 a priorité) [5]
- 6/08 • • Pessaires, c. à d. dispositifs insérés dans le vagin pour soutenir l'utérus, remédier à une malposition ou pour empêcher la conception [5]
- 6/10 • • • Diaphragmes [5]
- 6/12 • • • Dispositifs pour les introduire ou les enlever [5]
- 6/14 • • • du type intra-utérin [5]
- 6/16 • • • gonflables [5]
- 6/18 • • • Dispositifs pour les introduire ou les enlever [5]
- 6/20 • Obturateurs du canal déférent; Obturateurs des trompes de Fallope [5]
- 6/22 • • implantables dans le canal ou dans les oviductes [5]
- 6/24 • • • caractérisés par des valves [5]
- 7/00 Appareils de chauffage ou de refroidissement pour traitement médical ou thérapeutique du corps humain** (moyens de chauffage ou de refroidissement reliés aux lits ou aux matelas A47C 21/00; hyperthermie utilisant des champs électriques ou magnétiques ou des ultrasons A61N) [5]
- 7/02 • Compresses ou cataplasmes procurant de la chaleur ou du froid [3]
- 7/03 • • thermophores, c. à d. à dégagement spontané de chaleur [3]
- 7/08 • Bassinoires, coussinets ou tapis chauffants (compresses procurant de la chaleur A61F 7/02); Bouillottes [3]
- 7/10 • Sacs réfrigérants, p.ex. sacs à glace
- 7/12 • Dispositifs pour chauffer ou refroidir les cavités internes du corps
- Traitement ou protection des yeux ou des oreilles; Remplacement par d'autres sens**
- 9/00 Procédés ou dispositifs pour le traitement des yeux; Dispositifs pour mettre en place des verres de contact; Dispositifs pour corriger le strabisme; Appareils pour guider les aveugles; Dispositifs protecteurs pour les yeux, portés sur le corps ou dans la main** (casquettes protégeant les yeux A42B 1/06; visières pour casques A42B 3/22; bains d'œil A61H 35/02; lunettes de soleil ou lunettes d'automobiliste ayant les mêmes caractéristiques que des lunettes G02C)
- 9/007 • Procédés ou dispositifs pour la chirurgie de l'œil [6]
- 9/008 • • utilisant un laser [7]
- 9/009 • • • Dispositifs auxiliaires destinés à réaliser un contact avec le globe oculaire et un couplage de la lumière laser [7]
- 9/01 • • • Traitement de la cornée [7]
- 9/011 • • • Procédés ou dispositifs invasifs [7]
- 9/013 • • pour la compensation de la réfraction oculaire (A61F 9/008 a priorité) [6, 7]
- 9/02 • Lunettes protectrices (pour la natation A63B 33/00)
- 9/04 • Masques pour les yeux
- 9/06 • • Masques, écrans ou cagoules pour soudeurs (dispositifs de sécurité pour la soudure en général F16P 1/00)
- 9/08 • Dispositifs ou méthodes permettant au patient de voir en remplaçant la perception directe de la vue par une autre

11/00	Procédés ou dispositifs pour le traitement des oreilles, p.ex. chirurgicaux; Dispositifs de protection pour les oreilles, portés sur le corps ou dans la main (couvre-chefs, p.ex. casquettes ou casques, protégeant les oreilles A42B 1/06, A42B 3/16)	13/40	• • comportant des moyens incorporés pour délivrer une substance au matériau absorbant, p.ex. contenue dans un récipient brisable [5]
11/04	• Dispositifs ou procédés permettant au patient de percevoir les sons en remplaçant la perception directe de l'ouïe par une autre	13/42	• • avec un indicateur ou une alarme d'humidité [5]
11/06	• Dispositifs de protection pour les oreilles [5]	13/44	• • comportant un matériau radio-opaque ou des moyens pour signaler la présence de matériau résiduel [5]
11/08	• • internes, p.ex. tampons auriculaires [5]	13/45	• • caractérisées par la forme (tampons en forme de coupelle A61F 13/24) [7]
11/10	• • • gonflables ou expansibles [5]	13/47	• • • Serviettes hygiéniques, garnitures ou couches pour incontinence (A61F 13/49 a priorité) [7]
11/12	• • • Moyens d'attache externes [5]	13/471	• • • • spécialement adaptées pour un usage masculin [7, 2006.01]
11/14	• • externes, p.ex. capuchons pour les oreilles ou oreillettes [5]	13/472	• • • • spécialement adaptées pour un usage féminin [7, 2006.01]
		13/474	• • • • réglables [7]
		13/475	• • • • caractérisées par des moyens de prévention des fuites latérales [7]
		13/476	• • • • caractérisées par un encerclement de la zone d'entrejambe du sous-vêtement, p.ex. par des rabats [7]
		13/49	• • • spécialement adaptées pour être portées autour de la taille, p.ex. couches-culottes [7]
		13/491	• • • • spécialement adaptées pour un type de miction différent selon que l'utilisateur est de sexe masculin ou de sexe féminin [7]
		13/493	• • • • réglables [7]
		13/494	• • • • caractérisées par des moyens de prévention des fuites latérales [7]
		13/495	• • • • avec une cavité fécale [7]
		13/496	• • • • sous la forme de culotte ou de slip [7]
		13/505	• • avec des parties séparables, p.ex. combinaison de parties jetables et de parties réutilisables (A61F 13/20 a priorité; moyens pour les maintenir en place ou les fixer A61F 13/56) [7]
		13/51	• • caractérisées par les couches extérieures des garnitures absorbantes (A61F 13/20 a priorité) [7]
		13/511	• • • Feuille supérieure, c. à d. revêtement ou couche perméable dirigée vers la peau [7]
		13/512	• • • • caractérisée par ses orifices, p. ex. des perforations [7]
		13/513	• • • • ayant des zones de perméabilité différente [7]
		13/514	• • • Feuille inférieure, c. à d. revêtement ou couche imperméable la plus éloignée de la peau [7]
		13/515	• • • caractérisées par la liaison entre la feuille supérieure et la feuille inférieure [7]
		13/53	• • caractérisées par le milieu absorbant (A61F 13/20 a priorité) [7]
		13/531	• • • ayant une composition homogène sur toute l'épaisseur du noyau absorbant (A61F 13/538, A61F 13/539 ont priorité) [7]
		13/532	• • • • non homogène dans le plan de la garniture absorbante [7]
		13/533	• • • • • possédant des zones de compression discontinues [7]
		13/534	• • • ayant une composition non homogène sur toute l'épaisseur du noyau absorbant (A61F 13/538, A61F 13/539 ont priorité; noyaux homogènes avec une enveloppe en tissu A61F 13/531) [7]
		13/535	• • • • non homogène dans le plan de la garniture absorbante, p.ex. les couches absorbantes du noyau étant de différentes tailles (A61F 13/537 a priorité) [7]
		13/536	• • • • • possédant des zones de compression discontinues [7]
<u>Bandages; Pansements ou garnitures absorbantes; Nécessaires de premier secours</u>			
13/00	Bandages ou pansements (suspensoirs A61F 5/40; pansements radioactifs A61M 36/14); Garnitures absorbantes (aspects chimiques des bandages, des pansements, des tampons ou des garnitures absorbantes ou utilisation de matériaux pour leur réalisation A61L 15/00, A61L 26/00)		
13/02	• Emplâtres ou pansements adhésifs (A61F 13/06-A61F 13/15 ont priorité; adhésifs ou ciments chirurgicaux A61L 24/00) [4, 5]		
13/04	• Bandages en plâtre de Paris; Autres bandages devenant raides (A61F 13/06-A61F 13/15 ont priorité; plâtres orthopédiques mis en forme faits à partir de bandages devenant raides A61F 5/01)		
13/06	• spécialement conçus pour les pieds ou les jambes; Coussinets pour cors; Anneaux pour cors		
13/08	• • Bas élastiques; pour comprimer les anévrismes		
13/10	• spécialement conçus pour les doigts, les mains ou les bras; Doigtiers; Protège-ongles		
13/12	• spécialement conçus pour la tête ou le cou		
13/14	• spécialement conçus pour la cage thoracique ou l'abdomen (corsets ou bandages pour soutenir la cage thoracique ou l'abdomen A61F 5/03)		
13/15	• Garnitures absorbantes, p.ex. serviettes ou tampons hygiéniques pour application externe ou interne au corps (réceptacles cataméniaux non absorbants A61F 5/44); Moyens pour les maintenir en place ou les fixer; Applicateurs de tampons [5]		
13/20	• • Tampons, p.ex. tampons cataméniaux; Leurs accessoires [5]		
13/22	• • • Tampons formés de matériau enroulé [5]		
13/24	• • • Tampons en forme de coupelle [5]		
13/26	• • • Moyens pour appliquer les tampons [5]		
13/28	• • • • avec des moyens lubrifiants [5]		
13/30	• • • • la partie distale des moyens d'introduction étant déformée, dilatée ou comportant des zones de rupture pour permettre l'expulsion de l'élément à introduire [5]		
13/32	• • • • avec un organe d'expulsion, p.ex. un plongeur ou un poussoir, coulissant dans un moyen d'introduction tubulaire [5]		
13/34	• • • Moyens pour retirer les tampons [5]		
13/36	• • Eponges chirurgicales, p.ex. à des fins d'absorption ou pour remplir des cavités du corps (A61F 13/38, A61F 13/40 ont priorité) [5]		
13/38	• • Tampons comportant une poignée en forme de bâtonnet, p.ex. bâtonnets ouatés (A61F 13/40 a priorité) [5]		

13/537	• • • •	caractérisées par une couche facilitant ou inhibant l'écoulement dans une direction ou un plan, p.ex. une couche à effet de mèche [7]	13/68	• • • •	du type couvrant l'abdomen [5]
13/538	• • •	caractérisées par une orientation ou un tissage spécifiques des fibres [7]	13/70	• • • •	à entrejambe ouvrant ou amovible [5]
13/539	• • •	caractérisées par la liaison des couches absorbantes entre elles ou avec les couches extérieures [7]	13/72	• • • •	à bande sans fin ceignant la taille, p.ex. du genre slip [5]
13/551	• •	Emballages pour garnitures absorbantes usagées ou dispositions pour les envelopper, p.ex. pour leur mise au rebut [7]	13/74	• • • •	comprenant des moyens pour retenir les garnitures absorbantes [5]
13/56	• •	Moyens pour les maintenir en place ou les fixer [5]	13/76	• • • •	disposés perpendiculairement à la largeur des garnitures ou à celle de leurs éléments de fixation, p.ex. lanières, pattes d'extrémité ou replis [5]
13/58	• • •	Pattes de fixation adhésives (A61F 13/66 a priorité) [5]	13/78	• • • •	comportant des boutons ou des boutons-pression [5]
13/60	• • •	avec des moyens pour détacher la garniture associés aux pattes de fixation [5]	13/80	• • • •	à position réglable dans l'entrejambe [5]
13/62	• • •	Bandes de fixation en matériau textile, p.ex. à crochets et à boucles (A61F 13/66 a priorité) [5]	13/82	• • • •	comportant des moyens d'attache au corps [5]
13/64	• • •	Lanières, ceintures, bandes à nouer ou bandes sans fin (A61F 13/66 a priorité) [5]	13/84	• •	Accessoires, non prévus ailleurs, pour garnitures absorbantes [7]
13/66	• • •	Vêtements, dispositifs de soutien ou de support dont les garnitures absorbantes ne forment pas partie intégrante [5]	15/00		Accessoires auxiliaires pour pansements; Récipients distributeurs de pansements ou de bandages
			15/02	•	Dispositifs pour couper les bandages de tout genre, p.ex. cisailles, scies à plâtre
			17/00		Nécessaires de premier secours

A61G MOYENS DE TRANSPORT, MOYENS DE TRANSPORT PERSONNELS OU AMÉNAGEMENTS, SPÉCIALEMENT ADAPTÉS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES OU LES MALADES (appareils pour aider les personnes handicapées à marcher A61H 3/00); **TABLES OU CHAISES D'OPÉRATION; FAUTEUILS POUR SOINS DENTAIRE; DISPOSITIFS D'INHUMATION** (embaumement des cadavres A01N 1/00)

Schéma général

MOYENS DE DÉPLACEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES OU DES MALADES.....	1/00-7/00
LITS; LOCAUX DE TRAITEMENT; ÉQUIPEMENTS POUR DONNER DES SOINS AUX MALADES...	7/00, 10/00, 9/00, 12/00
ÉLEVEUSES OU COUVEUSES POUR BÉBÉS.....	11/00
MATÉRIELS DE SALLES D'OPÉRATION OU DE CABINETS DENTAIRE.....	13/00, 15/00
DISPOSITIFS D'INHUMATION.....	17/00-21/00
MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE.....	99/00

1/00 Brancards

- 1/003 • avec des dispositions pour charger une personne handicapée ou un malade, p.ex. dont les longerons peuvent être écartés, ou utilisant des courroies sans fin [5]
- 1/007 • munis de skis ou de patins [5]
- 1/01 • Draps spécialement adaptés pour être utilisés comme ou avec des brancards [5]
- 1/013 • pliables ou escamotables (A61G 1/017 a priorité) [5]
- 1/017 • transformables en chaises [5]
- 1/02 • à roues
- 1/04 • Parties constitutives, détails ou accessoires, p.ex. appuis-tête, repose-pied, éléments d'appui ou analogues, spécialement adaptés aux brancards [5]
- 1/044 • • Courroies, sangles ou ceintures [5]
- 1/048 • • Poignées [5]
- 1/052 • • Traverses, longerons ou pieds [5]
- 1/056 • • • Pieds articulés [5]
- 1/06 • Supports pour brancards, p.ex. pour être placés dans ou sur des véhicules

3/00 Point de vue ambulance dans les véhicules; Véhicules avec des dispositions particulières pour transporter les personnes handicapées ou leurs moyens de transport personnels, p.ex. pour faciliter l'accès ou pour charger des chaises roulantes [5]

- 3/02 • Chargement ou déchargement des moyens de transport personnels; Moyens pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux véhicules ou leur sortie des véhicules [5]
- 3/04 • • Transfert des personnes handicapées assises par pivotement autour d'un axe vertical [5]
- 3/06 • • Transfert en utilisant des rampes, des ascenseurs ou analogues (A61G 3/04 a priorité) [5]
- 3/08 • Logement ou immobilisation des chaises roulantes [5]

5/00 Fauteuils ou moyens de transport personnels spécialement adaptés pour des personnes handicapées, p.ex. fauteuils roulants (dispositifs permettant à des personnes handicapées de commander un appareil ou un dispositif ne faisant pas partie du corps A61F 4/00; bicyclettes spécialement adaptées pour des conducteurs handicapés B62K 3/16) [1, 2006.01]

Note(s)

Les fauteuils pour personnes handicapées comportant un siège amovible spécialement adapté pour être transféré avec la personne handicapée dans le véhicule et pour supporter cette personne pendant l'utilisation du véhicule sont classés dans le groupe A61G 3/00.

- 5/02 • propulsés par la personne handicapée
- 5/04 • à moteur (A61G 5/06 a priorité; éléments d'appui actionnés par moteur A61G 5/12; pour véhicules avec guidons, équipés de trois roues ou plus B62K 5/003, B62K 5/023) [5]
- 5/06 • avec dispositions pour franchir les obstacles, p.ex. pour monter les escaliers [5]
- 5/08 • pliables [5]
- 5/10 • Parties constitutives, détails ou accessoires [5]
- 5/12 • • Appuis qui leur sont spécialement adaptés, p.ex. pour la tête ou les pieds [5]
- 5/14 • • Moyens pour aider à se lever ou à s'asseoir [5]

Lits ou accessoires pour malades ou pour personnes handicapées; Locaux de traitement à usage médical; Équipements pour donner des soins aux malades

- 7/00 **Lits spécialement conçus pour donner des soins; Dispositifs pour soulever les malades ou les personnes handicapées** (équipement pour des lits, des tables de manipulation, des châssis au sol ou analogues pour étirer les membres fracturés A61F 5/045; brancards avec des dispositions pour charger une personne handicapée ou un malade A61G 1/003) [5, 6]
- 7/002 • comportant un cadre de sommier réglable [5]
- 7/005 • • basculable autour d'un axe transversal horizontal, p.ex. pour la position dite "Trendelenburg" [5]
- 7/008 • • basculable autour d'un axe longitudinal, p.ex. pour bercer [5]
- 7/012 • • pour élever ou abaisser tout le cadre du sommier (A61G 7/005, A61G 7/008 ont priorité) [5]
- 7/015 • • divisé en plusieurs parties réglables, p.ex. pour la position dite "Gatch" [5]
- 7/018 • • Mécanismes de commande ou d'entraînement (A61G 7/005-A61G 7/015 ont priorité) [5]
- 7/02 • avec installations de toilette ou spécialement adaptés pour être utilisés avec des toilettes [5]
- 7/043 • Lits pour favoriser ou observer le sommeil [5]
- 7/047 • Lits sanitaires particuliers (A61G 7/02 a priorité) [5]
- 7/05 • Parties constitutives, détails ou accessoires de lits (dispositifs pour la prévention des chutes A47C 21/08, A47D 7/00) [5]
- 7/053 • • Moyens auxiliaires pour se mettre au lit ou pour en sortir, p.ex. escabeaux ou chaises [5]
- 7/057 • • Dispositions pour éviter les escarres ou pour soutenir les patients brûlés, p.ex. matelas spécialement adaptés à cet effet [5]
- 7/065 • • Appuis qui leur sont spécialement adaptés [5]
- 7/07 • • pour la tête ou le torse [5]
- 7/075 • • pour les membres [5]
- 7/08 • Appareils pour le transport des lits
- 7/10 • Dispositifs pour soulever les malades ou les personnes handicapées, p.ex. adaptations particulières d'appareils de levage à cet effet
- 7/12 • • pour soulever le malade ou la personne handicapée sous les bras (A61G 7/14 a priorité) [5]
- 7/14 • • facilitant à la fois le soulèvement et le déplacement latéral du malade ou de la personne handicapée [5]

- 7/16 • • transformant en chaise une surface servant à étendre un malade [5]
- 9/00 **Bassins de lit, urinaux, ou autres articles sanitaires pour personnes alitées; Dispositifs de nettoyage pour ceux-ci, p.ex. combinés avec des urinaux de water-closets** (urinaux portés par le malade A61F 5/44)
- 9/02 • Dispositifs de nettoyage [5]
- 10/00 **Locaux de traitement à usage médical** (éleveuses pour bébés, couveuses A61G 11/00; dispositifs pour bains de gaz avec ozone, hydrogène ou analogues A61H 33/14; caissons ou cabines portables pour la protection des voies respiratoires en général A62B 31/00) [4]
- 10/02 • climatisés; avec des moyens pour maintenir une pression déterminée, p.ex. locaux exempts de germes [4]
- 10/04 • Tentes à oxygène [4]
- 11/00 **Éleveuses pour bébés; Couveuses**
- 12/00 **Équipements pour donner des soins, p.ex. dans les hôpitaux, non couverts par l'un des groupes A61G 1/00-A61G 11/00, p.ex. chariots pour le transport des médicaments ou de la nourriture; Tableaux d'ordonnances**

Tables ou chaises d'opération; Fauteuils de dentistes

- 13/00 **Tables d'opération; Leurs accessoires** (éclairage des tables d'opération F21L, F21S ou F21V)
- 13/02 • Tables d'opération réglables; Leurs commandes [5]
- 13/04 • • basculables autour d'un axe transversal ou longitudinal [5]
- 13/06 • • la surface totale de la table pouvant être élevée ou abaissée (A61G 13/04 a priorité) [5]
- 13/08 • • la table étant divisée en plusieurs parties réglables [5]
- 13/10 • Parties constitutives, détails ou accessoires (draps de chirurgie A61B 19/08) [5]
- 13/12 • • Appuis qui leur sont spécialement adaptés; Disposition des surfaces pour supporter des patients [5]
- 15/00 **Chaises d'opération; Fauteuils pour soins dentaires; Accessoires qui leur sont spécialement adaptés, p.ex. meubles de travail** [5]
- 15/02 • Chaises avec des moyens pour régler la position du patient; Leurs commandes [5]
- 15/04 • • pour incliner le patient [5]
- 15/06 • • pour soulever ou abaisser le patient (A61G 15/04 a priorité) [5]
- 15/08 • • associées à des sièges pour le chirurgien ou le dentiste [5]
- 15/10 • Parties constitutives, détails ou accessoires (A61G 15/14 a priorité; instruments dentaires A61C) [5]
- 15/12 • • Appuis qui leur sont spécialement adaptés, p.ex. pour la tête ou les pieds [5]
- 15/14 • Meubles de travail pour dentistes; Leurs accessoires [5]
- 15/16 • • Dispositifs de stockage, de maintien ou de transport pour pièces à main dentaires ou similaires [5]
- 15/18 • • • comprenant des moyens de rappel pour ranger un tuyau flexible [5]

Dispositifs d'inhumation

- 17/00 Cercueils; Linceuls; Urnes funéraires**
 17/007 • caractérisés par le matériau de construction utilisé, p.ex. matériau biodégradable; Utilisation de plusieurs matériaux [5]
 17/013 • Cercueils dépliés [5]
 17/02 • Fermetures de cercueils; Leurs garnitures
 17/04 • Accessoires pour cercueils
 17/06 • Sacs pour cadavres; Enveloppes pour cadavres [5]

17/08 • Urnes

19/00 Dispositifs pour hisser ou descendre les cercueils**21/00 Aspects des corbillards ou des véhicules analogues, relatifs aux funérailles [5]****99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]**

A61H APPAREILS DE PHYSIOTHÉRAPIE, p.ex. DISPOSITIFS POUR LOCALISER OU STIMULER LES ENDROITS DE RÉFLECTIVITÉ DU CORPS; RESPIRATION ARTIFICIELLE; MASSAGE; BAINS POUR USAGES THÉRAPEUTIQUES OU HYGIÉNIQUES PARTICULIERS OU POUR PARTIES DÉTERMINÉES DU CORPS (électrothérapie, magnétothérapie, thérapie par radiations, thérapie par ultrasons A61N)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "physiothérapie" couvre le traitement des maladies ou des incapacités à l'aide d'appareils, p.ex. mécaniques, par opposition au traitement par des produits pharmaceutiques ou par la chirurgie. Ainsi sont inclus, à titre d'exemple, les massages, les bains tourbillonnaires et les dispositifs pour l'exercice des membres inertes du corps.

Schéma général

APPAREILS POUR AIDER DES PERSONNES HANDICAPÉES À MARCHER.....	3/00
APPAREILS POUR L'EXERCICE PASSIF, POUR L'EXERCICE DES YEUX.....	1/00, 5/00
MASSAGE	
Techniques utilisées.....	7/00, 9/00, 15/00, 23/00
Ceintures, bandes ou peignes pour massage.....	11/00
Massage de certaines parties du corps et instruments correspondants.....	13/00, 19/00, 21/00
Accessoires pour massages.....	37/00
RESPIRATION ARTIFICIELLE.....	31/00
BAINS THÉRAPEUTIQUES OU HYGIÉNIQUES.....	33/00, 35/00, 36/00
APPAREILS POUR LOCALISER OU STIMULER LES ENDROITS DE RÉFLECTIVITÉ DU CORPS.....	39/00
MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE.....	99/00

- 1/00 Appareils pour l'exercice passif (A61H 5/00 a priorité); Appareils vibrateurs; Dispositifs de chiropractie, p.ex. dispositifs pour appliquer des chocs au corps, dispositifs externes pour étirer ou aligner de façon brève des os non fracturés [2]**
- Note(s)**
 Ce groupe ne couvre pas les procédés ou dispositifs d'orthopédie, qui sont couverts par le groupe A61F 5/00.
- 1/02 • Appareils d'exercice extenseurs ou de ployage
- 3/00 Appareils pour aider des personnes handicapées à marcher** (appareils pour apprendre à marcher aux bébés A47D 13/04)
- 3/02 • Béquilles
 3/04 • Appuis à roues pour aider les personnes handicapées à marcher
 3/06 • Aides pour la marche destinées aux aveugles (remplacement de la perception visuelle directe par une autre A61F 9/08)
- 5/00 Appareils pour l'exercice des yeux**
- 7/00 Dispositifs de pétrissage par succion; Dispositifs non prévus ailleurs pour masser la peau par frottement ou brossage** (dispositifs pour massage électromédical, application de courants électriques par contact A61N 1/18)

- 9/00 Massages pneumatiques ou hydrauliques**
- 11/00 Ceintures, bandes ou peignes pour massage**
 11/02 • Dispositifs de massage à bandes oscillantes longitudinales
- 13/00 Massage des gencives**
- 15/00 Massage au moyen de rouleaux, de boules, p.ex. gonflables ou de chaînes ou de chaînes de rouleaux**
 15/02 • conçus pour appliquer simultanément un traitement par la lumière, la chaleur ou des produits pharmaceutiques
- 19/00 Massage des parties génitales**
- 21/00 Dispositifs de massage pour les cavités du corps**
- 23/00 Massage par percussion ou vibration, p.ex. en utilisant une vibration ultrasonique; Massage par succion-vibration; Massage avec des membranes mobiles**
 23/02 • à entraînement électrique ou magnétique [2]
 23/04 • à entraînement hydraulique ou pneumatique
 23/06 • Percussion à la main

A61H

- 31/00 Respiration artificielle ou stimulation du cœur, p.ex. massage cardiaque** (respiration artificielle par traitement avec du gaz ou de l'air, p.ex. bouche-à-bouche, A61M 16/00; application de courants électriques par électrodes de contact pour stimuler, p.ex. stimulateurs cardiaques, A61N 1/36)
- 31/02 • Poumons d'acier combinés ou non avec des moyens pour respirer des gaz
- 33/00 Bains pour usages thérapeutiques ou hygiéniques particuliers** (A61H 35/00 a priorité; pour nettoyage intestinal subaquatique A61M 9/00; bains électriques ou magnétiques, application de fluides ionisés A61N 1/44) [6]
- 33/02 • Dispositifs pour bains de liquides contenant des gaz ou de liquides dans lesquels les gaz sont amenés ou produits, p.ex. bains carbogazeux
- 33/04 • Appareils pour bains de sable, de boue ou de mousse; Appareils pour bains de métaux, p.ex. utilisant des solutions de sels métalliques [6]
- 33/06 • Bains d'air chaud ou d'air froid artificiels; Bains ou douches de vapeur ou de gaz, p.ex. bains sauna ou finlandais (chambres pneumatiques A61G 10/00)
- 33/08 • • Douches d'air médicales
- 33/10 • • Dispositifs pour bains de vapeur montés sur des tubs
- 33/12 • • Bains de vapeur faciaux
- 33/14 • Dispositifs pour bains de gaz avec ozone, hydrogène ou analogues
- 35/00 Bains pour parties déterminées du corps, p.ex. douches pour la poitrine** (bidets sans moyens d'aspersion vers le haut A47K 3/26; dispositifs pour le nettoyage des fesses A47K 7/08; pour nettoyage intestinal subaquatique A61M 9/00) [6]
- 35/02 • pour les yeux [6]
- 35/04 • pour le nez [6]
- 36/00 Vêtements pour provoquer la sudation**
- 37/00 Accessoires pour massages [6]**
- 39/00 Dispositifs de physiothérapie pour localiser ou stimuler les endroits spécifiques de réflexe du corps, p.ex. acupuncture** (localisation par détection de signaux bioélectriques A61B 5/04; localisation au moyen de courants électriques ou de champs magnétiques A61B 5/05) [2]
- 39/02 • Dispositifs pour localiser lesdits endroits [2]
- 39/04 • Dispositifs pour exercer des pressions auxdits endroits, p.ex. shiatsu [2]
- 39/06 • Dispositifs pour échauffer ou refroidir lesdits endroits dans les limites de vie de la cellule [2]
- 39/08 • Dispositifs pour placer des aiguilles auxdits endroits, c. à d. pour l'acupuncture [2]
- 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2006.01]**

A61J RÉCIPIENTS SPÉCIALEMENT ADAPTÉS À DES FINS MÉDICALES OU PHARMACEUTIQUES; DISPOSITIFS OU PROCÉDÉS SPÉCIALEMENT CONÇUS POUR DONNER À DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES UNE FORME PHYSIQUE DÉTERMINÉE OU UNE FORME PROPRE À LEUR ADMINISTRATION; DISPOSITIFS POUR ADMINISTRER LA NOURRITURE OU LES MÉDICAMENTS PAR VOIE BUCCALE; AMUSETTES BUCCALES POUR BÉBÉS; CRACHOIRS

Schéma général

RÉCIPIENTS SPÉCIALEMENT ADAPTÉS À DES FINS MÉDICALES OU PHARMACEUTIQUES.....	1/00
DISPOSITIFS OU PROCÉDÉS SPÉCIALEMENT CONÇUS POUR DONNER À DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES UNE FORME PHYSIQUE DÉTERMINÉE OU UNE FORME PROPRE À LEUR ADMINISTRATION.....	3/00
ADMINISTRATION DE LA NOURRITURE OU DES REMÈDES	
Biberons, tétines, tubes.....	9/00, 11/00, 15/00
Autres articles.....	7/00
Articles de protection des bouts de seins.....	13/00
AMUSETTES BUCCALES POUR BÉBÉS.....	17/00
DISPOSITIFS POUR RECUEILLIR LES CRACHATS.....	19/00

- 1/00 Récipients spécialement adaptés à des fins médicales ou pharmaceutiques** (capsules ou similaires à absorber par voie buccale A61J 3/07; boîtes à instruments médicaux, sacs de docteur A61B 19/02; récipients pour produits radioactifs G21F 5/00) [4, 5]
- 1/03 • pour pilules ou comprimés (réceptacles pour pilules ou comprimés comportant des moyens particuliers pour leur distribution B65D 83/04) [5]
- 1/05 • pour recueillir, stocker ou administrer du sang, du plasma ou des liquides à usage médical [5]
- 1/06 • • Ampoules ou cartouches (seringues, ampoules ou cartouches A61M 5/28)
- 1/10 • • Récipients du type sac [5]
- 1/12 • • • avec des moyens pour recevoir des échantillons du contenu [5]
- 1/14 • • Détails; Accessoires (A61J 7/00 a priorité; dispositifs d'ouverture B65D, B67B 7/00) [5]
- 1/16 • • • Supports pour récipients [5]
- 1/18 • • • Dispositions pour indiquer l'état, p.ex. l'état stérile, du contenu du récipient [5]
- 1/20 • • • Dispositions pour le transfert des liquides, p.ex. du flacon à la seringue [5]
- 1/22 • • • • avec des moyens pour doser la quantité de liquide [5]
- 3/00 Dispositifs ou procédés spécialement conçus pour donner à des produits pharmaceutiques une forme physique déterminée ou une forme propre à leur administration** (aspects chimiques, voir les classes correspondantes)
- 3/02 • la forme de poudres

- 3/04 • la forme d'onguents
- 3/06 • la forme de pilules, tablettes ou pastilles
- 3/07 • la forme de capsules ou de petits conteneurs similaires à absorber par voie buccale
- 3/08 • la forme de suppositoires ou de bâtons
- 3/10 • la forme de tablettes comprimées (presses à tablettes B30B 11/00)

- 9/02 • à thermomètres
- 9/04 • à système d'alimentation en air
- 9/06 • Supports pour biberons
- 9/08 • Couvres de protection pour biberons

- 11/00 Tétines**
- 11/02 • avec alimentation en air
 - 11/04 • avec système de fixation aux biberons

Administration des remèdes par voie buccale; Biberons en général; Tétines; Dispositifs pour recueillir les crachats

7/00 Dispositifs pour administrer les médicaments par voie buccale, p.ex. cuillères (cuillères à peser G01G 19/56); Dispositifs pour compter les pilules; Dispositions pour l'indication ou le rappel du moment où l'on doit prendre des médicaments

- 7/02 • Dispositifs pour compter les pilules [5]
- 7/04 • Dispositions pour l'indication ou le rappel du moment où l'on doit prendre des médicaments, p.ex. distributeurs programmés [5]

9/00 Biberons en général

13/00 Articles de protection des bouts de seins

15/00 Tubes pour l'alimentation thérapeutique

17/00 Sucettes pour bébés; Anneaux de dentition

- 17/02 • Anneaux de dentition [5]

19/00 Dispositifs pour recueillir les crachats, p.ex. crachoirs (pour dentistes A61C 17/14; sur les lits d'infirmes A61G 7/05)

- 19/02 • Flacons à expectorations
- 19/04 • Crachoirs avec alimentation en eau
- 19/06 • Crachoirs combustibles

A61K PRÉPARATIONS À USAGE MÉDICAL, DENTAIRE OU POUR LA TOILETTE (dispositifs ou procédés spécialement conçus pour donner à des produits pharmaceutiques une forme physique déterminée ou une forme propre à leur administration A61J 3/00; aspects chimiques de, ou utilisation de substances chimiques pour, la désodorisation de l'air, la désinfection ou la stérilisation, les bandages, les pansements, les garnitures absorbantes ou les articles chirurgicaux A61L; compositions à base de savon C11D)

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre les sujets suivants, présentés comme composition (mélange), procédé de préparation de la composition ou procédé de traitement utilisant cette composition:
 - a. Médicaments ou autres compositions biologiques capables de:
 - prévenir, soulager, traiter ou guérir des situations anormales ou pathologiques de corps vivants par des moyens tels que la destruction d'un organisme parasite ou la limitation de l'effet de la maladie ou de l'état anormal par modification chimique de la physiologie de l'hôte ou du parasite (biocides A01N 25/00-A01N 65/00);
 - maintenir, augmenter, diminuer, limiter ou détruire une fonction physiologique du corps, p.ex. compositions vitaminiques, stérilisants sexuels, inhibiteurs de fertilité, promoteurs de croissance ou similaires (stérilisants sexuels pour invertébrés, p.ex. insectes, A01N; régulateurs de croissance des végétaux A01N 25/00-A01N 65/00);
 - diagnostiquer une situation ou un état physiologique par un examen in vivo, p.ex. agents de contraste pour rayons X, compositions pour timbres cutanés (procédés de mesure, de recherche ou d'analyse faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes C12Q; examen de matériel biologique in vitro, p.ex. sang, urine G01N, p.ex. G01N 33/48);
 - b. Compositions pour les soins du corps généralement destinées à désodoriser, protéger, embellir ou entretenir le corps, p.ex. cosmétiques, dentifrices, produits pour l'obturation des dents.
2. Il est important de tenir compte des définitions des groupes d'éléments chimiques qui suivent le titre de la section C.
3. Il est important de tenir compte des notes de la classe C07, par exemple des notes qui suivent le titre de la sous-classe C07D, qui indiquent les règles pour le classement des composés organiques dans cette classe, ces règles s'appliquant aussi au classement des composés organiques dans la sous-classe A61K, sauf indication contraire.
4. Dans la présente sous-classe, à l'exception du groupe A61K 8/00, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
5. L'activité thérapeutique des préparations médicinales est en outre classée dans la sous-classe A61P.

Schéma général

PRÉPARATIONS DENTAIRES.....	6/00
COSMÉTIQUES, PARFUMS.....	8/00
PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES	
caractérisées par la forme.....	9/00
caractérisées par les substances actives	
substances organiques.....	31/00, 35/00, 36/00, 38/00
matériel provenant d'animaux, de protozoaires, de bactéries ou de virus.....	35/00
matériel provenant d'algues, de lichens, de champignons ou de plantes.....	36/00
substances inorganiques.....	33/00, 35/00
obtenues par traitement de substances par énergie ondulatoire ou rayonnement corpusculaire.....	41/00
pour examen in vivo.....	49/00, 51/00

substances radioactives.....	51/00
Vaccins.....	39/00, 45/00
Excipients.....	47/00
Préparations médicinales contenant du matériel génétique, thérapie génique.....	48/00

6/00	Préparations pour la technique dentaire (préparations pour le nettoyage des dents A61K 8/00, A61Q 11/00; fixation des prothèses dans la bouche utilisant des feuilles adhésives ou des compositions adhésives A61C 13/23) [3]	8/27	• • • Zinc; Ses composés [2006.01]
6/02	• Emploi de préparations pour la fabrication de dents artificielles, l'obturation ou le recouvreage des dents [3]	8/28	• • • Zirconium; Ses composés [2006.01]
6/027	• • Emploi d'éléments non métalliques ou de leurs composés, p.ex. de carbone [5]	8/29	• • • Titane; Ses composés [2006.01]
6/033	• • • Composés du phosphore, p.ex. apatite [5]	8/30	• • contenant des composés organiques [2006.01]
6/04	• • Emploi de métaux ou d'alliages [3]	8/31	• • • Hydrocarbures [2006.01]
6/05	• • • Amalgames [5]	8/33	• • • contenant de l'oxygène [2006.01]
6/06	• • Emploi de ciments inorganiques [3]	8/34	• • • • Alcools [2006.01]
6/08	• • Emploi de résines naturelles ou synthétiques [3]	8/35	• • • • Cétones, p.ex. quinones, benzophénone [2006.01]
6/083	• • • Composés obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]	8/36	• • • • Acides carboxyliques; Leurs sels ou anhydrides [2006.01]
6/087	• • • Composés obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]	8/362	• • • • Acides polycarboxyliques [2006.01]
6/09	• • • • Polyuréthanes [5]	8/365	• • • • Acides hydroxycarboxyliques; Acides céto-carboxyliques [2006.01]
6/093	• • • • Composés polyorganosiliciés [5]	8/368	• • • • dans lesquels le groupe carboxyle est directement lié aux atomes de carbone du cycle aromatique [2006.01]
6/097	• • • Polysaccharides [5]	8/37	• • • • Esters d'acides carboxyliques [2006.01]
6/10	• Compositions pour la prise d'empreintes dentaires [3]	8/38	• • • • Percomposés, p.ex. peracides [2006.01]
8/00	Cosmétiques ou préparations similaires pour la toilette [2006.01]	8/39	• • • • Dérivés contenant 2 à 10 groupes oxyalkylène [2006.01]
	Note(s) [2006.01]	8/40	• • • contenant de l'azote (quinones contenant de l'azote A61K 8/35) [2006.01]
	L'utilisation de cosmétiques ou de préparations similaires pour la toilette est en outre classée dans la sous-classe A61Q.	8/41	• • • • Amines [2006.01]
8/02	• caractérisés par une forme physique particulière [2006.01]	8/42	• • • • Amides [2006.01]
	Note(s) [2006.01]	8/43	• • • • Guanidines [2006.01]
	Dans le présent groupe, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.	8/44	• • • • Acides aminocarboxyliques ou leurs dérivés, p.ex. acides aminocarboxyliques contenant du soufre; Leurs sels, esters ou dérivés N-acylés [2006.01]
8/03	• • Compositions liquides avec au moins deux couches distinctes [2006.01]	8/45	• • • • Dérivés contenant 2 à 10 groupes oxyalkylène [2006.01]
8/04	• • Dispersion; Émulsions [2006.01]	8/46	• • • contenant du soufre (A61K 8/44 a priorité) [2006.01]
8/06	• • • Émulsions [2006.01]	8/49	• • • contenant des composés hétérocycliques [2006.01]
8/11	• • Compositions encapsulées [2006.01]	8/55	• • • contenant du phosphore [2006.01]
8/14	• • Liposomes [2006.01]	8/58	• • • contenant des atomes autres que des atomes de carbone, hydrogène, halogène, oxygène, azote, soufre ou phosphore [2006.01]
8/18	• caractérisés par la composition [2006.01]	8/60	• • • Sucres; Leurs dérivés [2006.01]
	Note(s) [2006.01]	8/63	• • • Stéroïdes; Leurs dérivés [2006.01]
	Dans le présent groupe, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.		Note(s) [2006.01]
8/19	• • contenant des composés inorganiques [2006.01]		Le présent groupe couvre les stéroïdes tels qu'ils sont définis dans la Note (1) après le titre de la sous-classe C07J.
8/20	• • • Halogènes; Leur composés [2006.01]	8/64	• • • Protéines; Peptides; Leurs dérivés ou produits de dégradation [2006.01]
8/21	• • • Fluorures; Leurs dérivés [2006.01]	8/65	• • • Collagène; Gélatine; Kératine; Leurs dérivés ou produits de dégradation [2006.01]
8/22	• • • Peroxydes; Oxygène; Ozone [2006.01]	8/66	• • • Enzymes [2006.01]
8/23	• • • Soufre; Sélénium; Tellure; Leurs composés [2006.01]	8/67	• • • Vitamines [2006.01]
8/24	• • • Phosphore; Ses composés [2006.01]	8/68	• • • Sphingolipides, p.ex. céramides, cérébrosides, gangliosides [2006.01]
8/25	• • • Silicium; Ses composés [2006.01]	8/69	• • • contenant du fluor [2006.01]
8/26	• • • Aluminium; Ses composés [2006.01]	8/70	• • • • contenant des groupes perfluorés, p.ex. perfluoroéthers [2006.01]

- 8/72 • • contenant des composés organiques macromoléculaires [2006.01]
- 8/73 • • • Polysaccharides [2006.01]
- 8/81 • • • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons insaturées carbone-carbone [2006.01]
- 8/84 • • • obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons insaturées carbone-carbone [2006.01]
- 8/85 • • • • Polyesters [2006.01]
- 8/86 • • • • Polyéthers [2006.01]
- 8/87 • • • • Polyuréthanes [2006.01]
- 8/88 • • • • Polyamides [2006.01]
- 8/89 • • • • Polysiloxanes [2006.01]
- 8/891 • • • • • saturés, p.ex. diméthicone, phényl triméthicone, C24-C28 méthicone, stéaryl diméthicone [2006.01]
- 8/892 • • • • • • modifiés par un groupe hydroxyle, p.ex. diméthiconol [2006.01]
- 8/893 • • • • • • modifiés par un groupe alkoxy ou aryloxy, p.ex. béhénoxy diméthicone, stéaroxy diméthicone [2006.01]
- 8/894 • • • • • • modifiés par un groupe polyoxyalkylène, p.ex. cétyl diméthicone copolyol [2006.01]
- 8/895 • • • • • contenant du silicium lié à un groupe aliphatique non saturé, p.ex. vinyl diméthicone [2006.01]
- 8/896 • • • • • contenant des atomes autres que du silicium, du carbone, de l'oxygène et de l'hydrogène, p.ex. diméthicone copolyol phosphate [2006.01]
- 8/897 • • • • • • contenant des halogènes, p.ex. fluorosilicones [2006.01]
- 8/898 • • • • • • contenant de l'azote, p.ex. amodiméthicone, triméthyl silyl amodiméthicone, diméthicone propyl PG-bétaïne [2006.01]
- 8/899 • • • • • • contenant du soufre, p.ex. sodium PG-propyldiméthicone thiosulfate copoyol [2006.01]
- 8/90 • • • Polymères séquencés (A61K 8/89 a priorité) [2006.01]
- 8/91 • • • Polymères greffés (A61K 8/89 a priorité) [2006.01]
- 8/92 • • Huiles, graisses ou cires; Leurs dérivés, p.ex. produits d'hydrogénation [2006.01]
- 8/96 • • contenant des produits de constitution indéterminée ou leurs dérivés [2006.01]
- 8/97 • • • d'origine végétale, p.ex. extraits de plantes [2006.01]
- 8/98 • • • d'origine animale [2006.01]
- 8/99 • • • de micro-organismes [2006.01]
- 9/00 Préparations médicinales caractérisées par un aspect particulier**
- 9/02 • Suppositoires; Bougies; Excipients pour suppositoires ou bougies (appareils pour leur fabrication A61J 3/08; dispositifs pour leur introduction dans le corps A61M 31/00)
- 9/06 • Onguents; Excipients pour ceux-ci (appareils pour leur fabrication A61J 3/04)
- 9/08 • Solutions [2, 3]
- 9/10 • Dispersions; Emulsions [2, 3]
- 9/107 • • Emulsions [5]
- 9/113 • • • Emulsions multiples, p.ex. huile-dans l'eau-dans l'huile [5]
- 9/12 • • • Aérosols; Mousses [2, 3]
- 9/127 • • • Liposomes [5]
- 9/133 • • • • Vésicules unilamellaires [5]
- 9/14 • • à l'état particulaire, p.ex. poudres (microcapsules A61K 9/50) [2]
- 9/16 • • • Agglomérés; Granulés; Microbilles [2]
- 9/18 • • • Adsorbats [2]
- 9/19 • • • lyophilisées [6]
- 9/20 • • Pilules, pastilles ou comprimés [2]
- 9/22 • • • du type à libération prolongée ou discontinue [2]
- 9/24 • • • • en doses unitaires constituées de couches ou feuilletées [2]
- 9/26 • • • • Particules distinctes dans une matrice support [2]
- 9/28 • • • Dragées; Pilules ou comprimés avec revêtements [2]
- 9/30 • • • • Revêtements organiques [2]
- 9/32 • • • • • contenant des polymères synthétiques solides [2]
- 9/34 • • • • • contenant des gommages ou résines naturelles [2]
- 9/36 • • • • • contenant des hydrates de carbone ou leurs dérivés (A61K 9/34 a priorité) [2]
- 9/38 • • • • • contenant des protéines ou leurs dérivés [2]
- 9/40 • • • • • • contenant de la gélatine [2]
- 9/42 • • • • • • contenant des cires, des acides gras supérieurs, des alcools gras supérieurs ou leurs dérivés, p.ex. chocolats [2]
- 9/44 • • • avec des impressions, reliefs, rainures ou perforations [2]
- 9/46 • • • effervescents [2]
- 9/48 • • Préparations en capsules, p.ex. de gélatine, de chocolat [2]
- 9/50 • • • Microcapsules (A61K 9/52 a priorité) [2]
- 9/51 • • • • Nanocapsules [5]
- 9/52 • • • du type à libération prolongée ou discontinue [2]
- 9/54 • • • • contenant des particules distinctes avec des revêtements de différentes épaisseurs ou de différents matériaux [2]
- 9/56 • • • • • Revêtements organiques [2]
- 9/58 • • • • • • contenant des polymères synthétiques solides [2]
- 9/60 • • • • • • contenant des gommages ou des résines naturelles [2]
- 9/62 • • • • • • contenant des hydrates de carbone ou leurs dérivés (A61K 9/60 a priorité) [2]
- 9/64 • • • • • • contenant des protéines ou leurs dérivés [2]
- 9/66 • • • • • contenant des émulsions, dispersions ou solutions [2]
- 9/68 • • du type chewing-gum [2]
- 9/70 • • Bases pour bande, feuille ou filament [2]
- 9/72 • • à fumer ou inhaler [2]
- Note(s) [2006.01]**
1. Une composition, c. à d. un mélange de deux ou plusieurs parties constitutives, est classée dans le dernier des groupes A61K 31/00-A61K 47/00 qui prévoit au moins une de ces parties constitutives. Les parties constitutives peuvent être des composés simples ou d'autres ingrédients simples.

2. Toute partie d'une composition qui n'est pas elle-même identifiée lors du classement effectué en appliquant la note (1) mais qui est considérée comme nouvelle et non évidente doit aussi être classée dans le dernier groupe approprié des groupes A61K 31/00-A61K 47/00. Cette partie peut être soit une partie constitutive simple, soit une composition proprement dite.
3. Toute partie d'une composition qui n'est pas identifiée lors du classement effectué en appliquant la note (1) ou la note (2) et qui est considérée comme présentant une valeur informative pour la recherche, peut aussi être classée dans le dernier groupe approprié des groupes A61K 31/00-A61K 47/00. Tel peut notamment être le cas lorsqu'elle présente un intérêt pour la recherche de compositions au moyen d'une combinaison de symboles de classement. Ces classements non obligatoires doivent être considérés comme des "informations additionnelles".

31/00 Préparations médicinales contenant des ingrédients actifs organiques [2]

Note(s)

1. Les composés actifs organiques formant des sels ou des complexes avec des métaux lourds ne sont pas classés dans les groupes A61K 31/28, A61K 31/555 ou A61K 31/7135, sauf indication contraire explicite, p.ex. hémine A61K 31/555.
2. Dans le présent groupe, les expressions "contenant d'autres hétérocycles" et "condensés avec des systèmes hétérocycliques" couvrent également les composés ayant plusieurs hétérocycles identiques.

- 31/01 • Hydrocarbures [2]
 31/015 • • carbocycliques [2]
 31/02 • Hydrocarbures halogénés [2]
 31/025 • • carbocycliques [2]
 31/03 • • • aromatiques [2]
 31/035 • • ayant une insaturation aliphatique [2]
 31/04 • Composés nitrés [2]
 31/045 • Composés hydroxylés, p.ex. alcools; Leurs sels, p.ex. alcoolates (hydroperoxydes A61K 31/327) [2, 7]
 31/047 • • ayant plusieurs groupes hydroxyle, p.ex. sorbitol [7]
 31/05 • • Phénols [2]
 31/055 • • • le noyau aromatique étant substitué par un halogène [2]
 31/06 • • • le noyau aromatique étant substitué par des groupes nitro [2]
 31/065 • • Alcools acycliques diphenyl-substitués [2]
 31/07 • Composés du rétinol, p.ex. vitamine A (acides rétinoïques A61K 31/203) [2, 7]
 31/075 • Ethers ou acétals [2]
 31/08 • • acycliques, p.ex. paraformaldéhyde [2]
 31/085 • • ayant une liaison éther à un carbone cyclique d'un noyau aromatique [2]
 31/09 • • • ayant plusieurs liaisons éther [2]
 31/095 • Composés du soufre, du sélénium ou du tellure, p.ex. thiols [2]
 31/10 • • Sulfures; Sulfoxydes; Sulfones [2]
 31/105 • • Persulfures (disulfures de thiurame A61K 31/145; acides thiosulfoniques A61K 31/185) [2]
 31/11 • Aldéhydes [2]
 31/115 • • Formaldéhyde [2]
 31/12 • Cétones [2]

- 31/121 • • acycliques [7]
 31/122 • • ayant l'atome d'oxygène lié directement à un cycle, p.ex. quinones, vitamine K₁, anthraline [7]
 31/125 • • • Camphre; Ses dérivés substitués sur le cycle [2]
 31/13 • Amines, p.ex. amantadine (A61K 31/04 a priorité) [2]
 31/131 • • acycliques [7]
 31/132 • • ayant plusieurs groupes amino, p.ex. spermidine, putrescine [7]
 31/133 • • ayant des groupes hydroxyle, p.ex. sphingosine [7]
 31/135 • • ayant des cycles aromatiques, p.ex. méthadone [2, 7]
 31/136 • • • ayant le groupe amino lié directement au cycle aromatique, p.ex. benzène-amine [7]
 31/137 • • • Arylalkylamines, p.ex. amphétamine, épinéphrine, salbutamol, éphédrine [7]
 31/138 • • • Aryloxyalkylamines, p.ex. propranolol, tamoxifène, phénoxybenzamine (aténolol A61K 31/165; pindolol A61K 31/404; timolol A61K 31/5377) [7]
 31/14 • • Composés d'ammonium quaternaire, p.ex. édrophonium, choline (bétaines A61K 31/205) [2]
 31/145 • • ayant des atomes de soufre, p.ex. thiurames ($\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{S}}-\overset{\text{C}}{\text{S}}-\overset{\text{N}}{\text{C}}$ ou $\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{S}}-\overset{\text{S}}{\text{S}}-\overset{\text{C}}{\text{S}}-\overset{\text{N}}{\text{C}}$); Sulfinylamines ($-\text{N}=\text{SO}$); Sulfonylamines ($-\text{N}=\text{SO}_2$) (isothiourées A61K 31/155) [2, 7]
 31/15 • • Oximes ($\text{C}=\text{N}-\text{O}$); Hydrazines ($\text{N}-\text{N}$); Hydrazones ($\text{N}=\text{N}=\text{O}$) [2]
 31/155 • • Amidines ($-\text{N}=\overset{\text{C}}{\text{N}}-\overset{\text{N}}{\text{C}}$), p.ex. guanidine ($\text{H}_2\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{N}}(\text{NH})-\overset{\text{N}}{\text{NH}_2}$), isourée ($\text{HN}=\overset{\text{C}}{\text{OH}}(\text{NH}_2)$), isothiourée ($\text{HN}=\overset{\text{C}}{\text{SH}}(\text{NH}_2)$) [2]
 31/16 • Amides, p.ex. acides hydroxamiques [2]
 31/164 • • d'un acide carboxylique avec un aminoalcool, p.ex. céramides [7]
 31/165 • • ayant des cycles aromatiques, p.ex. colchicine, aténolol, progabide [2]
 31/166 • • • ayant l'atome de carbone d'un groupe carboxamide lié directement au cycle aromatique, p.ex. procainamide, procarbazine, métoclopramide, labétalol [7]
 31/167 • • • ayant l'atome d'azote d'un groupe carboxamide lié directement au cycle aromatique, p.ex. lidocaïne, paracétamol [7]
 31/17 • • ayant le groupe $\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{O}}(\text{O})-\overset{\text{N}}{\text{C}}$ ou $\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{S}}(\text{O})-\overset{\text{N}}{\text{C}}$, p.ex. urée, thiourée, carmustine (isourées, isothiourées A61K 31/155; sulfonylurées A61K 31/64) [2, 7]
 31/175 • • • ayant le groupe $\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{O}}(\text{O})-\overset{\text{N}}{\text{N}}-\overset{\text{N}}{\text{C}}$, $\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{O}}(\text{O})-\overset{\text{N}}{\text{N}}=\text{N}$ ou $\text{N}-\overset{\text{C}}{\text{O}}(\text{O})-\overset{\text{N}}{\text{N}}-\text{N}=\text{N}$, p.ex. carbonohydrazides, carbazones, semicarbazides, semicarbazones; Leurs thio-analogues [2, 7]
 31/18 • • Sulfamides (composés contenant un groupe para-N-benzènesulfonyl-N- A61K 31/63) [2]
 31/185 • Acides; Leurs anhydrides, halogénures ou sels, p.ex. acides du soufre, acides imidiques, hydrazoniques ou hydroximiques (acides hydroxamiques A61K 31/16, peroxyacides A61K 31/327) [2, 7]
 31/19 • • Acides carboxyliques, p.ex. acide valproïque (acide salicylique A61K 31/60) [2, 7]
 31/191 • • • Acides acycliques ayant plusieurs groupes hydroxyle, p.ex. acide gluconique [7]
 31/192 • • • ayant des groupes aromatiques, p.ex. sulindac, acides 2-aryl-propioniques, acide éthacrynique [7]
 31/194 • • • ayant plusieurs groupes carboxyle, p.ex. acides succinique, maléique ou phtalique [7]
 31/195 • • • ayant un groupe amino [2, 7]

<u>Note(s)</u>	
	Dans le présent groupe, l'expression "groupe amino" couvre également le "groupe acylamino".
31/196	• • • le groupe amino étant lié directement à un cycle, p.ex. acide anthranilique, acide méfénamique, diclofénac, chlorambucil [7]
31/197	• • • les groupes amino et carboxyle étant liés à la même chaîne carbone acyclique, p.ex. acide gamma-aminobutyrique (GABA), bêta-alanine, acide epsilon-aminocaproïque, acide pantothénique (carnitine A61K 31/205) [7]
31/198	• • • Alpha-amino-acides, p.ex. alanine, acide édétique (EDTA) (bétaine A61K 31/205; proline A61K 31/401; tryptophane A61K 31/405; histidine A61K 31/4172; peptides non dégradés en amino-acides individuels A61K 38/00) [7]
31/20	• • • ayant un groupe carboxyle lié à une chaîne acyclique d'au moins sept atomes de carbone, p.ex. acides stéarique, palmitique ou arachidique [2]
31/201	• • • ayant une ou deux doubles liaisons, p.ex. acides oléique ou linoléique [7]
31/202	• • • ayant au moins trois doubles liaisons, p.ex. acide linoléique (eicosanoïdes, p.ex. leucotriènes, A61K 31/557) [7]
31/203	• • • Acides rétinoïques [7]
31/205	• • Sels d'addition d'acides organiques avec des amines; Sels d'ammonium quaternaire internes, p.ex. bétaine, carnitine [2]
31/21	• Esters, p.ex. nitroglycérine, sélénoyanates [2]
31/215	• • d'acides carboxyliques [2]
31/216	• • d'acides ayant des cycles aromatiques, p.ex. bénactizyne, clofibrate [7]
31/22	• • d'acides acycliques, p.ex. pravastatine [2]
31/221	• • • avec des composés ayant un groupe amino, p.ex. acétylcholine, acétylcarnitine [7]
31/222	• • • avec des composés ayant des groupes aromatiques, p.ex. dipivéfrine, ibopamine [7]
31/223	• • • d'alpha-amino-acides [7]
31/225	• • • Acides polycarboxyliques [2]
31/23	• • • d'acides ayant un groupe carboxyle lié à une chaîne d'au moins sept atomes de carbone [2]
31/231	• • • ayant une ou deux doubles liaisons [7]
31/232	• • • ayant au moins trois doubles liaisons, p.ex. étrétinate [7]
31/235	• • • ayant un noyau aromatique lié au groupe carboxyle [2]
31/24	• • • ayant un groupe amino ou nitro [2]
31/245	• • • du type acide aminobenzoïque, p.ex. procaine, novocaïne (esters de l'acide salicylique A61K 31/60) [2]
31/25	• • • avec des alcools polyoxyalkylés, p.ex. esters de polyéthylèneglycol [2]
31/255	• • d'acides oxygénés du soufre ou de leurs thio-analogues [2]
31/26	• • Esters d'acide cyanique ou isocyanique; Esters d'acide thiocyanique ou isothiocyanique [2, 7]
31/265	• • d'acides carbonique, thiocarboniques, thiocarboxyliques, p.ex. acide thio-acétique, acide xanthogénique, acide trithiocarbonique [2]
31/27	• • d'acides carbamiques ou thiocarbamiques, p.ex. méprobamate, carbachol, néostigmine [2]
31/275	• Nitriles; Isonitriles [2]
31/277	• • ayant un cycle, p.ex. vérapamil [7]
31/28	• Composés contenant des métaux lourds [2]
31/282	• • Composés du platine [7]
31/285	• • Composés de l'arsenic [2]
31/29	• • Composés de l'antimoine ou du bismuth [2]
31/295	• • Composés de métaux du groupe du fer [2]
31/30	• • Composés du cuivre [2]
31/305	• • Composés du mercure [2]
31/31	• • • contenant de l'azote [2]
31/315	• • Composés du zinc [2]
31/32	• • Composés de l'étain [2]
31/325	• Acides carbamiques; Acides thiocarbamiques; Leurs anhydrides ou sels (thiurames A61K 31/145) [2]
31/327	• Composés peroxy, p.ex. hydroperoxydes, peroxydes, peroxyacides [7]
31/33	• Composés hétérocycliques [2]
31/335	• • ayant l'oxygène comme seul hétéro-atome d'un cycle, p.ex. fungichromine [2]
31/336	• • • ayant des cycles à trois chaînons, p.ex. oxirane, fumagilline [7]
31/337	• • • ayant des cycles à quatre chaînons, p.ex. taxol [7]
31/34	• • • ayant des cycles à cinq chaînons avec un oxygène comme seul hétéro-atome d'un cycle, p.ex. isosorbide [2]
31/341	• • • non condensés avec un autre cycle, p.ex. ranitidine, furosémide, bufétolol, muscarine [7]
31/343	• • • condensés avec un carbocycle, p.ex. coumarane, bufaralol, béfonolol, clobenfurol, amiodarone [7]
31/345	• • • Nitrofuranes (nitrofurantoïne A61K 31/4178) [2, 7]
31/35	• • • ayant des cycles à six chaînons avec un oxygène comme seul hétéro-atome d'un cycle [2]
31/351	• • • non condensés avec un autre cycle [7]
31/352	• • • condensés avec des carbocycles, p.ex. cannabinoles, méthanthéline [7]
31/353	• • • 3,4-Dihydrobenzopyranes, p.ex. chromane, catéchine [7]
31/355	• • • Tocophérols, p.ex. vitamine E [2]
31/357	• • • ayant plusieurs atomes d'oxygène dans le même cycle, p.ex. éthers en couronne, guanadrel [7]
31/36	• • • Composés contenant des groupes méthylènedioxyphényle, p.ex. sésamine [2]
31/365	• • Lactones [2]
31/366	• • • ayant des cycles à six chaînons, p.ex. delta-lactones [7]
31/37	• • • Coumarines, p.ex. psoralène [2]
31/375	• • • Acide ascorbique, c. à d. vitamine C; Ses sels [2]
31/38	• • ayant le soufre comme hétéro-atome d'un cycle [2]
31/381	• • • ayant des cycles à cinq chaînons [7]
31/382	• • • ayant des cycles à six chaînons, p.ex. thioxanthènes (thiothixène A61K 31/496) [7]
31/385	• • • ayant plusieurs atomes de soufre dans le même cycle [2]
31/39	• • • ayant des atomes d'oxygène dans le même cycle [2]
31/395	• • ayant l'azote comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. guanéthidine, rifamycines (rifampine A61K 31/496) [2, 7]
31/396	• • • ayant des cycles à trois chaînons, p.ex. aziridine [7]
31/397	• • • ayant des cycles à quatre chaînons, p.ex. azétidine [7]

- 31/40 • • • ayant des cycles à cinq chaînons avec un azote comme seul hétéro-atome d'un cycle, p.ex. sulpiride, succinimide, tolmétine, buflomédil [2]
- 31/401 • • • • Proline; Ses dérivés, p.ex. captopril [7]
- 31/4015 • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle, p.ex. piracétam, éthosuximide [7]
- 31/402 • • • • substitués par un groupe aryle en position 1, p.ex. pirétanide [7]
- 31/4025 • • • • non condensés et contenant d'autres hétérocycles, p.ex. cromakalim [7]
- 31/403 • • • • condensés avec des carbocycles, p.ex. carbazole [7]
- 31/4035 • • • • Isoindoles, p.ex. phtalimide [7]
- 31/404 • • • • Indoles, p.ex. pindolol [7]
- 31/4045 • • • • • Indole-alkylamines; Leurs amides, p.ex. sérotonine, mélatonine [7]
- 31/405 • • • • • Acides indole-alkanecarboxyliques; Leurs dérivés, p.ex. tryptophane, indométhacine [2]
- 31/407 • • • • condensés avec des systèmes hétérocycliques, p.ex. kétorolac, physostigmine [7]
- 31/409 • • • • ayant quatre de ces cycles, p.ex. dérivés de la porphine, bilirubine, biliverdine (hémine, hématine A61K 31/555) [7]
- 31/41 • • • ayant des cycles à cinq chaînons avec plusieurs hétéro-atomes cycliques, l'un au moins étant l'azote, p.ex. tétrazole [2]
- 31/415 • • • • 1,2-Diazoles [2, 7]
- 31/4152 • • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle, p.ex. antipyrine, phénylbutazone, sulfapyrazone [7]
- 31/4155 • • • • • non condensés et contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/416 • • • • • condensés avec des systèmes carbocycliques, p.ex. indazole [7]
- 31/4162 • • • • • condensés avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/4164 • • • • 1,3-Diazoles [7]
- 31/4166 • • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle, p.ex. phénytoïne [7]
- 31/4168 • • • • • ayant un atome d'azote lié en position 2, p.ex. clonidine [7]
- 31/417 • • • • • Imidazole-alkylamines, p.ex. histamine, phentolamine [7]
- 31/4172 • • • • • Acides imidazole-alkanecarboxyliques, p.ex. histidine [7]
- 31/4174 • • • • • Arylalkylimidazoles, p.ex. oxymétazoline, naphazoline, miconazole [7]
- 31/4178 • • • • • non condensés et contenant d'autres hétérocycles, p.ex. pilocarpine, nitrofurantoïne [7]
- 31/4184 • • • • • condensés avec des carbocycles, p.ex. benzimidazoles [7]
- 31/4188 • • • • • condensés avec des systèmes hétérocycliques, p.ex. biotine, sorbinil [7]
- 31/4192 • • • • 1,2,3-Triazoles [7]
- 31/4196 • • • • 1,2,4-Triazoles [7]
- 31/42 • • • • Oxazoles [2, 7]
- 31/421 • • • • • 1,3-Oxazoles, p.ex. pémoline, triméthadione [7]
- 31/422 • • • • • non condensés et contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/423 • • • • • condensés avec des carbocycles [7]
- 31/424 • • • • • condensés avec des systèmes hétérocycliques, p.ex. acide clavulanique [7]
- 31/4245 • • • • Oxadiazoles [7]
- 31/425 • • • • Thiazoles [2, 7]
- 31/426 • • • • • 1,3-Thiazoles [7]
- 31/427 • • • • • non condensés et contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/428 • • • • • condensés avec des carbocycles [7]
- 31/429 • • • • • condensés avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/43 • • • • • Composés contenant des systèmes cycliques thia-4 aza-1 bicyclo [3.2.0] heptane, c.à d. composés contenant un système cyclique de formule
- $C_6-C_5-S-C_4-C_3$
 C_7-N-C_2 , p.ex. pénicillines, pénèmes [2, 6]
- 31/431 • • • • • • contenant d'autres systèmes hétérocycliques, p.ex. ticarcilline, azlocilline, oxacilline [7]
- 31/433 • • • • Thiadiazoles [7]
- 31/435 • • • ayant des cycles à six chaînons avec un azote comme seul hétéro-atome d'un cycle [2]
- 31/4353 • • • • condensés en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/4355 • • • • • le système hétérocyclique contenant un cycle à cinq chaînons ayant l'oxygène comme hétéro-atome du cycle [7]
- 31/436 • • • • • le système hétérocyclique contenant un cycle à six chaînons ayant l'oxygène comme hétéro-atome du cycle, p.ex. rapamycine [7]
- 31/4365 • • • • • le système hétérocyclique ayant le soufre comme hétéro-atome du cycle, p.ex. ticlopidine [7]
- 31/437 • • • • • le système hétérocyclique contenant un cycle à cinq chaînons ayant l'azote comme hétéro-atome du cycle, p.ex. indolizine, bêta-carboline [7]
- 31/4375 • • • • • le système hétérocyclique contenant un cycle à six chaînons ayant l'azote comme hétéro-atome du cycle, p.ex. quinolizines, naphtyridines, berbérine, vincamine [7]
- 31/438 • • • • • le cycle étant condensé en spiro avec des systèmes carbocycliques ou hétérocycliques [7]
- 31/439 • • • • • le cycle formant une partie d'un système cyclique ponté, p.ex. quinuclidine (aza-8-bicyclo [3.2.1] octanes A61K 31/46) [7]
- 31/44 • • • • Pyridines non condensées; Leurs dérivés hydrogénés [2, 7]
- 31/4402 • • • • • substituées uniquement en position 2, p.ex. phéniramine, bisacodyl [7]
- 31/4406 • • • • • substituées uniquement en position 3, p.ex. zimeldine (acide nicotinique A61K 31/455) [7]
- 31/4409 • • • • • substituées uniquement en position 4, p.ex. isoniazide, iproniazide [7]
- 31/4412 • • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle [7]
- 31/4415 • • • • • Pyridoxine, c. à d. vitamine B₆ (phosphate de pyridoxal A61K 31/675) [7]
- 31/4418 • • • • • ayant un carbocycle lié directement à l'hétérocycle, p.ex. cyproheptadine [7]

- 31/4422 • • • • • 1,4-Dihydropyridines, p.ex. nifédipine, nicardipine [7]
- 31/4425 • • • • • Dérivés de pyridinium, p.ex. pralidoxime, pyridostigmine [7]
- 31/4427 • • • • • contenant d'autres systèmes hétérocycliques [7]
- 31/443 • • • • • • contenant un cycle à cinq chaînons avec l'oxygène comme hétéro-atome du cycle [7]
- 31/4433 • • • • • • contenant un cycle à six chaînons avec l'oxygène comme hétéro-atome du cycle [7]
- 31/4436 • • • • • • contenant un hétérocycle avec le soufre comme hétéro-atome du cycle [7]
- 31/4439 • • • • • • contenant un cycle à cinq chaînons avec l'azote comme hétéro-atome du cycle, p.ex. oméprazole (nicotine A61K 31/465) [7]
- 31/444 • • • • • • contenant un cycle à six chaînons avec l'azote comme hétéro-atome du cycle, p.ex. amrinone [7]
- 31/445 • • • • • • Pipéridines non condensées, p.ex. pipérocaine [2, 7]
- 31/4453 • • • • • • substituées uniquement en position 1, p.ex. propipocaïne, dipérodone [7]
- 31/4458 • • • • • • substituées uniquement en position 2, p.ex. méthylphénidate [7]
- 31/4462 • • • • • • substituées uniquement en position 3 [7]
- 31/4465 • • • • • • substituées uniquement en position 4 [7]
- 31/4468 • • • • • • ayant un atome d'azote lié directement en position 4, p.ex. clébopride, fentanyl [7]
- 31/45 • • • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle, p.ex. cycloheximide [2, 7]
- 31/451 • • • • • • ayant un carbocycle lié directement à l'hétérocycle, p.ex. glutéthimide, mépéridine, lopéramide, phencyclidine, pimindoline [7]
- 31/4515 • • • • • • ayant un groupe butyrophénone en position 1, p.ex. halopéridol (pipampénone A61K 31/4545) [7]
- 31/452 • • • • • • Dérivés de pipéridinium (pancuronium A61K 31/58) [7]
- 31/4523 • • • • • • contenant d'autres systèmes hétérocycliques [7]
- 31/4525 • • • • • • • contenant un cycle à cinq chaînons avec l'oxygène comme hétéro-atome du cycle [7]
- 31/453 • • • • • • • contenant un cycle à six chaînons avec l'oxygène comme hétéro-atome du cycle [7]
- 31/4535 • • • • • • • contenant un hétérocycle avec le soufre comme hétéro-atome du cycle, p.ex. pizotifène [7]
- 31/454 • • • • • • • contenant un cycle à cinq chaînons avec l'azote comme hétéro-atome du cycle, p.ex. pimozide, dompéridone [7]
- 31/4545 • • • • • • • contenant un cycle à six chaînons avec l'azote comme hétéro-atome du cycle, p.ex. pipampénone, anabesine [7]
- 31/455 • • • • • • Acide nicotinique, c. à d. niacine; Ses dérivés, p.ex. esters, amides [2]
- 31/46 • • • • • Aza-8-bicyclo[3.2.1]octane; Ses dérivés, p.ex. atropine, cocaïne [2]
- 31/465 • • • • • Nicotine; Ses dérivés [2]
- 31/47 • • • • • Quinoléines; Isoquinoléines [2]
- 31/4704 • • • • • • 2-Quinolones, p.ex. carbostyryle [7]
- 31/4706 • • • • • • 4-Aminoquinoléines; 8-Aminoquinoléines, p.ex. chloroquine, primaquine [7]
- 31/4709 • • • • • • Quinoléines non condensées contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/472 • • • • • • Isoquinoléines non condensées, p.ex. papavérine [7]
- 31/4725 • • • • • • • contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/473 • • • • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques, p.ex. acridines, phénantridines [7]
- 31/4738 • • • • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/4741 • • • • • • • condensées avec des systèmes cycliques ayant l'oxygène comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. dérivés du tubocurarine, noscapine, bicuculline [7]
- 31/4743 • • • • • • • condensées avec des systèmes cycliques ayant le soufre comme hétéro-atome d'un cycle [7]
- 31/4745 • • • • • • • condensées avec des systèmes cycliques ayant l'azote comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. phénanthrolines (dérivés de la yohimbine, vinblastine A61K 31/475; dérivés de l'ergoline A61K 31/48) [7]
- 31/4747 • • • • • • condensées en spiro [7]
- 31/4748 • • • • • • formant une partie de systèmes cycliques pontés (strychnine A61K 31/475; dérivés du morphinane A61K 31/485) [7]
- 31/475 • • • • • • ayant un cycle indole, p.ex. yohimbine, réserpine, strychnine, vinblastine (vincamine A61K 31/4375) [2, 7]
- 31/48 • • • • • • Dérivés de l'ergoline, p.ex. acide lysergique, ergotamine [2, 7]
- 31/485 • • • • • • Dérivés du morphinane, p.ex. morphine, codéine [2, 7]
- 31/49 • • • • • • Dérivés du cinchonane, p.ex. quinine [2, 7]
- 31/495 • • • • • • ayant des cycles à six chaînons avec deux azote comme seuls hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. pipérazine (A61K 31/48 a priorité) [2]
- 31/496 • • • • • • Pipérazines non condensées contenant d'autres hétérocycles, p.ex. rifampine, thiothixène [7]
- 31/4965 • • • • • • Pyrazines non condensées [7]
- 31/497 • • • • • • • contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/498 • • • • • • Pyrazines ou pipérazines condensées en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques, p.ex. quinoxaline, phénazine [7]
- 31/4985 • • • • • • Pyrazines ou pipérazines condensées en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/499 • • • • • • Pyrazines ou pipérazines condensées en spiro [7]
- 31/4995 • • • • • • Pyrazines ou pipérazines formant une partie de systèmes cycliques pontés [7]
- 31/50 • • • • • • Pyridazines; Pyridazines hydrogénées [2, 7]
- 31/501 • • • • • • • non condensées et contenant d'autres hétérocycles [7]

- 31/502 • • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques, p.ex. cinnoline, phtalazine [7]
- 31/5025 • • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/503 • • • • condensées en spiro [7]
- 31/504 • • • • formant une partie de systèmes cycliques pontés [7]
- 31/505 • • • • Pyrimidines; Pyrimidines hydrogénées, p.ex. triméthoprime [2, 7]
- 31/506 • • • • non condensées et contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/51 • • • • Thiamines, p.ex. vitamine B₁ [2]
- 31/513 • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle, p.ex. cytosine [7]
- 31/515 • • • • Acides barbituriques; Leurs dérivés, p.ex. pentobarbital sodique [2]
- 31/517 • • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques, p.ex. quinazoline, périmidine [7]
- 31/519 • • • • condensées en ortho ou en péri avec des hétérocycles [7]
- 31/52 • • • • Purines, p.ex. adénine [2, 7]
- 31/522 • • • • ayant des groupes oxo liés directement à l'hétérocycle, p.ex. hypoxanthine, guanine, acyclovir [7]
- 31/525 • • • • Iso-alloxazines, p.ex. riboflavines, vitamine B₂ [2]
- 31/527 • • • • condensées en spiro [7]
- 31/529 • • • • formant une partie de systèmes cycliques pontés [7]
- 31/53 • • • ayant des cycles à six chaînons avec trois azote comme seuls hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. chlorazanyl, mélamine (méarsoprol A61K 31/555) [2]
- 31/535 • • • ayant des cycles à six chaînons avec au moins un azote et au moins un oxygène comme hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. 1,2-oxazines [2]
- 31/5355 • • • Oxazines non condensées contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/536 • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques [7]
- 31/5365 • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/537 • • • condensées en spiro ou formant une partie de systèmes cycliques pontés [7]
- 31/5375 • • • 1,4-Oxazines, p.ex. morpholine [7]
- 31/5377 • • • non condensées et contenant d'autres hétérocycles, p.ex. timolol [7]
- 31/538 • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques [7]
- 31/5383 • • • condensées en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/5386 • • • condensées en spiro ou formant une partie de systèmes cycliques pontés [7]
- 31/539 • • • ayant plusieurs atomes d'oxygène dans le même cycle, p.ex. dioxazines [7]
- 31/5395 • • • ayant plusieurs atomes d'azote dans le même cycle, p.ex. oxadiazines [7]
- 31/54 • • • ayant des cycles à six chaînons avec au moins un azote et au moins un soufre comme hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. sulthiame [2]
- 31/541 • • • Thiazines non condensées contenant d'autres hétérocycles [7]
- 31/5415 • • • condensés en ortho ou en péri avec des systèmes carbocycliques, p.ex. phénothiazine, chlorpromazine, piroxicam [7]
- 31/542 • • • condensés en ortho ou en péri avec des systèmes hétérocycliques [7]
- 31/545 • • • Composés contenant des systèmes cycliques thia-5 aza-1 bicyclo [4.2.0] octane, c.à d. composés contenant un système cyclique de formule
- , p.ex. céphalosporines, céfaclor, céphalexine [2, 6]
- 31/546 • • • contenant d'autres hétérocycles, p.ex. céphalotine [7]
- 31/547 • • • condensés en spiro ou formant une partie de systèmes cycliques pontés [7]
- 31/548 • • • ayant plusieurs atomes de soufre dans le même cycle [7]
- 31/549 • • • ayant plusieurs atomes d'azote dans le même cycle, p.ex. hydrochlorothiazide [7]
- 31/55 • • • ayant des cycles à sept chaînons, p.ex. azélastine, pentylénététrazole [2]
- 31/551 • • • ayant deux atomes d'azote comme hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. clozapine, dilazèpe [7]
- 31/5513 • • • 1,4-Benzodiazépines, p.ex. diazépam [7]
- 31/5517 • • • condensées avec des cycles à cinq chaînons ayant l'azote comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. imidazobenzodiazépines, triazolam [7]
- 31/553 • • • ayant au moins un azote et au moins un oxygène comme hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. loxapine, staurosporine [7]
- 31/554 • • • ayant au moins un azote et au moins un soufre comme hétéro-atomes d'un cycle, p.ex. clothiapine, diltiazem [7]
- 31/555 • • • contenant des métaux lourds, p.ex. hémine, hématine, méarsoprol [2]
- 31/557 • Eicosanoïdes, p.ex. leucotriènes [3, 7]
- 31/5575 • • • ayant un cycle cyclopentane, p.ex. prostaglandine E₂, prostaglandine F_{2-α} [7]
- 31/5578 • • • ayant un système cyclique pentalène, p.ex. carbacycline, iloprost [7]
- 31/558 • • • ayant des hétérocycles contenant l'oxygène comme seul hétéro-atome du cycle, p.ex. thromboxanes [7]
- 31/5585 • • • ayant des cycles à cinq chaînons contenant l'oxygène comme seul hétéro-atome du cycle, p.ex. prostacycline [7]
- 31/559 • • • ayant des hétérocycles contenant des hétéro-atomes autres que l'oxygène [7]
- 31/56 • • • Composés contenant des systèmes cycliques du cyclopenta[a]hydrophénanthrène; Leurs dérivés, p.ex. stéroïdes [4, 7]

Note(s)

Il est important de tenir compte de la Note (1) qui suit le titre de la sous-classe C07J, qui explique ce qui est couvert par l'expression "stéroïdes".

- 31/565 • • non substitués en position 17 bêta par un atome de carbone, p.ex. œstrane, œstradiol [2]
- 31/566 • • • ayant un groupe oxo en position 17, p.ex. œstrone [7]
- 31/567 • • • substitués en position 17 alpha, p.ex. mestranol, noréthandrolone [7]

- 31/568 • • • substitués en positions 10 et 13 par une chaîne ayant au moins un atome de carbone, p.ex. androstane, testostérone [7]
- 31/5685 • • • • ayant un groupe oxo en position 17, p.ex. androstérone [7]
- 31/569 • • • • substitués en position 17 alpha, p.ex. œthistérone [7]
- 31/57 • • substitués en position 17 bêta par une chaîne à deux atomes de carbone, p.ex. prégnane, progestérone [2]
- 31/573 • • • substitués en position 21, p.ex. cortisone, dexaméthasone, prednisone [7]
- 31/575 • • substitués en position 17 bêta par une chaîne d'au moins trois atomes de carbone, p.ex. cholane, cholestane, ergostérol, sitostérol [2]
- 31/58 • • contenant des hétérocycles, p.ex. aldostérone, danazol, stanozolol, pancuronium, digitogénine (digitoxine A61K 31/704) [2, 7]
- 31/585 • • • contenant des cycles lactone, p.ex. oxandrolone, bufaline [2]
- 31/59 • Composés contenant le système cyclique du 9,10-séco-cyclopenta[a]hydrophénanthrène [2]
- 31/592 • • Dérivés du 9,10-séco-ergostane, p.ex. ergocalciférol, vitamine D₂ [7]
- 31/593 • • Dérivés du 9,10-séco-cholestane, p.ex. cholécalciférol, vitamine D₃ [7]
- 31/60 • Acide salicylique; Ses dérivés [2]
- 31/603 • • ayant d'autres cycles aromatiques, p.ex. diflunisal [7]
- 31/606 • • ayant des groupes amino [7]
- 31/609 • • Amides, p.ex. salicylamide [7]
- 31/612 • • ayant le groupe hydroxyle en position 2 estérifié, p.ex. acide salicylsulfurique (fosfosal A61K 31/661) [7]
- 31/616 • • • par des acides carboxyliques, p.ex. acide acétylsalicylique [7]
- 31/618 • • ayant le groupe carboxyle en position 1 estérifié, p.ex. salsalate [7]
- 31/621 • • • ayant le groupe hydroxyle en position 2 estérifié, p.ex. bényrolate [7]
- 31/625 • • ayant des substituants hétérocycliques, p.ex. 4-salicyloylmorpholine (sulfasalazine A61K 31/635) [2, 7]
- 31/63 • Composés contenant des groupes para-N-benzènesulfonyl-N-, p.ex. sulfanilamide, p-nitrobenzènesulfonohydrazide [2]
- 31/635 • • contenant un hétérocycle, p.ex. sulfadiazine [2]
- 31/64 • Sulfonylurées, p.ex. glibenclamide, tolbutamide, chlorpropamide [2]
- 31/65 • Tétracyclines [2]
- 31/655 • Composés azoïques(-N=N-), diazoïques (=N₂), azoxy (N-O-N; ou N(=O)-N), azido (-N₃) ou diazoamino (-N=N-N) [2]
- 31/66 • Composés du phosphore [2]
- 31/661 • • Acides du phosphore ou leurs esters n'ayant pas de liaison P-C, p.ex. fosfosal, dichlorvos, malathion [7]
- 31/6615 • • • Composés ayant plusieurs groupes d'acide du phosphore estérifiés, p.ex. triphosphate d'inositol, acide phytique [7]
- 31/662 • • Acides du phosphore ou leurs esters ayant des liaisons P-C, p.ex. foscarnet, trichlorfon [7]
- 31/663 • • • Composés ayant plusieurs groupes acide du phosphore ou leurs esters, p.ex. acide clodronique, acide pamidronique [7]
- 31/664 • • Amides des acides du phosphore [7]
- 31/665 • • ayant l'oxygène comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. fosfomicine [2]
- 31/67 • • ayant le soufre comme hétéro-atome d'un cycle [2]
- 31/675 • • ayant l'azote comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. phosphate de pyridoxal [2]
- 31/683 • • Diesters d'acide du phosphore avec deux composés hydroxyle, p.ex. phosphatidylinositols [7]
- 31/685 • • • un des composés hydroxylés ayant des atomes d'azote, p.ex. phosphatidylsérine, lécithine [2, 7]
- 31/688 • • • les deux composés hydroxylés ayant des atomes d'azote, p.ex. sphingomyélines [7]
- 31/69 • Composés du bore [2]
- 31/695 • Composés du silicium [2]
- 31/70 • Hydrates de carbone; Sucres; Leurs dérivés (sorbitol A61K 31/047) [2, 7]
- Note(s)**
Dans le présent groupe, les expressions sont utilisées avec les significations indiquées dans la note (3) qui suit le titre de la sous-classe C07H.
- 31/7004 • • Monosaccharides ayant uniquement des atomes de carbone, d'hydrogène et d'oxygène [7]
- 31/7008 • • Composés ayant un groupe amino lié directement à un atome de carbone du radical saccharide, p.ex. D-galactosamine, ranimustine [7]
- 31/7012 • • Composés ayant un groupe carboxyle libre ou estérifié, lié directement ou par une chaîne carbonée, à un atome de carbone du radical saccharide, p.ex. acide glucuronique, acide neuraminique (acide gluconique A61K 31/191; acide ascorbique A61K 31/375) [7]
- 31/7016 • • Disaccharides, p.ex. lactose, lactulose (acide lactobionique A61K 31/7032) [7]
- 31/702 • • Oligosaccharides, c. à d. ayant trois à cinq radicaux saccharide liés les uns aux autres par des liaisons glycosidiques [7]
- 31/7024 • • Esters de saccharides [7]
- 31/7028 • • Composés ayant des radicaux saccharide liés à des composés non-saccharide par des liaisons glycosidiques [7]
- 31/7032 • • • liés à un polyol, c. à d. composés ayant plusieurs groupes hydroxyle, libres ou estérifiés, y compris le groupe hydroxyle impliqué dans la liaison glycosidique, p.ex. monoglucosyl-diacylglycérines, acide lactobionique, gangliosides [7]
- 31/7034 • • • liés à un composé carbocyclique, p.ex. phloridzine [7]
- 31/7036 • • • ayant au moins un groupe amino lié directement au carbocycle, p.ex. streptomycine, gentamycine, amikacine, validamycine, fortimicines [7]
- 31/704 • • • • liés à un système carbocyclique condensé, p.ex. sennosides, thiocolchicosides, escine, daunorubicine, digitoxine [7]
- 31/7042 • • Composés ayant des radicaux saccharide et des hétérocycles [7]
- 31/7048 • • • ayant l'oxygène comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. leucoglucosane, hespéridine, érythromycine, nystatine [7]
- 31/7052 • • • ayant l'azote comme hétéro-atome d'un cycle, p.ex. nucléosides, nucléotides [7]
- 31/7056 • • • • contenant des cycles à cinq chaînons avec l'azote comme hétéro-atome d'un cycle [7]
- 31/706 • • • • contenant des cycles à six chaînons avec l'azote comme hétéro-atome d'un cycle [7]

A61K

- 31/7064 • • • • • contenant des pyrimidines condensées ou non-condensées [7]
- 31/7068 • • • • • ayant des groupes oxo liés directement au cycle pyrimidine, p.ex. cytidine, acide cytidylique [7]
- 31/7072 • • • • • ayant deux groupes oxo liés directement au cycle pyrimidine, p.ex. uridine, acide uridylique, thymidine, zidovudine [7]
- 31/7076 • • • • • contenant des purines, p.ex. adénosine, acide adénylique [7]
- 31/708 • • • • • ayant des groupes oxo liés directement au système cyclique purine, p.ex. guanosine, acide guanylique [7]
- 31/7084 • • Composés ayant deux nucléosides ou nucléotides, p.ex. dinucléotide de la nicotinamide-adénine, dinucléotide de la flavine-adénine [7]
- 31/7088 • • Composés ayant au moins trois nucléosides ou nucléotides [7]
- 31/7105 • • • Acides ribonucléiques naturels, c. à d. contenant uniquement des riboses liés à l'adénine, la guanine, la cytosine ou l'uracile et ayant des liaisons 3'-5' phosphodiester [7]
- 31/711 • • • Acides désoxyribonucléiques naturels, c. à d. contenant uniquement des 2'-désoxyriboses liés à l'adénine, la guanine, la cytosine ou la thymine et ayant des liaisons 3'-5' phosphodiester [7]
- 31/7115 • • • Acides nucléiques ou oligonucléotides ayant des bases modifiées, c. à d. autres que l'adénine, la guanine, la cytosine, l'uracile ou la thymine [7]
- 31/712 • • • Acides nucléiques ou oligonucléotides ayant des sucres modifiés, c. à d. autres que le ribose ou le 2'-désoxyribose [7]
- 31/7125 • • • Acides nucléiques ou oligonucléotides ayant des liaisons internucléosides modifiées, c. à d. autres que des liaisons 3'-5' phosphodiester [7]
- 31/713 • • • Acides nucléiques ou oligonucléotides à structure en double-hélice [7]
- 31/7135 • • Composés contenant des métaux lourds [7]
- 31/714 • • • Cobalamines, p.ex. cyanocobalamine, vitamine B₁₂ [7]
- 31/715 • • Polysaccharides, c. à d. ayant plus de cinq radicaux saccharide liés les uns aux autres par des liaisons glycosidiques; Leurs dérivés, p.ex. éthers, esters [2]
- 31/716 • • • Glucanes [7]
- 31/717 • • • Celluloses [7]
- 31/718 • • • Amidon ou amidon dégradé, p.ex. amylose, amylopectine [7]
- 31/719 • • • Pullulanes [7]
- 31/721 • • • Dextranes [7]
- 31/722 • • • Chitine; Chitosane [7]
- 31/723 • • • Xanthanes [7]
- 31/724 • • • Cyclodextrines [7]
- 31/726 • • • Glycosaminoglycanes, c. à d. mucopolysaccharides (sulfate de chondroïtine, sulfate de dermatane A61K 31/737) [7]
- 31/727 • • • Héparine; Héparane [7]
- 31/728 • • • Acide hyaluronique [7]
- 31/729 • • • Agar; Agarose; Agaropectine [7]
- 31/731 • • • Carraghénanes [7]
- 31/732 • • • Pectine [7]
- 31/733 • • • Fructosanes, p.ex. inuline [7]
- 31/734 • • • Acide alginique [7]
- 31/736 • • • Glucomannanes ou galactomannanes, p.ex. gomme de caroube, gomme de guar [7]
- 31/737 • • • Polysaccharides sulfatés, p.ex. sulfate de chondroïtine, sulfate de dermatane (A61K 31/727 a priorité) [7]
- 31/738 • • • Polysaccharides réticulés [7]
- 31/739 • • • Lipopolysaccharides [7]
- 31/74 • • Matières polymères synthétiques [2]
- 31/745 • • Polymères d'hydrocarbures [2]
- 31/75 • • • d'éthène [2]
- 31/755 • • Polymères contenant un halogène [2]
- 31/76 • • • de chlorure de vinyle [2]
- 31/765 • • Polymères contenant de l'oxygène [2]
- 31/77 • • • d'oxiranes [2]
- 31/775 • • • Résines phénoliques [2]
- 31/78 • • • d'acide acrylique ou de ses dérivés [2]
- 31/785 • • Polymères contenant de l'azote [2]
- 31/787 • • • contenant des hétérocycles ayant l'azote comme hétéro-atome d'un cycle [7]
- 31/79 • • • Polymères de vinylpyrrolidone [2]
- 31/795 • • Polymères contenant du soufre [2]
- 31/80 • • Polymères contenant des hétéro-atomes non prévus par les groupes A61K 31/755-A61K 31/795 [2]
- 33/00 Préparations médicinales contenant des ingrédients actifs inorganiques [2]**
- 33/02 • • Ammoniaque; Ses composés [2]
- 33/04 • • Soufre, sélénium ou tellure; Leurs composés [2]
- 33/06 • • Aluminium, calcium ou magnésium; Leurs composés [2]
- 33/08 • • Oxydes; Hydroxydes [2]
- 33/10 • • Carbonates; Bicarbonates [2]
- 33/12 • • Silicate de magnésium [2]
- 33/14 • • Chlorures des métaux alcalins; Chlorures des métaux alcalino-terreux [2]
- 33/16 • • Composés du fluor [2]
- 33/18 • • Iode; Ses composés [2]
- 33/20 • • Chlore élémentaire; Composés minéraux libérant du chlore [2]
- 33/22 • • Composés du bore [2]
- 33/24 • • Métaux lourds; Leurs composés [2]
- 33/26 • • Fer; Ses composés [2]
- 33/28 • • Mercure; Ses composés [2]
- 33/30 • • Zinc; Ses composés [2]
- 33/32 • • Manganèse; Ses composés [2]
- 33/34 • • Cuivre; Ses composés [2]
- 33/36 • • Arsenic; Ses composés [2]
- 33/38 • • Argent; Ses composés [2]
- 33/40 • • Peroxydes [2]
- 33/42 • • Phosphore; Ses composés [2]
- 33/44 • • Carbone élémentaire, p.ex. charbon de bois, noir de carbone [2]
- 35/00 Préparations médicinales contenant une substance de constitution non déterminée ou ses produits de réaction [2]**
- Note(s) [2006.01]**
- Lors du classement dans le présent groupe, un classement dans le groupe B01D 15/08 est également attribué si de la matière d'intérêt général relative à la chromatographie est concernée.
- 35/02 • • à partir de substances inanimées [2]
- 35/04 • • Goudron; Bitumes; Huiles minérales; Sulfobituminate d'ammonium, p.ex. Ichtyol® [2]

- 35/06 • • • Huiles minérales [2]
- 35/08 • • Eaux minérales [2]
- 35/10 • • Tourbe; Ambre [2]
- 35/12 • Substances provenant de mammifères ou d'oiseaux [2]
- 35/14 • • Sang [2]
- 35/16 • • • Plasma; Sérum [2]
- 35/18 • • • Erythrocytes [2]
- 35/20 • • Lait; Colostrum [2]
- 35/22 • • Urine; Appareil urinaire [2]
- 35/23 • • • Reins [3]
- 35/24 • • Mucus; Glandes des muqueuses; Secrétions des bourses; Fluide articulaire; Excreta; Fluide céphalorachidien [2]
- 35/26 • • Lymphe; Glandes lymphatiques; Thymus [2]
- 35/28 • • Moelle; Rate [2]
- 35/30 • • Nerfs; Cerveau [2]
- 35/32 • • Os; Tendons; Dents; Cartilage (moelle A61K 35/28) [2]
- 35/34 • • Muscles; Cœur [2]
- 35/36 • • Peau; Système pileux; Ongles; Glandes sébacées; Cérumen [4]
- 35/37 • • Appareil digestif [3]
- 35/38 • • • Estomac; Intestins [3]
- 35/39 • • • Pancréas [3]
- 35/407 • • • Foie [3]
- 35/413 • • • Bile [3]
- 35/42 • • Poumons [2]
- 35/44 • • Yeux; Vaisseaux; Cordon ombilical [2]
- 35/48 • • Organes de reproduction; Embryons [2]
- 35/50 • • • Placenta; Fluide amniotique [2]
- 35/52 • • • Sperme [2]
- 35/54 • • • Ovaires; Œufs; Embryons [2]
- 35/55 • • Glandes non prévues dans un des sous-groupes précédents de ce groupe principal [3]
- 35/56 • Substances provenant d'animaux autres que les mammifères ou les oiseaux [2]
- 35/58 • • Serpents (antigènes A61K 39/38) [2]
- 35/60 • • Poissons (vitamine A A61K 31/07; vitamine D A61K 31/59) [2]
- 35/62 • • Sangsues [2]
- 35/64 • • Insectes, p.ex. gelée royale [2]
- 35/66 • Substances provenant de micro-organismes [2]
- 35/68 • • Protozoaires [2]
- 35/74 • • Bactéries [2]
- 35/76 • • Virus [2]
- 36/00 Préparations médicinales de constitution indéterminée contenant du matériel provenant d'algues, de lichens, de champignons, ou de plantes, ou leurs dérivés, p.ex. médicaments traditionnels à base de plantes [2006.01]**
- Note(s) [2006.01]**
1. Dans le présent groupe, le nom commun des plantes, lorsqu'il est donné, est présenté entre parenthèses après le nom latin correspondant.
 2. Dans le présent groupe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation A61K 125/00-A61K 135/00.
- 36/02 • Algues [2006.01]
- 36/03 • • Phaeophycota ou phaeophyta (algues brunes), p.ex. Fucus [2006.01]
- 36/04 • • Rhodophycota ou rhodophyta (algues rouges), p.ex. Porphyra [2006.01]
- 36/05 • • Chlorophycota ou chlorophyta (algues vertes), p.ex. Chlorella [2006.01]
- 36/06 • Champignons, p.ex. levures [2006.01]
- 36/062 • • Ascomycota [2006.01]
- 36/064 • • • Saccharomycetales, p.ex. levure de boulanger [2006.01]
- 36/066 • • • Clavicipitaceae [2006.01]
- 36/068 • • • • Cordyceps [2006.01]
- 36/07 • • Basidiomycota, p.ex. Cryptococcus [2006.01]
- 36/074 • • • Ganoderma [2006.01]
- 36/076 • • • Poria [2006.01]
- 36/09 • Lichens [2006.01]
- 36/10 • Bryophyta (mousses) [2006.01]
- 36/11 • Pteridophyta ou filicophyta (fougères) [2006.01]
- 36/12 • • Filicopsida ou Pteridopsida [2006.01]
- 36/126 • • • Drynaria [2006.01]
- 36/13 • Coniferophyta (gymnospermes) [2006.01]
- 36/14 • • Cupressaceae (famille du cyprès), p.ex. genévrier ou cyprès [2006.01]
- 36/15 • • Pinaceae (famille du pin), p.ex. pin ou cèdre [2006.01]
- 36/16 • Gynkgophyta, p.ex. Ginkgoaceae (famille du ginkgo) [2006.01]
- 36/17 • Gnetophyta, p.ex. Ephedraceae (famille du camillo du Texas) [2006.01]
- 36/18 • Magnoliophyta (angiospermes) [2006.01]
- 36/185 • • Magnoliopsida (dicotylédones) [2006.01]
- 36/19 • • • Acanthaceae (famille de l'acanthe) [2006.01]
- 36/195 • • • • Strobilanthes [2006.01]
- 36/20 • • • Aceraceae (famille de l'érable) [2006.01]
- 36/21 • • • Amaranthaceae (famille de l'amarante), p.ex. amarante réfléchie ou amarantine globuleuse [2006.01]
- 36/22 • • • Anacardiaceae (famille du sumac), p.ex. cotinus, sumac ou sumac vénéneux [2006.01]
- 36/23 • • • Apiaceae ou Umbelliferae (famille de la carotte), p.ex. aneth, cerfeuil, coriandre ou cumin [2006.01]
- 36/232 • • • • Angelica [2006.01]
- 36/233 • • • • Bupleurum [2006.01]
- 36/234 • • • • Cnidium (snowparsley) [2006.01]
- 36/235 • • • • Foeniculum (fenouil) [2006.01]
- 36/236 • • • • Ligusticum (bois de réglisse) [2006.01]
- 36/237 • • • • Notopterygium [2006.01]
- 36/238 • • • • Saphoshnikovia [2006.01]
- 36/24 • • • Apocynaceae (famille de l'Apocynum venetum), p.ex. plumeria ou pervenche [2006.01]
- 36/25 • • • Araliaceae (famille du ginseng), p.ex. lierre, aralia, schefflera ou tétrapanax [2006.01]
- 36/254 • • • • Acanthopanax ou Eleutherococcus [2006.01]
- 36/258 • • • • Panax (ginseng) [2006.01]
- 36/26 • • • Aristolochiaceae (famille de l'aristolochie clématite), p.ex. aristolochie [2006.01]
- 36/264 • • • • Aristolochia (Aristolochia pichindensis) [2006.01]
- 36/268 • • • • Asarum (cabaret sauvage) [2006.01]
- 36/27 • • • Asclepiadaceae (famille du laiteron), p.ex. hoya [2006.01]
- 36/28 • • • Asteraceae ou Compositae (famille de l'aster ou du tournesol), p.ex. camomille, chrysanthème matricaire, achillée ou échinacée [2006.01]
- 36/282 • • • • Artemisia, p.ex. armoise [2006.01]
- 36/284 • • • • Atractylodes [2006.01]
- 36/285 • • • • Aucklandia [2006.01]

- 36/286 • • • • Carthamus (carthamus lanatus) [2006.01]
 36/287 • • • • Chrysanthemum, p.ex. paquerette [2006.01]
 36/288 • • • • Taraxacum (pissenlit) [2006.01]
 36/289 • • • • Vladimiria [2006.01]
 36/29 • • • Berberidaceae (famille l'épine-vinette), p.ex. épine-vinette, cohosh ou podophyllum [2006.01]
 36/296 • • • • Epimedium [2006.01]
 36/30 • • • Boraginaceae (famille de la bourrache), p.ex. consoude, pulmonaire ou myosotis [2006.01]
 36/31 • • • Brassicaceae ou Cruciferae (famille de la moutarde), p.ex. brocoli, chou ou chou-rave [2006.01]
 36/315 • • • • Isatis, p.ex. indigo [2006.01]
 36/32 • • • Burseraceae (famille de l'encens) [2006.01]
 36/324 • • • • Boswellia, p.ex. encens [2006.01]
 36/328 • • • • Commiphora, p.ex. myrrhe ou baume de Gilead [2006.01]
 36/33 • • • Cactaceae (famille du cactus), p.ex. figue de Barbarie ou Cereus [2006.01]
 36/34 • • • Campanulaceae (famille de la campanule) [2006.01]
 36/342 • • • • Adenophora [2006.01]
 36/344 • • • • Codonopsis [2006.01]
 36/346 • • • • Platycodon [2006.01]
 36/35 • • • Caprifoliaceae (famille du chèvrefeuille) [2006.01]
 36/355 • • • • Lonicera (chèvrefeuille) [2006.01]
 36/36 • • • Caryophyllaceae (famille de l'œillet), p.ex. saponaire d'Orient ou saponaire [2006.01]
 36/37 • • • Celastraceae (famille du bourreau des arbres ou de la camarine), p.ex. tripterygium ou fusain [2006.01]
 36/38 • • • Clusiaceae, Hypericaceae ou Guttiferae (famille de l'Hypericum ou du mangoustan), p.ex. millepertuis [2006.01]
 36/39 • • • Convolvulaceae (famille de la belle-de-jour), p.ex. liseron [2006.01]
 36/40 • • • Cornaceae (famille du cornouiller) [2006.01]
 36/41 • • • Crassulaceae (famille de l'orpin) [2006.01]
 36/42 • • • Cucurbitaceae (famille du concombre) [2006.01]
 36/424 • • • • Gynostemma [2006.01]
 36/428 • • • • Trichosanthes [2006.01]
 36/43 • • • Cuscutaceae (famille de la cuscute), p.ex. cuscute du thym ou cuscute [2006.01]
 36/44 • • • Ebenaceae (famille de l'ébène), p.ex. plaqueminier [2006.01]
 36/45 • • • Ericaceae ou Vacciniaceae (famille de la bruyère ou de la myrtille), p.ex. myrtille, canneberge ou airelle [2006.01]
 36/46 • • • Eucommiaceae (famille de l'eucomia), p.ex. gutta percha [2006.01]
 36/47 • • • Euphorbiaceae (famille de l'euphorbe), p.ex. Ricinus (ricin) [2006.01]
 36/48 • • • Fabaceae ou Leguminosae (famille du pois ou des légumineuses); Caesalpiniaceae; Mimosaceae; Papilionaceae [2006.01]
 36/481 • • • • Astragalus (astragalus cicer) [2006.01]
 36/482 • • • • Cassia, p.ex. canéficier [2006.01]
 36/483 • • • • Gleditsia (caroube) [2006.01]
 36/484 • • • • Glycyrrhiza (réglisse) [2006.01]
 36/485 • • • • Gueldenstaedtia [2006.01]
 36/486 • • • • Millettia [2006.01]
 36/487 • • • • Psoralea [2006.01]
 36/488 • • • • Pueraria (kudzu) [2006.01]
 36/489 • • • • Sophora, p.ex. sophora japonica [2006.01]
 36/49 • • • Fagaceae (famille du hêtre), p.ex. chêne ou châtaignier [2006.01]
 36/50 • • • Fumariaceae (famille du fumeterre), p.ex. cœur de Marie [2006.01]
 36/505 • • • • Corydalis [2006.01]
 36/51 • • • Gentianaceae (famille de la gentiane) [2006.01]
 36/515 • • • • Gentiana [2006.01]
 36/52 • • • Juglandaceae (famille du noyer) [2006.01]
 36/53 • • • Lamiaceae ou Labiatae (famille de la menthe), p.ex. thym, romarin ou lavande [2006.01]
 36/532 • • • • Agastache, p.ex. hysope [2006.01]
 36/533 • • • • Leonurus (agripaume) [2006.01]
 36/534 • • • • Mentha (menthe) [2006.01]
 36/535 • • • • Perilla (Perilla nankinensis) [2006.01]
 36/536 • • • • Prunella ou Brunella (brunelle) [2006.01]
 36/537 • • • • Salvia (saugé) [2006.01]
 36/538 • • • • Schizonepeta [2006.01]
 36/539 • • • • Scutellaria (calotte) [2006.01]
 36/54 • • • Lauraceae (famille du laurier), p.ex. cannelle ou sassafras [2006.01]
 36/55 • • • Linaceae (famille du lin), p.ex. Linum [2006.01]
 36/56 • • • Loganiaceae (famille de la logania), p.ex. jasmin de Virginie [2006.01]
 36/57 • • • Magnoliaceae (famille du magnolia) [2006.01]
 36/575 • • • • Magnolia [2006.01]
 36/58 • • • Meliaceae (famille du margousier ou de l'acajou), p.ex. margosa (neem) [2006.01]
 36/59 • • • Menispermaceae (famille du cocculus), p.ex. hyperbaena [2006.01]
 36/60 • • • Moraceae (famille de la mûre), p.ex. arbre à pain ou figuier [2006.01]
 36/605 • • • • Morus (mûre) [2006.01]
 36/61 • • • Myrtaceae (famille du myrte), p.ex. cajepulier ou eucalyptus [2006.01]
 36/62 • • • Nymphaeaceae (famille du nénuphar) [2006.01]
 36/63 • • • Oleaceae (famille de l'olive), p.ex. jasmin, lilas ou frêne [2006.01]
 36/634 • • • • Forsythia [2006.01]
 36/638 • • • • Ligustrum, p.ex. troène [2006.01]
 36/64 • • • Orobanchaceae (famille de l'orobranche) [2006.01]
 36/65 • • • Paeoniaceae (famille de la pivoine), p.ex. pivoine chinoise [2006.01]
 36/66 • • • Papaveraceae (famille du pavot), p.ex. sanguinaire du Canada [2006.01]
 36/67 • • • Piperaceae (famille du poivrier), p.ex. poivre de Jamaïque, ou kwa-kwa [2006.01]
 36/68 • • • Plantaginaceae (famille du plantain) [2006.01]
 36/69 • • • Polygalaceae (famille du polygale) [2006.01]
 36/70 • • • Polygonaceae (famille du sarrasin), p.ex. chorizanthé pungens ou patience [2006.01]
 36/704 • • • • Polygonum, p.ex. renouée des oiseaux [2006.01]
 36/708 • • • • Rheum (rhubarbe) [2006.01]
 36/71 • • • Ranunculaceae (famille du bouton d'or), p.ex. pied d'alouette, hépatique, hydrastis, ancolie [2006.01]
 36/714 • • • • Aconitum (aconit) [2006.01]
 36/716 • • • • Clematis (clématite) [2006.01]
 36/718 • • • • Coptis (Coptis chinensis) [2006.01]
 36/72 • • • Rhamnaceae (famille de la bourdaine), p.ex. bourdaine, jujubier ou schefflera [2006.01]

- 36/725 • • • • Ziziphus, p.ex. jujube [2006.01]
- 36/73 • • • Rosaceae (famille de la rose), p.ex. fraise, aronia, mûre ou pyracantha [2006.01]
- 36/732 • • • • Chaenomeles, p.ex. coing [2006.01]
- 36/734 • • • • Crataegus (aubépine) [2006.01]
- 36/736 • • • • Prunus, p.ex. prune, cerise, pêche, abricot ou amande [2006.01]
- 36/738 • • • • Rosa (rose) [2006.01]
- 36/739 • • • • Sanguisorba (pimprenelle) [2006.01]
- 36/74 • • • Rubiaceae (famille de la garance) [2006.01]
- 36/744 • • • • Gardenia [2006.01]
- 36/746 • • • • Morinda [2006.01]
- 36/748 • • • • Oldenlandia ou Hedyostis [2006.01]
- 36/75 • • • Rutaceae (famille de la rue) [2006.01]
- 36/752 • • • • Citrus, p.ex. citron vert, orange ou citron [2006.01]
- 36/754 • • • • Evodia [2006.01]
- 36/756 • • • • Phellodendron, p.ex. chêne-liège [2006.01]
- 36/758 • • • • Zanthoxylum, p.ex. clavelier [2006.01]
- 36/76 • • • Salicaceae (famille du saule), p.ex. peuplier [2006.01]
- 36/77 • • • Sapindaceae (famille du savonnier), p.ex. litchi ou savonnier [2006.01]
- 36/78 • • • Saururaceae (famille du saururus cernuus) [2006.01]
- 36/79 • • • Schisandraceae (famille du Schisandra) [2006.01]
- 36/80 • • • Scrophulariaceae (famille de la scrofulaire) [2006.01]
- 36/804 • • • • Rehmannia [2006.01]
- 36/808 • • • • Scrophularia (Scrophularia nodus) [2006.01]
- 36/81 • • • Solanaceae (famille de la pomme de terre), p.ex. tabac, Solanum ptycanthum, tomate, belladone, poivron ou datura [2006.01]
- 36/815 • • • • Lycium (lyciet) [2006.01]
- 36/82 • • • Theaceae (famille du théier), p.ex. camélia [2006.01]
- 36/83 • • • Thymelaeaceae (famille du bois gentil), p.ex. bois-cuir ou garou [2006.01]
- 36/835 • • • • Aquilaria [2006.01]
- 36/84 • • • Valerianaceae (famille de la valériane), p.ex. valériane [2006.01]
- 36/85 • • • Verbenaceae (famille de la verveine) [2006.01]
- 36/855 • • • • Clerodendrum, p.ex. clerodendrum cyrtophyllum [2006.01]
- 36/86 • • • Violaceae (famille de la violette) [2006.01]
- 36/87 • • • Vitaceae ou Ampelidaceae (famille de la vigne ou du raisin), p.ex. raisin, vitis rotundifolia ou vigne vierge [2006.01]
- 36/88 • • Liliopsida (monocotylédones) [2006.01]
- 36/882 • • • Acoraceae (famille de l'acore vrai), p.ex. acore vrai ou calame [2006.01]
- 36/884 • • • Alismataceae (famille du flutreau) [2006.01]
- 36/886 • • • Aloeaceae (famille de l'aloès), p.ex. aloé vera [2006.01]
- 36/888 • • • Araceae (famille de l'arum), p.ex. Caladium, Zantedeschia ou Symplocarpus [2006.01]
- 36/8884 • • • • Arisaema, p.ex. Arisaema triphyllum [2006.01]
- 36/8888 • • • • Pinellia [2006.01]
- 36/889 • • • Arecaceae, Palmae ou Palmaceae (famille du palmier), p.ex. dattier ou cocotier ou palmier nain [2006.01]
- 36/8895 • • • • Calamus, p.ex. rotin [2006.01]
- 36/89 • • • Cyperaceae (famille de la laîche) [2006.01]
- 36/8905 • • • • Cyperus (Cyperus iria) [2006.01]
- 36/894 • • • Dioscoreaceae (famille de l'igname) [2006.01]
- 36/8945 • • • • Dioscorea, p.ex. igname, Dioscorea opposita ou Dioscorea alata [2006.01]
- 36/896 • • • Liliaceae (famille du lis), p.ex. hémérocalle, hosta, jacinthe ou narcisse [2006.01]
- 36/8962 • • • • Allium, p.ex. oignon, poireau, ail ou ciboulette [2006.01]
- 36/8964 • • • • Anemarrhena [2006.01]
- 36/8965 • • • • Asparagus, p.ex. asperge ou asparagus [2006.01]
- 36/8966 • • • • Fritillaria, p.ex. fritillaire [2006.01]
- 36/8967 • • • • Lilium, p.ex. lis tigré ou lilium longiflorum [2006.01]
- 36/8968 • • • • Ophiopogon (Ophiopogon japonicus) [2006.01]
- 36/8969 • • • • Polygonatum (sceau de Salomon) [2006.01]
- 36/898 • • • Orchidaceae (famille des orchidées) [2006.01]
- 36/8984 • • • • Dendrobium [2006.01]
- 36/8988 • • • • Gastrodia [2006.01]
- 36/899 • • • Poaceae ou Gramineae (famille des céréales), p.ex. bambou, blé ou canne à sucre [2006.01]
- 36/8994 • • • • Coix (Lacrimia Jobi) [2006.01]
- 36/8998 • • • • Hordeum (orge) [2006.01]
- 36/90 • • • Smilacaceae (famille du smilax), p.ex. Smilax rotundifolia ou salsepareille [2006.01]
- 36/902 • • • Sparganiaceae (famille du sparganium eurycarpium) [2006.01]
- 36/904 • • • Stemonaceae (famille du stemona), p.ex. croomia [2006.01]
- 36/906 • • • Zingiberaceae (famille du gingembre) [2006.01]
- 36/9062 • • • • Alpinia, p.ex. Alpinia purpurata ou grand galanga [2006.01]
- 36/9064 • • • • Amomum, p.ex. cardamome [2006.01]
- 36/9066 • • • • Curcuma, p.ex. curcuma, zédoaire ou curcuma amada [2006.01]
- 36/9068 • • • • Zingiber, p.ex. gingembre [2006.01]
- 38/00 Préparations médicinales contenant des peptides**
(peptides contenant des cycles bêta-lactame A61K 31/00; dipeptides cycliques ne comportant dans leur molécule aucune autre liaison peptidique que celles qui forment leur cycle, p.ex. piperazine diones-2,5, A61K 31/00; peptides à base d'ergoline A61K 31/48; contenant des composés macromoléculaires comportant des unités amino-acide réparties de façon statistique A61K 31/74; préparations médicinales contenant des antigènes ou des anticorps A61K 39/00; préparations médicinales caractérisées par les ingrédients non actifs, p.ex. peptides comme supports de drogues, A61K 47/00) [6]
- Note(s)**
1. Les termes ou expressions utilisés dans le présent groupe suivent exactement les définitions indiquées dans la note (1) qui suit le titre de la sous-classe C07K.

2. Les préparations contenant des fragments de peptides ou des peptides modifiés par élimination ou addition d'acides-amino, par substitution d'acides-amino par d'autres ou par combinaison de ces modifications sont classés avec les préparations contenant des peptides parents. Cependant, les préparations contenant des fragments de peptides n'ayant que quatre ou moins de quatre acides-amino sont également classés dans les groupes A61K 38/05-A61K 38/07.
3. Les préparations contenant des peptides préparés par technologie d'ADN recombinant ne sont pas classés selon l'hôte mais selon le peptide original exprimé, p.ex. les préparations contenant un peptide HIV exprimé dans *E. coli* sont classés avec les préparations contenant les peptides HIV.
- 38/01 • Protéines hydrolysées; Leurs dérivés [6]
- 38/02 • Peptides à nombre indéterminé d'acides-amino; Leurs dérivés [6]
- 38/03 • Peptides ayant jusqu'à 20 acides-amino dans une séquence indéterminée ou partiellement déterminée; Leurs dérivés [6]
- 38/04 • Peptides ayant jusqu'à 20 acides-amino dans une séquence entièrement déterminée; Leurs dérivés (gastrines A61K 38/16, somatostatines A61K 38/31, mélanotropines A61K 38/34) [6]
- 38/05 • • Dipeptides [6]
- 38/06 • • Tripeptides [6]
- 38/07 • • Tétrapeptides [6]
- 38/08 • • Peptides ayant de 5 à 11 acides-amino [6]
- 38/09 • • • Hormone libérant l'hormone lutéinisante (LHRH); Peptides apparentés [6]
- 38/10 • • Peptides ayant de 12 à 20 acides-amino [6]
- 38/11 • • • Oxytocines; Vasopressines; Peptides apparentés [6]
- 38/12 • • Peptides cycliques [6]
- 38/13 • • • Cyclosporines [6]
- 38/14 • • Peptides contenant des radicaux saccharide; Leurs dérivés [6]
- 38/15 • • Depsipeptides; Leurs dérivés [6]
- 38/16 • Peptides ayant plus de 20 acides-amino; Gastrines; Somatostatines; Mélanotropines; Leurs dérivés [6]
- 38/17 • • provenant d'animaux; provenant d'humains [6]
- 38/18 • • • Facteurs de croissance; Régulateurs de croissance [6]
- 38/19 • • • Cytokines; Lymphokines; Interférons [6]
- 38/20 • • • • Interleukines [6]
- 38/21 • • • • Interférons [6]
- 38/22 • • • Hormones (dérivés de pro-opiomélanocortine, pro-enképhaline ou pro-dynorphine A61K 38/33, p.ex. corticotropine A61K 38/35) [6]
- 38/23 • • • • Calcitonines [6]
- 38/24 • • • • Hormone folliculostimulante (FSH); Gonadotropines chorioniques, p.ex. HCG; Hormone lutéinisante (LH); Hormone thyroïdienne (TSH) [6]
- 38/25 • • • • Facteur libérant l'hormone de croissance (GH-RF) (Somatolibérine) [6]
- 38/26 • • • • Glucagons [6]
- 38/27 • • • • Hormone de croissance (GH) (Somatotropine) [6]
- 38/28 • • • • Insulines [6]
- 38/29 • • • • Hormone parathyroïdienne (parathormone); Peptides dérivés de l'hormone parathyroïdienne [6]
- 38/30 • • • • Facteurs de croissance analogues à l'insuline (Somatomédines), p.ex. IGF-1, IGF-2 [6]
- 38/31 • • • • Somatostatines [6]
- 38/32 • • • • Thymopoïétines [6]
- 38/33 • • • dérivés de pro-opiomélanocortine, pro-enképhaline ou pro-dynorphine [6]
- 38/34 • • • • Hormone mélanotrope (MSH), p.ex. alpha- ou bêta-mélanotropine [6]
- 38/35 • • • • Corticotropine (ACTH) [6]
- 38/36 • • • Facteurs de coagulation sanguine ou de fibrinolyse [6]
- 38/37 • • • • Facteurs VIII [6]
- 38/38 • • • Albumines [6]
- 38/39 • • • Peptides du tissu connectif, p.ex. collagène, élastine, laminine, fibronectine, vitronectine, globuline insoluble à froid (CIG) [6]
- 38/40 • • • Transferrines, p.ex. lactoferrines, ovotransferrines [6]
- 38/41 • • Peptides contenant des cycles porphyrine ou corrine [6]
- 38/42 • • • Hémoglobines; Myoglobines [6]
- 38/43 • • Enzymes; Proenzymes; Leurs dérivés [6]
- Note(s)**
- Dans le présent groupe:
- les proenzymes sont classés avec les enzymes correspondants;
 - les catégories prévues ci-dessous pour les enzymes suivent en principe celles de la "Nomenclature et classification des enzymes" de la Commission internationale pour les enzymes. S'il y a lieu, la désignation de ces catégories figure entre parenthèses dans les groupes ci-dessous.
- 38/44 • • • Oxydoréductases (1) [6]
- 38/45 • • • Transférases (2) [6]
- 38/46 • • • Hydrolases (3) [6]
- 38/47 • • • • agissant sur des composés glycosyliques (3.2), p.ex. cellulases, lactases [6]
- 38/48 • • • • agissant sur des liaisons peptidiques (3.4) [6]
- 38/49 • • • • • Urokinase; Activateur du plasminogène [6]
- 38/50 • • • • agissant sur des liaisons carbone-azote autres que des liaisons peptidiques (3.5), p.ex. asparaginase [6]
- 38/51 • • • Lyases (4) [6]
- 38/52 • • • Isomérases (5) [6]
- 38/53 • • • Ligases (6) [6]
- 38/54 • • • Mélanges d'enzymes ou de proenzymes couverts par plus d'un seul des groupes A61K 38/44-A61K 38/46 ou A61K 38/51-A61K 38/53 [6]
- 38/55 • • Inhibiteurs de protéases [6]
- 38/56 • • • provenant de plantes [6]
- 38/57 • • • provenant d'animaux; provenant d'humains [6]
- 38/58 • • • • provenant de sangsues, p.ex. hirudine, égline [6]
- 39/00 Préparations médicinales contenant des antigènes ou des anticorps** (matériaux pour essais immunologiques G01N 33/53) [2]
- Note(s)**
1. La préparation de compositions contenant des antigènes ou des anticorps est également classée dans la sous-classe C12N si l'étape de la culture du micro-organisme présente de l'intérêt.

2. Les groupes A61K 39/002-A61K 39/12 couvrent les préparations contenant des protozoaires, bactéries, virus, ou leurs parties élémentaires, p.ex. des parties de membranes.
- 39/002 • Antigènes de protozoaires [3]
 39/005 • • Antigènes de Trypanosoma [3]
 39/008 • • Antigènes de Leishmania [3]
 39/012 • • Antigènes de Coccidia [3]
 39/015 • • Antigènes d'Hemosporidia, p.ex. antigènes de Plasmodium [3]
 39/018 • • • Antigènes de Babesia, p.ex. antigènes de Theileria [3]
 39/02 • Antigènes bactériens [2]
 39/04 • • Mycobacterium, p.ex. Mycobacterium tuberculosis [2, 3]
 39/05 • • Corynebacterium; Propionibacterium [3]
 39/07 • • Bacillus [3]
 39/08 • • Clostridium, p.ex. Clostridium tetani [2]
 39/085 • • Staphylococcus [3]
 39/09 • • Streptococcus [3]
 39/095 • • Neisseria [3]
 39/10 • • Brucella; Bordetella, p.ex. Bordetella pertussis [2, 3]
 39/102 • • Pasteurella; Haemophilus [3]
 39/104 • • Pseudomonas [3]
 39/106 • • Vibrio; Campylobacter [3]
 39/108 • • Escherichia; Klebsiella [3]
 39/112 • • Salmonella; Shigella [3]
 39/114 • • Fusobacterium [3]
 39/116 • • Antigènes bactériens polyvalents [3]
 39/118 • Chlamydiaceae, p.ex. Chlamydia trachomatis ou Chlamydia psittaci [3]
 39/12 • Antigènes viraux [2]
 39/125 • • Picornaviridae, p.ex. calicivirus [3]
 39/13 • • • Virus de la poliomyélite [3]
 39/135 • • • Virus de la fièvre aphteuse [3]
 39/145 • • Orthomyxoviridae, p.ex. virus de l'influenza [3]
 39/15 • • Reoviridae, p.ex. virus de la diarrhée du veau [3]
 39/155 • • Paramyxoviridae, p.ex. virus de para-influenza [3]
 39/165 • • • Virus des oreillons ou de la rougeole [3]
 39/17 • • • Virus de la maladie de Newcastle [3]
 39/175 • • • Virus de la maladie des chiens [3]
 39/187 • • Virus du choléra du porc [3]
 39/193 • • Virus de l'encéphalomyélite équine [3]
 39/20 • • Virus de la rubéole [2]
 39/205 • • Rabdoviridae, p.ex. virus de la rage [3]
 39/21 • • Retroviridae, p.ex. virus de l'anémie infectieuse équine [3]
 39/215 • • Coronaviridae, p.ex. virus de la bronchite infectieuse aviaire [3]
 39/225 • • • Virus de la gastro-entérite transmissible du porc [3]
 39/23 • • Parvoviridae, p.ex. virus de l'aleucémie féline [3]
 39/235 • • Adenoviridae [3]
 39/245 • • Herpetoviridae, p.ex. virus de l'Herpès simplex [3]
 39/25 • • • Herpesvirus varicellae [3]
 39/255 • • • Virus de la maladie de Marek [3]
 39/265 • • • Virus de la rhino-trachéite infectieuse [3]
 39/27 • • • Virus de la rhino-pneumonie équine [3]
 39/275 • • Poxviridae, p.ex. Avipoxvirus [3]
 39/285 • • • Virus de la vaccine ou virus de la variole [3]
 39/29 • • Virus de l'hépatite [3]
 39/295 • • Antigènes viraux polyvalents (virus de la vaccine ou virus de la variole A61K 39/285); Mélanges d'antigènes viraux et bactériens [3]
 39/35 • Allergènes [3]
 39/36 • • de pollen [2, 3]
 39/38 • Antigènes de serpents [2]
 39/385 • Haptènes ou antigènes, liés à des supports [3]
 39/39 • caractérisées par les additifs immunostimulants, p.ex. par les adjuvants chimiques [3]
 39/395 • Anticorps (agglutinines A61K 38/36); Immunoglobulines; Immunsérum, p.ex. sérum antilymphocitaire [3]
 39/40 • • bactériens [2, 3]
 39/42 • • viraux [2, 3]
 39/44 • • Anticorps liés à des supports [2, 3]
41/00 Préparations médicinales obtenues par traitement de substances par énergie ondulatoire ou par rayonnement corpusculaire (A61K 31/59 a priorité) [2]
45/00 Préparations médicinales contenant des ingrédients actifs non prévus dans les groupes A61K 31/00-A61K 41/00 [2, 6]
 45/06 • Mélanges d'ingrédients actifs sans caractérisation chimique, p.ex. composés antiplogistiques et pour le cœur [2]
 45/08 • Mélanges d'un ingrédient actif et d'une substance auxiliaire, ni l'un ni l'autre n'étant chimiquement caractérisés, p.ex. antihistaminique et agent tensio-actif [2]
47/00 Préparations médicinales caractérisées par les ingrédients non actifs utilisés, p.ex. supports, additifs inertes [2]
 47/02 • Composés inorganiques [5]
 47/04 • • Non-métaux; Leurs composés [5]
 47/06 • Composés organiques [5]
 47/08 • • contenant de l'oxygène [5]
 47/10 • • • Alcools; Phénols; Leurs sels [5]
 47/12 • • • Acides carboxyliques; Leurs sels ou anhydrides [5]
 47/14 • • • Esters d'acides carboxyliques [5]
 47/16 • • contenant de l'azote [5]
 47/18 • • • Amines; Composés d'ammonium quaternaire [5]
 47/20 • • contenant du soufre [5]
 47/22 • • Composés hétérocycliques [5]
 47/24 • • contenant des atomes autres que le carbone, l'hydrogène, les halogènes, l'oxygène, l'azote ou le soufre [5]
 47/26 • • Hydrates de carbone [5]
 47/28 • • Stéroïdes [5]
 47/30 • Composés macromoléculaires [5]
 47/32 • • Composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
 47/34 • • Composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [5]
 47/36 • • Polysaccharides; Leurs dérivés [5]
 47/38 • • • Cellulose; Ses dérivés [5]
 47/40 • • • Cyclodextrines; Leurs dérivés [5]
 47/42 • • Protéines; Polypeptides; Leurs produits de dégradation; Leurs dérivés [5]

A61K

- 47/44 • Huiles, graisses ou cires prévues dans plus d'un groupe A61K 47/02-A61K 47/42 [5]
- 47/46 • Ingrédients de constitution indéterminée ou leurs produits de réaction [5]
- 47/48 • l'ingrédient non actif étant chimiquement lié à l'ingrédient actif, p.ex. conjugués polymère-médicament [5]
- 48/00 Préparations médicinales contenant du matériel génétique qui est introduit dans des cellules du corps vivant pour traiter des maladies génétiques; Thérapie génique [5]**
- 49/00 Préparations pour examen in vivo [3]**
 - 49/04 • Préparations de contraste pour rayons X [3]
 - 49/06 • Préparations de contraste pour la résonance magnétique nucléaire (RMN); Préparations de contraste pour l'imagerie par résonance magnétique (IRM) [7]
 - 49/08 • • caractérisées par le support [7]
 - 49/10 • • • Composés organiques [7]
 - 49/12 • • • • Composés macromoléculaires [7]
 - 49/14 • • • • Peptides, p.ex. protéines [7]
 - 49/16 • • • • • Anticorps; Immunoglobulines; Leurs fragments [7]
 - 49/18 • • caractérisées par un aspect physique particulier, p.ex. émulsions, microcapsules, liposomes [7]
 - 49/20 • • contenant des radicaux libres [7]
 - 49/22 • Préparations pour échographie; Préparations pour imagerie par ultrasons [7]
- 50/00 Préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo, p.ex. adhésifs ou gels conducteurs utilisés avec des électrodes pour l'électrocardiographie (ECG) ou pour l'administration transcutanée de médicaments [2006.01]**
- 51/00 Préparations contenant des substances radioactives utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo [6]**
 - Note(s)**

Dans le présent groupe, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation des groupes A61K 101/00-A61K 103/00.
 - 51/02 • caractérisées par le support [6]
 - 51/04 • • Composés organiques [6]
 - 51/06 • • • Composés macromoléculaires [6]
 - 51/08 • • • Peptides, p.ex. protéines [6]
 - 51/10 • • • • Anticorps ou immunoglobulines; Leurs fragments [6]
 - 51/12 • caractérisées par un aspect physique particulier, p.ex. émulsion, microcapsules, liposomes [6]

Schéma d'indexation associé au groupe A61K 51/00, relatif à la nature des substances radioactives. [6]

101/00 Non-métaux radioactifs [6]

- 101/02 • Halogènes [6]

103/00 Métaux radioactifs [6]

- 103/10 • Technétium; Rhénium [6]
- 103/20 • Indium [6]
- 103/30 • Terres rares [6]
- 103/32 • • Yttrium [6]
- 103/34 • • Gadolinium [6]
- 103/36 • • Ytterbium [6]
- 103/40 • Actinides [6]

Schéma d'indexation associé au groupe A61K 36/00, relatif aux parties de plantes ayant une activité médicinale. [2006.01]

125/00 Parties de plantes contenant des racines, des bulbes, des tubercules ou des rhizomes, ou obtenues à partir de ces éléments [2006.01]

127/00 Parties de plantes contenant des feuilles ou obtenues à partir de feuilles [2006.01]

129/00 Parties de plantes contenant de l'écorce ou obtenues à partir d'écorce [2006.01]

131/00 Parties de plantes contenant des graines ou des semences, des noix ou des noisettes, des fruits ou des grains, ou obtenues à partir de ces éléments [2006.01]

133/00 Parties de plantes contenant des fleurs ou obtenues à partir de fleurs [2006.01]

135/00 Parties de plantes contenant des tiges, des queues, des branches, des brindilles ou des pousses, ou obtenues à partir de ces éléments [2006.01]

A61L PROCÉDÉS OU APPAREILS POUR STÉRILISER DES MATÉRIAUX OU DES OBJETS EN GÉNÉRAL; DÉSINFECTIION, STÉRILISATION OU DÉSODORISATION DE L'AIR; ASPECTS CHIMIQUES DES BANDAGES, DES PANSEMENTS, DES GARNITURES ABSORBANTES OU DES ARTICLES CHIRURGICAUX; MATÉRIAUX POUR BANDAGES, PANSEMENTS, GARNITURES ABSORBANTES OU ARTICLES CHIRURGICAUX (conservation des corps ou désinfection caractérisée par les agents employés A01N; conservation, p.ex. stérilisation, de la nourriture ou des produits alimentaires A23; préparations à usage médical, dentaire ou pour la toilette A61K) [4]

Schéma général

DÉSINFECTIION OU STÉRILISATION

Procédés généraux ou appareils.....	2/00
de l'air.....	9/00
des déchets.....	11/00
des lentilles de contact.....	12/00

MATÉRIAUX POUR

Bandages, pansements ou garnitures absorbantes.....	15/00
suture ou pour ligature des vaisseaux sanguins.....	17/00
bandages liquides.....	26/00
prothèses ou pour revêtement de prothèses.....	27/00
dispositifs de colostomie.....	28/00

cathéters ou pour revêtement de cathéters.....	29/00
autres articles chirurgicaux.....	31/00
ADHÉSIFS OU CIMENTS CHIRURGICAUX; ADHÉSIFS POUR DISPOSITIFS DE COLOSTOMIE.....	24/00
TRAITEMENT ANTITHROMBOGÉNIQUE D'ARTICLES CHIRURGICAUX.....	33/00

Désinfection ou stérilisation

Note(s)

Dans les groupes A61L 2/00-A61L 12/00, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation du groupe A61L 101/00.

- 2/00 Procédés ou appareils de désinfection ou de stérilisation de matériaux ou d'objets autres que les denrées alimentaires ou les lentilles de contact; Accessoires à cet effet** (pulvérisateurs de désinfectant A61M; stérilisation des paquets ou du contenu de paquets en association avec l'emballage B65B 55/00; traitement de l'eau, des eaux résiduaires, des eaux ou boues d'égout C02F; désinfection du papier D21H 21/36; dispositifs de désinfection pour les toilettes E03D; objets comportant des agencements destinés à la désinfection, voir les sous-classes appropriées pour ces objets, p.ex. H04R 1/12) [3, 5, 7]
- 2/02 • utilisant des phénomènes physiques [3]
 - 2/025 • • des ultrasons [7]
 - 2/03 • • du courant électrique, p.ex. électrolyse [7]
 - 2/04 • • de la chaleur (A61L 2/08 a priorité) [3]
 - 2/06 • • • des gaz chauds [3]
 - 2/07 • • • de la vapeur [7]
 - 2/08 • • des radiations [3]
 - 2/10 • • • des ultraviolets [3]
 - 2/12 • • • des micro-ondes [3]
 - 2/14 • • du plasma, c. à d. des gaz ionisés [3]
 - 2/16 • utilisant des substances chimiques [3]
 - 2/18 • • des substances liquides [3]
 - 2/20 • • des substances gazeuses, p.ex. des vapeurs [3]
 - 2/22 • • des substances à phases, p.ex. des fumées, des aérosols [3]
 - 2/23 • • des substances solides, p.ex. des granules, des poudres, des blocs, des comprimés [7]
 - 2/232 • • • en couches ou revêtues [7]
 - 2/235 • • • cellulaires, poreuses ou sous forme de mousses [7]
 - 2/238 • • • Métaux ou alliages, p.ex. métaux oligodynamiques [7]
 - 2/24 • Appareils utilisant des opérations programmées ou automatiques [3]
 - 2/26 • Accessoires [3]
 - 2/28 • • Dispositifs pour tester l'efficacité ou l'intégralité de la stérilisation, p.ex. indicateurs qui changent de couleur (appareillage faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes C12M 1/34) [7]
- 9/00 Désinfection, stérilisation ou désodorisation de l'air** (purification de l'air par des appareils respiratoires A62B, A62D 9/00; épuration chimique ou biologique des gaz résiduaires B01D 53/34; systèmes de conditionnement d'air comportant des dispositifs de stérilisation F24F 3/16)
- 9/01 • Compositions désodorisantes [2]
 - 9/012 • • caractérisées par le fait qu'elles se présentent sous une forme particulière, p.ex. gels, émulsions [7]

- 9/013 • • contenant des extraits d'animaux ou de plantes ou une matière végétale [7]
 - 9/014 • • contenant un matériau sorbant, p.ex. du charbon actif [7]
 - 9/015 • utilisant des substances gazeuses ou à l'état de vapeur, p.ex. de l'ozone (A61L 9/20 a priorité) [3]
 - 9/02 • • utilisant des substances évaporées dans l'air par chauffage ou par combustion [3]
 - 9/03 • • • Appareils à cet effet [3]
 - 9/04 • • utilisant des substances évaporées dans l'air sans chauffage [3]
 - 9/05 • • • spécialement adaptées pour être libérées au contact d'un liquide, p.ex. pour les toilettes [7]
 - 9/12 • • • Appareils, p.ex. supports, à cet effet [3]
 - 9/14 • utilisant des substances vaporisées ou pulvérisées [3]
 - 9/16 • utilisant des phénomènes physiques [3]
 - 9/18 • • des radiations (A61L 9/22 a priorité) [3]
 - 9/20 • • • des ultraviolets [3]
 - 9/22 • • Ionisation [3]
- 11/00 Procédés de désinfection ou de stérilisation spécialement adaptés aux déchets**
- 12/00 Procédés ou appareils pour la désinfection ou la stérilisation des lentilles de contact; Accessoires à cet effet [7]**
- 12/02 • utilisant des phénomènes physiques, p.ex. l'électricité, des ultrasons ou l'ultrafiltration [7]
 - 12/04 • • de la chaleur (A61L 12/06 a priorité) [7]
 - 12/06 • • un rayonnement, p.ex. ultraviolet ou de micro-ondes [7]
 - 12/08 • utilisant des substances chimiques [7]
 - 12/10 • • des halogènes ou leurs composés [7]
 - 12/12 • • des composés non macromoléculaires contenant de l'oxygène, p.ex. peroxyde d'hydrogène ou ozone (A61L 12/10 a priorité) [7]
 - 12/14 • • des composés organiques non couverts par les groupes A61L 12/10 ou A61L 12/12 [7]

Aspects chimiques des bandages, des pansements ou des garnitures absorbantes ou utilisation de matériaux pour leur réalisation; Matériaux pour articles chirurgicaux, p.ex. sutures chirurgicales; Adhésifs ou ciments chirurgicaux; Matériaux pour prothèses, cathéters ou dispositifs de colostomie

- 15/00 Aspect chimique des bandages, des pansements ou des garnitures absorbantes ou utilisation de matériaux pour leur réalisation** (pour les bandages liquides A61L 26/00; pansements radioactifs A61M 36/14)
- 15/07 • Bandages devenant raides

Note(s)

1. Dans les groupes A61L 15/08-A61L 15/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.

2. Lors du classement dans les groupes A61L 15/08-A61L 15/12, un classement dans le groupe A61L 15/14 est également attribué si l'emploi des matériaux caractérisés par leurs fonctions ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.

- 15/08 • • contenant des matériaux inorganiques, p.ex. plâtre de Paris [5]
- 15/10 • • contenant des matériaux organiques [5]
- 15/12 • • contenant des matériaux macromoléculaires [5]
- 15/14 • • Utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [5]
- 15/16 • Bandages, pansements ou garnitures absorbant les fluides physiologiques tels que l'urine, le sang, p.ex. serviettes hygiéniques, tampons [5]

Note(s)

1. Dans les groupes A61L 15/18-A61L 15/40, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
2. Lors du classement dans les groupes A61L 15/18-A61L 15/40, un classement dans le groupe A61L 15/42 est également attribué si l'emploi des matériaux caractérisés par leurs fonctions ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.

- 15/18 • • contenant des matériaux inorganiques [5]
- 15/20 • • contenant des matériaux organiques [5]
- 15/22 • • contenant des matériaux macromoléculaires [5]
- 15/24 • • • Composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone; Leurs dérivés [5]
- 15/26 • • • Composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone; Leurs dérivés [5]
- 15/28 • • • Polysaccharides ou leurs dérivés [5]
- 15/30 • • • Caoutchoucs ou leurs dérivés [5]
- 15/32 • • • Protéines, polypeptides; Leurs produits de dégradation ou leurs dérivés, p.ex. albumine, collagène, fibrine, gélatine [5]
- 15/34 • • • Huiles, graisses, cires ou résines naturelles [5]
- 15/36 • • contenant des micro-organismes [5]
- 15/38 • • contenant des enzymes [5]
- 15/40 • • contenant des ingrédients de constitution indéterminée ou leurs produits de réaction [5]
- 15/42 • • Utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [5]
- 15/44 • • • Médicaments [5]
- 15/46 • • • Désodorisants ou produits pour neutraliser les mauvaises odeurs, p.ex. pour inhiber la formation d'ammoniac ou la multiplication de bactéries [5]
- 15/48 • • • Tensio-actifs [5]
- 15/50 • • • Lubrifiants; Agents anti-adhésifs [5]
- 15/52 • • • Agents hydrofuges [5]
- 15/54 • • • Matériaux radio-opaques [5]
- 15/56 • • • Indicateurs d'humidité ou colorants [5]
- 15/58 • • • Adhésifs (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [5]
- 15/60 • • • Matériaux gonflant avec les liquides pour former un gel, p.ex. super-absorbants [5]
- 15/62 • • • Matériaux hydrosolubles ou hydrodégradables [5]
- 15/64 • • • spécialement adaptés pour être résorbables à l'intérieur du corps [5]

17/00 Matériaux pour suture chirurgicale ou pour ligature des vaisseaux sanguins [3, 4]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 17/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

Note(s)

Dans les groupes A61L 17/04-A61L 17/14, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.

- 17/04 • Matériaux non résorbables [7]
- 17/06 • Matériaux au moins partiellement résorbables [7]
- 17/08 • • d'origine animale, p.ex. catgut, collagène [7]
- 17/10 • • contenant des matériaux macromoléculaires [7]
- 17/12 • • • Homopolymères ou copolymères de l'acide glycolique ou lactique [7]
- 17/14 • Post-traitement afin d'améliorer les propriétés physiques [7]

24/00 Adhésifs ou ciments chirurgicaux; Adhésifs pour dispositifs de colostomie (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [7]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 24/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

Note(s)

Dans les groupes A61L 24/02-A61L 24/04, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.

- 24/02 • contenant des matériaux inorganiques [7]
- 24/04 • contenant des matériaux macromoléculaires [7]
- 24/06 • • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons carbone-carbone non saturées [7]
- 24/08 • • Polysaccharides [7]
- 24/10 • • Polypeptides; Protéines [7]
- 24/12 • • Ciments d'ionomères, p.ex. ciments verre-ionomère [7]

26/00 Aspects chimiques des bandages liquides ou utilisation de matériaux pour les bandages liquides [7]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 26/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

27/00 Matériaux pour prothèses ou pour revêtement de prothèses (prothèses dentaires A61C 13/00; forme ou structure des prothèses A61F 2/00; emploi de préparations pour la fabrication de dents artificielles A61K 6/02; reins artificiels A61M 1/14) [4]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 27/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

Note(s)

1. Dans les groupes A61L 27/02-A61L 27/40, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
2. Lors du classement dans les groupes A61L 27/02-A61L 27/40, un classement dans le groupe A61L 27/50 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.

- 27/02 • Matériaux inorganiques [7]
 27/04 • • Métaux ou alliages [7]
 27/06 • • • Titane ou alliages de titane [7]
 27/08 • • Carbone [7]
 27/10 • • Céramiques ou verres [7]
 27/12 • • Matériaux contenant du phosphore, p.ex. apatite [7]
 27/14 • Matériaux macromoléculaires [7]
 27/16 • • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
 27/18 • • obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
 27/20 • • Polysaccharides [7]
 27/22 • • Polypeptides ou leurs dérivés [7]
 27/24 • • • Collagène [7]
 27/26 • • Mélanges de matériaux macromoléculaires [7]
 27/28 • Matériaux pour le revêtement de prothèses [7]
 27/30 • • Matériaux inorganiques [7]
 27/32 • • • Matériaux contenant du phosphore, p.ex. apatite [7]
 27/34 • • Matériaux macromoléculaires [7]
 27/36 • contenant des constituants de constitution indéterminée ou leurs produits réactionnels [7]
 27/38 • • Cellules animales (utilisables pour la peau artificielle A61L 27/60) [7]
 27/40 • Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
 27/42 • • comportant une matrice inorganique [7]
 27/44 • • comportant une matrice macromoléculaire [7]
 27/46 • • • avec des charges inorganiques contenant du phosphore [7]
 27/48 • • • avec des charges macromoléculaires [7]
 27/50 • Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
 27/52 • • Hydrogels ou hydrocolloïdes [7]
 27/54 • • Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
 27/56 • • Matériaux poreux ou cellulaires [7]
 27/58 • • Matériaux au moins partiellement résorbables par le corps [7]
 27/60 • • Matériaux utilisables pour la peau artificielle [7]

28/00 Matériaux pour dispositifs de colostomie (adhésifs pour dispositifs de colostomie A61L 24/00) [7]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 28/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

29/00 Matériaux pour cathéters ou pour revêtement de cathéters (forme ou structure des cathéters A61M 25/00) [4]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 29/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

Note(s)

1. Dans les groupes A61L 29/02-A61L 29/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
 2. Lors du classement dans les groupes A61L 29/02-A61L 29/12, un classement dans le groupe A61L 29/14 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.
- 29/02 • Matériaux inorganiques [7]
 29/04 • Matériaux macromoléculaires [7]
 29/06 • • obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
 29/08 • Matériaux de revêtement [7]
 29/10 • • Matériaux inorganiques [7]
 29/12 • Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
 29/14 • Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
 29/16 • • Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
 29/18 • • Matériaux au moins partiellement opaques aux rayons X ou au laser [7]

31/00 Matériaux pour autres articles chirurgicaux [4]

Note(s)

Lors du classement dans le groupe A61L 31/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

Note(s)

1. Dans les groupes A61L 31/02-A61L 31/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
 2. Lors du classement dans les groupes A61L 31/02-A61L 31/12, un classement dans le groupe A61L 31/14 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.
- 31/02 • Matériaux inorganiques [7]
 31/04 • Matériaux macromoléculaires [7]
 31/06 • • obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
 31/08 • Matériaux de revêtement [7]
 31/10 • • Matériaux macromoléculaires [7]
 31/12 • Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
 31/14 • Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
 31/16 • • Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
 31/18 • • Matériaux au moins partiellement opaques aux rayons X ou au laser [7]

A61L

33/00 Traitement antithrombogénique d'articles chirurgicaux, p.ex. de sutures, cathéters, prothèses ou d'articles pour la manipulation ou le conditionnement du sang; Matériaux pour un tel traitement [4, 7]

Note(s)

Dans les groupes A61L 33/02-A61L 33/18, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.

- 33/02 • Utilisation de matériaux inorganiques [7]
- 33/04 • Utilisation de matériaux organiques, p.ex. d'acide acétylsalicylique [7]
- 33/06 • Utilisation de matériaux macromoléculaires [7]
- 33/08 • • Polysaccharides [7]
- 33/10 • • • Héparine, héparinoïde ou leurs dérivés [7]
- 33/12 • • Polypeptides, protéines ou leurs dérivés [7]
- 33/14 • Utilisation d'agents fibrinolytiques ou d'anti-agrégants plaquettaires [7]
- 33/16 • Utilisation d'enzymes, p.ex. d'urokinase, de streptokinase [7]
- 33/18 • Utilisation d'ingrédients de constitution indéterminée ou de leurs produits de réaction [7]

- 101/04 • • Carbone élémentaire, p.ex. charbon actif [7]
- 101/06 • • contenant un halogène [7]
- 101/08 • • • Halogène élémentaire [7]
- 101/10 • • Ozone [7]
- 101/12 • • contenant du silicium [7]
- 101/14 • • contenant du soufre [7]
- 101/16 • • contenant du phosphore [7]
- 101/18 • • Ammoniac [7]
- 101/20 • • Acides [7]
- 101/22 • • Peroxydes [7]
- 101/24 • • contenant de l'aluminium [7]
- 101/26 • • contenant du cuivre [7]
- 101/28 • • contenant du fer [7]
- 101/30 • • contenant du zinc [7]
- 101/32 • Composés organiques [7]
- 101/34 • • Composés hydroxylés [7]
- 101/36 • • Acides carboxyliques ou leurs dérivés [7]
- 101/38 • • Éthers [7]
- 101/40 • • contenant du soufre [7]
- 101/42 • • Composés ou complexes organométalliques [7]
- 101/44 • • Composés hétérocycliques [7]
- 101/46 • • Composés macromoléculaires [7]
- 101/48 • • • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
- 101/50 • • • Polysaccharides ou leurs dérivés [7]
- 101/52 • Micro-organismes ou substances produites ou extraites de micro-organismes [7]
- 101/54 • Enzymes [7]
- 101/56 • Extraits de plantes ou produits végétaux de constitution chimique indéterminée, p.ex. fibre végétale [7]

Schéma d'indexation associé aux groupes A61L 2/00-A61L 12/00, relatif à la composition chimique des matériaux utilisés pour la désinfection, la stérilisation ou la désodorisation. [7]

101/00 Composition chimique des matériaux utilisés pour la désinfection, la stérilisation ou la désodorisation [7]

- 101/02 • Matériaux inorganiques [7]

A61M DISPOSITIFS POUR INTRODUIRE DES AGENTS DANS LE CORPS OU LES DÉPOSER SUR CELUI-CI (introduction ou dépôt de remèdes dans ou sur le corps des animaux A61D 7/00; moyens pour appliquer les tampons A61F 13/26; dispositifs pour administrer de la nourriture ou des médicaments par voie buccale A61J; récipients pour recueillir, stocker ou administrer du sang ou des fluides médicaux A61J 1/05); **DISPOSITIFS POUR FAIRE CIRCULER DES AGENTS DANS LE CORPS OU POUR LES EN RETIRER** (chirurgie A61B; aspects chimiques des articles chirurgicaux A61L); **DISPOSITIFS POUR PROVOQUER LE SOMMEIL OU LA LÉTHARGIE OU POUR Y METTRE FIN** (magnétothérapie utilisant des éléments magnétiques placés à l'intérieur du corps A61N 2/10) [4, 5]

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre les dispositifs de succion, de pompage, de pulvérisation ou de vaporisation à usage médical (p.ex. ventouses, tire-lait, irrigateurs, pulvérisateurs, insufflateurs à poudre, vaporisateurs, inhalateurs), les appareils d'anesthésie locale ou générale, les dispositifs ou méthodes pour amener un changement dans l'état de conscience, les sondes, les dilateurs, les appareils pour introduire des médicaments dans le corps autrement que par voie buccale.
2. Dans la présente sous-classe, le groupe A61M 36/00, relatif à l'application de matériau radioactif au corps, a priorité sur les autres groupes.
3. Lors du classement dans la présente sous-classe, un classement dans le groupe B01D 15/08 est également attribué si de la matière d'intérêt général relative à la chromatographie est concernée.

Schéma général

DISPOSITIFS DE SUCCION OU DE POMPAGE.....	1/00
SERINGUES; IRRIGATEURS; BAINS INTESTINAUX.....	3/00, 5/00, 9/00
PULVÉRISATEURS, VAPORISATEURS; INSUFFLATEURS.....	11/00, 13/00
APPAREILS D'INHALATION.....	15/00, 16/00
DISPOSITIFS POUR PRODUIRE LE SOMMEIL OU ANESTHÉSIEUR OU Y METTRE FIN.....	16/00, 19/00, 21/00
SONDES, CATHÉTERS; APPAREILS POUR DRAINAGE; DILATEURS.....	25/00, 27/00, 29/00
TUBES, RACCORDS OU ACCOUPLEMENTS POUR TUBES, SOUPAPES, VOIES D'ACCÈS OU SIMILAIRES, SPÉCIALEMENT ADAPTÉS POUR USAGE MÉDICAL.....	39/00
AUTRES APPAREILS POUR L'INTRODUCTION OU LA RÉTENTION DES AGENTS DANS LE CORPS.....	31/00, 37/00
AUTRES DISPOSITIFS POUR ÉTENDRE LES REMÈDES SUR LE CORPS.....	35/00
APPLICATION DE MATÉRIAU RADIOACTIF AU CORPS.....	36/00

<p>1/00 Dispositifs de succion ou de pompage à usage médical; Dispositifs pour retirer, traiter ou transporter les liquides du corps; Systèmes de drainage (cathéters A61M 25/00; raccords ou accouplements pour tubes, soupapes ou ensembles de dérivation, spécialement conçus pour usage médical A61M 39/00; dispositifs de prélèvement d'échantillons sanguins A61B 5/15; instruments pour retirer la salive pour dentistes A61C 17/06; filtres implantables dans les vaisseaux sanguins A61F 2/01) [5]</p> <p>1/02 • Appareils pour transfusion sanguine d'un corps à un autre (perfusion de sang au moyen de seringues A61M 5/14)</p> <p>1/04 • Appareils pour pneumothorax</p> <p>1/06 • Tire-lait</p> <p>1/08 • Ventouses</p> <p>1/10 • Pompes pour le sang; Cœurs artificiels; Dispositifs pour aider mécaniquement la circulation, p.ex. pompes à ballon intra-aortique (stimulation du cœur A61H 31/00) [4]</p> <p>1/12 • • implantables dans le corps [4]</p> <p>1/14 • Systèmes de dialyse; Reins artificiels; Oxygénateurs du sang (des membranes semi-perméables caractérisées par leurs matériaux, leurs procédés de fabrication B01D 71/00) [4]</p> <p>1/16 • • avec membranes [4]</p> <p>1/18 • • • en forme de fibres creuses [4]</p> <p>1/20 • • • tubulaires [4]</p> <p>1/22 • • • en forme de feuilles [4]</p> <p>1/24 • • • • enroulées en spirale [4]</p> <p>1/26 • • • en mouvement [4]</p> <p>1/28 • • Dialyse péritonéale [4]</p> <p>1/30 • • Dialyse avec une seule aiguille [4]</p> <p>1/32 • • Oxygénateurs sans membranes [4]</p> <p>1/34 • Filtration du sang à travers une membrane pour en éliminer une matière, c. à d. hémofiltration, diafiltration [4]</p> <p>1/36 • Autre traitement du sang dans une dérivation du système circulatoire naturel, p.ex. adaptation de la température, irradiation [4]</p> <p>1/38 • • Extraction de constituants du sang du donneur et retour de la fraction restante vers le corps [5]</p>	<p>5/142 • • Perfusion sous pression, p.ex. utilisant des pompes [5]</p> <p>Note(s)</p> <p>Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "perfusion sous pression" comprend l'injection automatique dont on commande la vitesse d'écoulement. <p>5/145 • • • utilisant des réservoirs sous pression, p.ex. au moyen de pistons [5]</p> <p>5/148 • • • • flexibles (A61M 5/155 a priorité) [5]</p> <p>5/152 • • • • • mis sous pression par contraction de réservoirs élastiques [5]</p> <p>5/155 • • • • mis sous pression par un gaz [5]</p> <p>5/158 • • • Aiguilles [5]</p> <p>5/162 • • Raccords à aiguilles, c. à d. raccords par perforation entre le réservoir et le tube [5]</p> <p>5/165 • • Accessoires de filtrage, p.ex. filtres pour le sang, pour les liquides de perfusion (A61M 1/34, A61M 5/36 ont priorité) [5]</p> <p>5/168 • • Moyens pour commander l'écoulement des agents vers le corps ou pour doser les agents à introduire dans le corps, p.ex. compteurs de goutte-à-goutte [5]</p> <p>5/172 • • • électriques ou électroniques [5]</p> <p>5/175 • • • mécaniques [5]</p> <p>5/178 • Seringues [5]</p> <p>5/19 • • avec plusieurs compartiments [5]</p> <p>5/20 • • Seringues automatiques, p.ex. avec tige de piston actionnée automatiquement, avec injection automatique de l'aiguille, à remplissage automatique (A61M 5/142 a priorité) [2, 5]</p> <p>5/24 • • Seringues à ampoules, c. à d. seringues à aiguille utilisables avec des ampoules ou des cartouches échangeables, p.ex. automatiques [5]</p> <p>5/28 • • Ampoules ou cartouches-seringues, c. à d. ampoules ou cartouches munies d'une aiguille [5]</p> <p>5/30 • • Seringues pour injection par projection, sans aiguille, p.ex. utilisables avec des ampoules ou des cartouches échangeables [5]</p> <p>5/303 • • • les agents étant expulsés de l'injecteur par une charge explosive [5]</p> <p>5/307 • • • les agents étant expulsés de l'injecteur par un fluide sous pression [5]</p> <p>5/31 • • Parties constitutives [2, 5]</p> <p>5/315 • • • Pistons; Tiges de piston; Guidage, blocage, ou limitation des mouvements de la tige; Accessoires disposés sur la tige pour faciliter le dosage [2, 5]</p> <p>5/32 • • • Aiguilles; Parties constitutives des aiguilles relatives au raccordement de celles-ci à la seringue ou au manchon (aiguilles de perfusion A61M 5/158); Accessoires pour introduire l'aiguille dans le corps ou l'y maintenir; Dispositifs pour la protection des aiguilles [2, 5]</p> <p>5/34 • • • • Structures pour le raccordement de l'aiguille [2, 5]</p> <p>5/36 • avec des moyens pour éliminer l'air ou pour empêcher l'injection ou l'introduction d'air dans le corps [5]</p> <p>5/38 • • utilisant des filtres hydrophiles ou hydrophobes [5]</p>
---	---

Seringues; Irrigateurs; Bains pour nettoyage intestinal subaquatique [6]

3/00 Seringues médicales, p.ex. clystères; Irrigateurs (A61M 5/00 a priorité; pistons A61M 5/315) [2]

- 3/02 • Clystères; Irrigateurs [5]
- 3/04 • • spécialement conçus pour l'utérus [5]
- 3/06 • • combinés à des bidets [5]

5/00 Dispositifs pour faire pénétrer des agents dans le corps par introduction sous-cutanée, intravasculaire ou intramusculaire; Accessoires à cet effet, p.ex. dispositifs de remplissage ou de nettoyage, appuis-bras (raccords ou accouplements pour tubes, soupapes ou ensembles de dérivation, spécialement conçus pour usage médical A61M 39/00; récipients spécialement adaptés à des fins médicales ou pharmaceutiques A61J 1/00) [5]

- 5/14 • Dispositifs de perfusion, p.ex. perfusion par gravité; Perfusion sanguine; Accessoires à cet effet [5]

A61M

- 5/40 • • utilisant une soupape à flotteur pour couper l'écoulement des agents provenant du réservoir lorsque le niveau est trop bas [5]
- 5/42 • avec des moyens pour insensibiliser la peau, pour soulever la peau en vue de faciliter la piqûre ou pour localiser le point du corps où la piqûre doit être effectuée [5]
- 5/44 • avec des moyens pour refroidir ou pour chauffer les dispositifs ou les agents [5]
- 5/46 • avec des moyens pour commander la profondeur de pénétration [5]
- 5/48 • avec des moyens pour faire varier, pour réguler, pour indiquer ou pour limiter la pression d'injection (A61M 5/142 a priorité) [5]
- 5/50 • avec des moyens pour empêcher la réutilisation ou pour indiquer si le dispositif est défectueux, usagé, non stérile ou si l'on a tenté de l'utiliser [5]
- 5/52 • Appuis pour le bras [5]

9/00 Bains pour nettoyage intestinal subaquatique

Pulvérisateurs; Vaporisateurs; Insufflateurs

11/00 Pulvérisateurs ou vaporisateurs spécialement destinés à des usages médicaux

- 11/02 • agissant par pression d'air sur les liquides à pulvériser ou vaporiser
- 11/04 • agissant par pression de la vapeur des liquides à pulvériser ou vaporiser
- 11/06 • du type injecteur
- 11/08 • • Vaporisateurs de poche du type injecteur

13/00 Insufflateurs à fins thérapeutique ou de désinfection

Systèmes d'inhalation

15/00 Inhalateurs

- 15/02 • à gaz activés ou ionisés; Inhalateurs d'ozone
- 15/06 • Appareils à inhalation en forme de cigares, de cigarettes ou de pipes
- 15/08 • Dispositifs d'inhalation placés dans le nez

16/00 Dispositifs pour agir sur le système respiratoire des patients par un traitement au gaz, p.ex. bouche-à-bouche; Tubes trachéaux (stimulation du mouvement respiratoire par des moyens mécaniques, pneumatiques ou électriques, poumons d'acier combinés avec des moyens pour respirer du gaz A61H 31/00) [4]

- 16/01 • spécialement conçus pour l'anesthésie [4]
- 16/04 • Tubes trachéaux [4]
- 16/06 • Masques respiratoires ou pour l'anesthésie [4]
- 16/08 • Soufflets; Tubes de connection [4]
- 16/10 • Préparation de gaz ou vapeurs à respirer [4]
- 16/12 • • par mélange de gaz différents [4]
- 16/14 • • par mélange de fluides différents, l'un d'entre eux étant en phase liquide [4]
- 16/16 • • • Dispositifs pour humidifier l'air à respirer [4]
- 16/18 • • • Dispositifs de vaporisation pour préparations anesthésiques [4]
- 16/20 • Valves spécialement adaptées aux dispositifs respiratoires médicaux [4]
- 16/22 • Dispositifs d'absorption de dioxyde de carbone [4]

Autres dispositifs pour provoquer le sommeil ou la léthargie; Dispositifs pour mettre fin au sommeil ou à la léthargie [4]

19/00 Dispositifs pour l'anesthésie locale; Dispositifs pour l'hypothermie (A61M 5/42 a priorité) [2]

21/00 Autres dispositifs ou méthodes pour amener un changement dans l'état de conscience; Dispositifs pour provoquer ou arrêter le sommeil par des moyens mécaniques, optiques ou acoustiques, p.ex. pour mettre en état d'hypnose (lits pour favoriser le sommeil A61G 7/043)

- 21/02 • pour provoquer le sommeil ou la relaxation, p.ex. par stimulation directe des nerfs, par hypnose ou par analgésie (pour le massage A61H; électrothérapie A61N, p.ex. application de courants électriques alternatifs ou intermittents pour provoquer l'anesthésie A61N 1/34) [5]

25/00 Cathéters; Sondes creuses (pour la mesure ou l'examen A61B)

- 25/01 • Introduction, guidage, avance, mise en place ou maintien en position des cathéters (A61M 25/10 a priorité) [5]
- 25/02 • • Dispositifs de maintien en position, p.ex. sur le corps [5]
- 25/04 • • • à l'intérieur du corps, p.ex. expansibles [5]
- 25/06 • • Aiguilles avec un guide pour piquer le corps ou analogues (A61M 25/088 a priorité) [5, 6]
- 25/08 • • Moyens pour faire avancer le cathéter ou la sonde, p.ex. autopropulsés [5]
- 25/082 • • Dispositions pour l'autopropulsion (A61M 25/085 a priorité) [6]
- 25/085 • • • Propulsion au moyen de fluides [6]
- 25/088 • • utilisant un cathéter supplémentaire, p.ex. pour atteindre des endroits relativement inaccessibles [6]
- 25/09 • • Fils de guidage [6]
- 25/092 • • Commande à distance de l'orientation de l'extrémité distale [6]
- 25/095 • • Dispositions pour permettre la détection de la position interne du cathéter, p.ex. à l'aide d'une radiographie [6]
- 25/098 • • • utilisant des marqueurs radio-opaques [6]
- 25/10 • Cathéters à ballon (ballons gonflables pour insérer les stents ou les endoprothèses déployables couvertes A61F 2/958) [5, 2013.01]
- 25/12 • • Dispositions pour détacher le ballon lorsqu'il est en position [6]
- 25/14 • Agencement ou forme des conduits laissant passer les fluides, p.ex. de plusieurs conduits pour les fluides (A61M 25/10 a priorité) [6]
- 25/16 • Fabrication ou assemblage non prévus ailleurs [6]
- 25/18 • • Raccord des cathéters ou des sondes aux embouts [6]
- 27/00 Appareillage pour drainage des blessures (instruments pour maintenir les blessures ouvertes A61B 17/02)
- 29/00 Dilatateurs avec ou sans moyens pour introduire des agents, p.ex. des remèdes (stents A61F 2/82) [2]
- 29/02 • Dilatateurs gonflables (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00); Dilatateurs faits de matériaux dilatables [3]
- 29/04 • • Dilatateurs faits de matériaux dilatables [5]

<p>31/00 Dispositifs pour l'introduction ou la rétention d'agents, p.ex. de remèdes, dans les cavités du corps (A61M 25/00 a priorité) [2, 5]</p> <p>35/00 Dispositifs pour appliquer des agents, p.ex. des remèdes, sur le corps humain (dispositifs pour l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie A45D; garnitures absorbantes, p.ex. tampons, A61F 13/15) [2]</p> <p>36/00 Application de matériau radioactif au corps [5]</p> <p>36/02 • combinée à l'utilisation d'autres sources d'énergie rayonnante ou ondulatoire, p.ex. ondes électromagnétiques, ondes thermiques, hyperfréquences [5]</p> <p>36/04 • Dispositions spécialement adaptées pour introduire, p.ex. par inhalation ou par injection, un matériau radioactif dans le corps [5]</p> <p>36/06 • • par injection d'un fluide contenant un agent radioactif ou un agent d'activation à travers un conduit pénétrant dans le corps en perçant la peau [5]</p> <p>36/08 • • • Blindage du réservoir de fluide, p.ex. blindage de seringue [5]</p> <p>36/10 • • Application utéro-vaginale ou pelvienne [5]</p> <p>36/12 • • Injecteurs, supports pour pastilles ou implants, p.ex. capsules [5]</p> <p>36/14 • Pansements radioactifs [5]</p> <p>37/00 Autres appareils pour introduire des agents dans le corps (pour la reproduction ou la fertilisation A61B 17/425; appareils pour l'ionothérapie ou la cataphorèse A61N 1/30); Percutanisation, c. à d. introduction de médicaments dans le corps par diffusion à travers la peau (bains de sels A61H 33/04) [5]</p> <p>A61N ÉLECTROTHÉRAPIE; MAGNÉTHÉRAPIE; THÉRAPIE PAR RADIATIONS; THÉRAPIE PAR ULTRASONS (mesure des courants bioélectriques A61B; instruments, dispositifs ou procédés chirurgicaux pour transférer des formes non mécaniques d'énergie vers le corps ou à partir de celui-ci A61B 18/00; appareils d'anesthésie en général A61M; lampes à incandescence H01K; radiateurs à infrarouges pour le chauffage H05B) [6]</p>	<p>39/00 Tubes, raccords ou accouplements pour tubes, soupapes, voies d'accès ou similaires, spécialement adaptés pour un usage médical (pour les dispositifs respiratoires, p.ex. tubes trachéaux, A61M 16/00; valvules artificielles du cœur A61F 2/24) [5]</p> <p>39/02 • Voies d'accès [5]</p> <p>39/04 • • avec des éléments perforables auto-obturants [5]</p> <p>39/06 • • Soupapes hémostatiques, c.à d. éléments formant joint autour d'une aiguille, d'un cathéter ou similaire, et se fermant après leur retrait [6]</p> <p>39/08 • Tubes; Moyens de rangement spécialement adaptés aux tubes [6]</p> <p>39/10 • Raccords ou accouplements pour tubes [6]</p> <p>39/12 • • pour raccorder un tube flexible à un dispositif de fixation rigide [6]</p> <p>39/14 • • pour connecter des tubes ayant des extrémités obturées [6]</p> <p>39/16 • • avec des dispositions pour la désinfection ou la stérilisation [6]</p> <p>39/18 • • • Procédés ou appareils pour réaliser les connexions sous conditions stériles [6]</p> <p>39/20 • Couvercles ou bouchons d'obturation pour connecteurs ou extrémités ouvertes de tubes [6]</p> <p>39/22 • Soupapes ou agencement de soupapes [6]</p> <p>39/24 • • Soupapes de retenue ou soupapes anti-retour [6]</p> <p>39/26 • • Soupapes se fermant automatiquement après déconnexion et s'ouvrant lors de la reconnexion [6]</p> <p>39/28 • • Moyens de serrage pour l'écrasement des tubes flexibles, p.ex. brides de serrage à rouleaux [6]</p> <p>99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2012.01]</p>
--	---

Note(s)

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "thérapie" implique que le traitement, lorsqu'il a pour objet la destruction de tissus malades ou anormaux, est effectué dans les limites de vie des tissus sains, la destruction de ces derniers étant considérée comme indésirable, contrairement à ce qui a lieu avec les instruments, dispositifs ou procédés couverts par le groupe A61B 18/00.

Schéma général

ÉLECTROTHÉRAPIE.....	1/00
MAGNÉTHÉRAPIE.....	2/00
THÉRAPIE PAR RADIATIONS.....	5/00
THÉRAPIE PAR ULTRASONS.....	7/00

<p>1/00 Électrothérapie; Circuits à cet effet (A61N 2/00 a priorité; préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [5]</p> <p>1/02 • Parties constitutives</p> <p>1/04 • • Electrodes</p> <p>1/05 • • • à implanter ou à introduire dans le corps, p.ex. électrode cardiaque (A61N 1/06 a priorité) [4]</p> <p>1/06 • • • pour traitement à haute fréquence</p>	<p>1/08 • • Aménagements ou circuits de surveillance, de protection, de commande ou d'indication (pour un seul type particulier d'appareillage A61N 1/10-A61N 1/44) [4]</p> <p>1/10 • Application d'électricité statique (application de gaz ou de vapeurs ionisés A61N 1/44)</p> <p>1/14 • Ecoulement des charges électriques, p.ex. par mise à la terre</p> <p>1/16 • Filtrage ou neutralisation des influences indésirables en provenance des radiations ou champs terrestres ou atmosphériques</p>
---	--

A61N

- 1/18 • Application de courants électriques par électrodes de contact
- 1/20 • • courants continus ininterrompus
- 1/22 • • • Ceintures électromédicales
- 1/24 • • • • avec source de courant incorporée
- 1/26 • • • Brosses électromédicales; Dispositifs pour massage électromédical
- 1/28 • • • Appareils pour appliquer des courants électrothermiques
- 1/30 • • • Appareils d'ionothérapie ou d'électrophorèse
- 1/32 • • courants alternatifs ou intermittents
- 1/34 • • • pour provoquer l'anesthésie
- 1/36 • • • pour stimuler, p.ex. stimulateurs cardiaques
- 1/362 • • • • Stimulateurs cardiaques (A61N 1/372 a priorité; défibrillateurs cardiaques A61N 1/39) [4]
- 1/365 • • • • • commandés par un paramètre physiologique, p.ex. par le potentiel cardiaque [4]
- 1/368 • • • • • comprenant plus d'une électrode coopérant avec différentes régions du cœur [4]
- 1/37 • • • • • Surveillance; Protection [4]
- 1/372 • • • • • Aménagements en relation avec l'implantation des stimulateurs [4]
- 1/375 • • • • • Aménagements structurels, p.ex. boîtiers [4]
- 1/378 • • • • • Alimentation en courant électrique [4]
- 1/38 • • • pour produire des effets de choc
- 1/39 • • • • Défibrillateurs cardiaques [4]
- 1/40 • Application de champs électriques par couplage inductif ou capacitif
- 1/44 • Application de fluides ionisés
- 2/00 **Magnétothérapie [5]**
- 2/02 • utilisant des champs magnétiques produits par des bobines, y compris par des boucles à spire unique ou par des électro-aimants (A61N 2/12 a priorité) [5]
- 2/04 • • utilisant des champs variables, p.ex. des champs basse fréquence ou des champs pulsés [5]
- 2/06 • utilisant des champs magnétiques produits par des aimants permanents (A61N 2/12 a priorité) [5]
- 2/08 • • appliqués de façon externe [5]
- 2/10 • • appliqués à l'intérieur du corps, p.ex. avec des éléments injectés ou implantés [5]
- 2/12 • utilisant des champs magnétiques variables produits par un mouvement mécanique [5]
- 5/00 **Thérapie par radiations** (dispositifs ou appareils applicables à la fois à la thérapie et au diagnostic A61B 6/00; application de matériau radioactif au corps A61M 36/00) [5, 6]
- 5/01 • Dispositifs pour produire le mouvement de la source de radiation pendant la thérapie
- 5/02 • utilisant des hyperfréquences (A61N 5/01 a priorité)
- 5/04 • • Emetteurs de radiation pour traitement rapproché
- 5/06 • utilisant un rayonnement lumineux (A61N 5/01 a priorité)
- 5/067 • • utilisant un rayonnement laser [7]
- 5/073 • • utilisant de la lumière polarisée (A61N 5/067 a priorité) [7]
- 5/08 • • utilisant des rayonnements infrarouges et ultraviolets combinés
- 5/10 • Radiothérapie; Traitement aux rayons gamma; Traitement par irradiation de particules (A61N 5/01 a priorité)
- 7/00 **Thérapie par ultrasons** (lithotritie A61B 17/22, A61B 17/225; massage utilisant une vibration ultrasonique A61H 23/00) [6]
- 7/02 • Hyperthermie localisée par ultrasons [6]

A61P ACTIVITÉ THÉRAPEUTIQUE SPÉCIFIQUE DE COMPOSÉS CHIMIQUES OU DE PRÉPARATIONS MÉDICINALES [7]

Note(s)

1. La présente sous-classe couvre l'activité thérapeutique des préparations médicinales ou des composés chimiques déjà classés en tant que tels dans les sous-classes A61K ou C12N, ou dans les classes C01, C07 ou C08.
2. Dans la présente sous-classe, le mot "médicament" comprend les composés ou les compositions chimiques ayant une activité thérapeutique.
3. Dans la présente sous-classe, l'activité thérapeutique est classée dans tous les endroits appropriés.
4. L'attention de l'utilisateur est attirée sur le cas où l'objet de l'invention réside uniquement dans l'activité thérapeutique des composés chimiques ou des préparations médicinales et où la structure chimique, le mélange ou la composition de l'objet de l'invention sont déjà connus. Dans ce cas, le classement s'effectue à la fois dans la sous-classe A61K et dans la sous-classe A61P à titre d'information d'invention. Si de plus la structure chimique, le mélange ou la composition de l'objet de l'invention présentent un intérêt pour la recherche, ils peuvent également être classés en tant qu'information additionnelle. En outre, les composés ou les structures chimiques qui sont des ingrédients de mélanges ou de compositions et qui représentent des informations utiles pour la recherche peuvent également être classés en tant qu'information additionnelle.
5. Les symboles de classement relatifs à la présente sous-classe ne sont pas placés en premier sur les documents de brevets.

- 1/00 **Médicaments pour le traitement des troubles du tractus alimentaire ou de l'appareil digestif [7]**
- 1/02 • Préparations stomatologiques, p.ex. médicaments pour le traitement des caries, des aphtes, des périodontites [7]
- 1/04 • des ulcères, des gastrites ou des œsophagites par reflux, p.ex. antiacides, antisécrétoires, protecteurs de la muqueuse [7]
- 1/06 • Antispasmodiques, p.ex. médicaments pour le traitement des coliques, des dyskinésies œsophagiennes [7]
- 1/08 • des nausées, du mal des transports ou des vertiges; Antiémétiques [7]
- 1/10 • Laxatifs [7]
- 1/12 • Antidiarrhéiques [7]
- 1/14 • Eueptiques, p.ex. acides, enzymes, orexigènes, antidyspeptiques, toniques, antiflatulants [7]

- 1/16 • des troubles de la vésicule biliaire ou du foie, p.ex. protecteurs hépatiques, cholagogues, cholélitholytiques [7]
- 1/18 • des troubles pancréatiques, p.ex. enzymes pancréatiques [7]
- 3/00 Médicaments pour le traitement des troubles du métabolisme** (du sang ou du fluide extracellulaire A61P 7/00) [7]
- 3/02 • Nutriments, p.ex. vitamines, minéraux [7]
- 3/04 • Anorexigènes; Médicaments de l'obésité [7]
- 3/06 • Antihyperlipémiants [7]
- 3/08 • de l'homéostasie du glucose (hormones pancréatiques A61P 5/48) [7]
- 3/10 • • de l'hyperglycémie, p.ex. antidiabétiques [7]
- 3/12 • de l'homéostasie des électrolytes [7]
- 3/14 • • de l'homéostasie du calcium (vitamine D A61P 3/02; hormones parathyroïdiennes A61P 5/18; calcitonine A61P 5/22; de l'ostéoporose A61P 19/10; des métastases osseuses A61P 35/04) [7]
- 5/00 Médicaments pour le traitement des troubles du système endocrinien** [7]
- 5/02 • des hormones hypothalamiques, p.ex. TRH, GnRH, CRH, GRH, somatostatine [7]
- 5/04 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité des hormones hypothalamiques [7]
- 5/06 • des hormones de l'hypophyse antérieure, p.ex. TSH, ACTH, FSH, LH, PRL, GH [7]
- 5/08 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité des hormones de l'hypophyse antérieure [7]
- 5/10 • des hormones de l'hypophyse postérieure, p.ex. ocytocine, ADH [7]
- 5/12 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité des hormones de l'hypophyse postérieure [7]
- 5/14 • des hormones thyroïdiennes, p.ex. T3, T4 [7]
- 5/16 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité des hormones thyroïdiennes [7]
- 5/18 • des hormones parathyroïdiennes [7]
- 5/20 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité de la PTH [7]
- 5/22 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité de la calcitonine [7]
- 5/24 • des hormones sexuelles [7]
- 5/26 • • Androgènes [7]
- 5/28 • • Antiandrogènes [7]
- 5/30 • • Œstrogènes [7]
- 5/32 • • Antiœstrogènes [7]
- 5/34 • • Progestatifs [7]
- 5/36 • • Antiprogestatifs [7]
- 5/38 • des hormones surrénales [7]
- 5/40 • • Minéralocorticoïdes, p.ex. aldostérone; Médicaments augmentant ou potentialisant l'activité des minéralocorticoïdes [7]
- 5/42 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité des minéralocorticoïdes [7]
- 5/44 • • Glucocorticoïdes; Médicaments augmentant ou potentialisant l'activité des glucocorticoïdes [7]
- 5/46 • • pour réduire, bloquer ou contrarier l'activité des glucocorticoïdes [7]
- 5/48 • des hormones pancréatiques [7]
- 5/50 • • pour augmenter ou potentialiser l'activité de l'insuline [7]
- 7/00 Médicaments pour le traitement des troubles du sang ou du fluide extracellulaire** [7]
- 7/02 • Agents antithrombotiques; Anticoagulants; Anti-agrégants plaquettaires [7]
- 7/04 • Antihémorragiques; Profacteurs de coagulation; Agents hémostatiques; Agents antifibrinolytiques [7]
- 7/06 • Antianémiques [7]
- 7/08 • Substitut de plasma; Solutions de perfusion; Dyalisats ou hémodyalisats; Médicaments pour le traitement des troubles électrolytiques ou acido-basiques, p.ex. choc hypovolémique (larmes artificielles A61P 27/04) [7]
- 7/10 • Agents antiœdémateux; Diurétiques [7]
- 7/12 • Antidiurétiques, p.ex. médicaments pour le traitement du diabète insipide (ADH A61P 5/10) [7]
- 9/00 Médicaments pour le traitement des troubles du système cardiovasculaire** [7]
- 9/02 • Cardiotoniques non-spécifiques, p.ex. médicaments pour le traitement des syncopes, antihypotenseurs [7]
- 9/04 • Agents inotropes, c. à d. stimulants de la contraction cardiaque; Médicaments pour le traitement de l'insuffisance cardiaque [7]
- 9/06 • Antiarythmiques [7]
- 9/08 • Vasodilatateurs pour des indications multiples [7]
- 9/10 • des maladies ischémiques ou athéroscléreuse, p.ex. médicaments antiangineux, vasodilatateurs coronariens, médicaments pour le traitement de l'infarctus du myocarde, de la rétinopathie, de l'insuffisance cérébro-vasculaire, de l'artériosclérose rénale [7]
- 9/12 • Antihypertenseurs [7]
- 9/14 • Vasoprotecteurs; Antihémorroïdaux; Médicaments pour le traitement des varices; Stabilisateurs capillaires [7]
- 11/00 Médicaments pour le traitement des troubles du système respiratoire** [7]
- 11/02 • Agents rhinologiques, p.ex. décongestionnants [7]
- 11/04 • des maux de gorge [7]
- 11/06 • Antiasthmatiques [7]
- 11/08 • Bronchodilatateurs [7]
- 11/10 • Expectorants [7]
- 11/12 • Mucolytiques [7]
- 11/14 • Antitussifs [7]
- 11/16 • Analeptiques respiratoires centraux [7]
- 13/00 Médicaments pour le traitement des troubles du système urinaire** (diurétiques A61P 7/10) [7]
- 13/02 • de l'urine ou des voies urinaires, p.ex. acidificateurs d'urine [7]
- 13/04 • de l'urolithiase [7]
- 13/06 • Antispasmodiques [7]
- 13/08 • de la prostate [7]
- 13/10 • de la vessie [7]
- 13/12 • des reins [7]
- 15/00 Médicaments pour le traitement des troubles génitaux ou sexuels** (pour les troubles des hormones sexuelles A61P 5/24); **Contraceptifs** [7]
- 15/02 • pour les pathologies du vagin [7]
- 15/04 • pour le déclenchement de l'accouchement ou de l'avortement; Utérotoniques [7]
- 15/06 • Agents antiabortifs; Tocolytiques [7]
- 15/08 • pour les troubles gonadiques ou pour augmenter la fertilité, p.ex. inducteurs d'ovulation ou de spermatogénèse [7]
- 15/10 • pour l'impuissance [7]
- 15/12 • pour la ménopause [7]

- 15/14 • pour les troubles de la lactation, p.ex. galactorrhée [7]
- 15/16 • Contraceptifs masculins [7]
- 15/18 • Contraceptifs féminins [7]
- 17/00 Médicaments pour le traitement des troubles dermatologiques [7]**
- 17/02 • pour traiter les blessures, les ulcères, les brûlures, les cicatrices, les chéloïdes, ou similaires [7]
- 17/04 • Antiprurigineux [7]
- 17/06 • Antipsoriasisiques [7]
- 17/08 • Antiséborrhéiques [7]
- 17/10 • Antiacnéiques [7]
- 17/12 • Kératolytiques, p.ex. préparations pour le traitement des verrues ou des cors [7]
- 17/14 • pour le traitement de la calvitie ou de l'alopecie [7]
- 17/16 • Émoullients ou protecteurs, p.ex. contre les radiations [7]
- 17/18 • Antioxydants, p.ex. antiradicaux (utilisation de préparations pour la protection contre le soleil A61Q 17/00) [2006.01]
- 19/00 Médicaments pour le traitement des troubles du squelette [7]**
- 19/02 • des troubles articulaires, p.ex. arthrites, arthroses [7]
- 19/04 • des troubles non-spécifiques du tissu conjonctif [7]
- 19/06 • Agents antigoutte, p.ex. agents antihyperuricémiques ou uricosuriques [7]
- 19/08 • des maladies osseuses, p.ex. rachitisme, maladie de Paget [7]
- 19/10 • • de l'ostéoporose [7]
- 21/00 Médicaments pour le traitement des troubles du système musculaire ou neuromusculaire [7]**
- 21/02 • Relaxants musculaires, p.ex. pour la tétanie ou les crampes [7]
- 21/04 • de la myasthénie [7]
- 21/06 • Agents anabolisants (androgènes A61P 5/26) [7]
- 23/00 Anesthésiques [7]**
- 23/02 • Anesthésiques locaux [7]
- 25/00 Médicaments pour le traitement des troubles du système nerveux [7]**
- 25/02 • des neuropathies périphériques [7]
- 25/04 • Analgésiques centraux, p.ex. opioïdes [7]
- 25/06 • Agents antimigraineux [7]
- 25/08 • Antiépileptiques; Anticonvulsivants [7]
- 25/10 • • pour le traitement du petit-mal [7]
- 25/12 • • pour le traitement du grand-mal [7]
- 25/14 • pour traiter les mouvements anormaux, p.ex. chorée, dyskinésie [7]
- 25/16 • • Antiparkinsoniens [7]
- 25/18 • Antipsychotiques, c. à d. neuroleptiques; Médicaments pour le traitement de la manie ou de la schizophrénie [7]
- 25/20 • Hypnotiques; Sédatifs [7]
- 25/22 • Anxiolytiques [7]
- 25/24 • Antidépresseurs [7]
- 25/26 • Psychostimulants, p.ex. nicotine, cocaïne [7]
- 25/28 • des troubles dégénératifs du système nerveux central, p.ex. agents nootropes, activateurs de la cognition, médicaments pour traiter la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence [7]
- 25/30 • des états d'abus ou de dépendance [7]
- 25/32 • • à l'alcool [7]
- 25/34 • • au tabac [7]
- 25/36 • • aux opiacés [7]
- 27/00 Médicaments pour traiter les troubles des sens [7]**
- 27/02 • Agents ophtalmiques [7]
- 27/04 • • Larmes artificielles; Solutions d'irrigation [7]
- 27/06 • • Agents antiglaucomateux ou myotiques [7]
- 27/08 • • Mydriatiques ou cycloplégiques [7]
- 27/10 • • pour le traitement des troubles d'accommodation, p.ex. myopie [7]
- 27/12 • • pour le traitement de la cataracte [7]
- 27/14 • • Décongestionnants ou antiallergiques [7]
- 27/16 • Otologiques [7]
- 29/00 Agents analgésiques, antipyrétiques ou anti-inflammatoires non centraux, p.ex. agents antirhumatismaux; Médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) [7]**
- 29/02 • sans effet anti-inflammatoire [7]
- 31/00 Agents anti-infectieux, c. à d. antibiotiques, antiseptiques, chimiothérapeutiques [7]**
- 31/02 • Antiseptiques locaux [7]
- 31/04 • Agents antibactériens [7]
- 31/06 • • pour le traitement de la tuberculose [7]
- 31/08 • • pour le traitement de la lèpre [7]
- 31/10 • Antifongiques [7]
- 31/12 • Antiviraux [7]
- 31/14 • • pour le traitement des virus ARN [7]
- 31/16 • • • de la grippe ou des rhinovirus [7]
- 31/18 • • • du HIV [7]
- 31/20 • • pour le traitement des virus ADN [7]
- 31/22 • • • des virus de l'herpès [7]
- 33/00 Agents antiparasitaires [7]**
- 33/02 • Antiprotozoaires, p.ex. pour le traitement de la leishmaniose, de la trichomonase, de la toxoplasmose [7]
- 33/04 • • Amoebicides [7]
- 33/06 • • Antipaludéens [7]
- 33/08 • • pour le traitement de la pneumocytose [7]
- 33/10 • Anthelminthiques [7]
- 33/12 • • Schistosomicides [7]
- 33/14 • Antiparasites externes, p.ex. antiscabieux [7]
- 35/00 Agents anticancéreux [7]**
- 35/02 • spécifiques pour le traitement de la leucémie [7]
- 35/04 • spécifiques pour le traitement des métastases [7]
- 37/00 Médicaments pour le traitement des troubles immunologiques ou allergiques [7]**
- 37/02 • Immunomodulateurs [7]
- 37/04 • • Immunostimulants [7]
- 37/06 • • Immunosuppresseurs, p.ex. médicaments pour le traitement du rejet de greffe [7]
- 37/08 • Agents antiallergiques (agents antiasthmatiques A61P 11/06; antiallergiques ophtalmiques A61P 27/14) [7]
- 39/00 Agents protecteurs généraux ou antipoisons [7]**
- 39/02 • Antidotes [7]
- 39/04 • Agents chélateurs [7]
- 39/06 • Antiradicaux libres ou antioxydants [7]
- 41/00 Médicaments utilisés en chirurgie, p.ex. adjuvants chirurgicaux pour la prévention des adhérences ou pour le remplacement de l'humeur vitrée [7]**

43/00 Médicaments pour des utilisations spécifiques, non prévus dans les groupes A61P 1/00-A61P 41/00 [7]

Note(s) [2010.01]

Un classement du présent groupe n'est attribué que si une activité thérapeutique spécifique pour un composé chimique ou une préparation médicinale est explicitement décrite et que cette activité thérapeutique spécifique n'est couverte par aucun des groupes A61P 1/00-A61P 41/00.

A61Q UTILISATION SPÉCIFIQUE DE COSMÉTIQUES OU DE PRÉPARATIONS SIMILAIRES POUR LA TOILETTE [2006.01]

Note(s) [2006.01]

1. La présente sous-classe couvre l'utilisation de cosmétiques ou de préparations similaires pour la toilette déjà classés en tant que tels dans le groupe principal A61K 8/00, dans les sous-classes C11D ou C12N, ou dans les classes C01, C07 ou C08.
2. Lors du classement dans la présente sous-classe, un classement dans la sous-classe A61P est également attribué si la préparation est déclarée présenter une activité thérapeutique.
3. Dans la présente sous-classe, l'utilisation de cosmétiques ou de préparations similaires pour la toilette est classée dans tous les endroits appropriés.
4. L'attention de l'utilisateur est attirée sur le cas où l'objet de l'invention réside uniquement dans l'utilisation de cosmétiques ou de préparations pour la toilette, et où la structure chimique, le mélange ou la composition de l'objet de l'invention sont connus. Dans ce cas, le classement s'effectue à la fois dans le groupe principal A61K 8/00 ou la sous-classe C11D, et dans la sous-classe A61Q à titre d'information d'invention. Si de plus la structure chimique, le mélange ou la composition de l'objet de l'invention présentent un intérêt pour la recherche, ils peuvent également être classés en tant qu'information additionnelle. En outre, les composés ou les structures chimiques qui sont des ingrédients de mélanges ou de compositions et qui représentent des informations utiles pour la recherche peuvent également être classés en tant qu'information additionnelle.
5. Les symboles de classement relatifs à la présente sous-classe ne sont pas placés en premier sur les documents de brevet.

1/00 Préparations pour le maquillage; Poudres corporelles; Préparations pour le démaquillage [2006.01]	9/00 Préparations pour enlever ou aider à enlever les poils ou les cheveux [2006.01]
1/02 • Préparations contenant des colorants cutanés, p.ex. pigments (préparations sous forme de poudre A61Q 1/12) [2006.01]	9/02 • Préparations pour le rasage [2006.01]
1/04 • • pour les lèvres [2006.01]	9/04 • Dépilatoires [2006.01]
1/06 • • • Rouges à lèvres [2006.01]	11/00 Préparations pour le nettoyage des dents, de la bouche ou des prothèses dentaires, p.ex. dentifrices; Bains de bouche [2006.01]
1/08 • • pour les joues, p.ex. fard [2006.01]	11/02 • Préparations pour désodoriser, décolorer ou désinfecter les prothèses dentaires [2006.01]
1/10 • • pour les yeux, p.ex. eye-liner, mascara [2006.01]	13/00 Formulations ou additifs pour les préparations de parfums (huiles essentielles ou parfums en soi C11B 9/00) [2006.01]
1/12 • Poudres pour le visage ou le corps, p.ex. pour l'entretien, l'embellissement ou l'absorption [2006.01]	15/00 Préparations contre la transpiration ou déodorants corporels (désodorisation de l'air A61L 9/00) [2006.01]
1/14 • Préparations pour le démaquillage [2006.01]	17/00 Préparations protectrices; Préparations employées en contact direct avec la peau pour protéger des influences extérieures, p.ex. des rayons du soleil, des rayons X ou d'autres rayons nuisibles, des matériaux corrosifs, des bactéries ou des piqûres d'insectes [2006.01]
3/00 Préparations pour les soins des mains ou des pieds [2006.01]	17/02 • contenant des produits insecticides [2006.01]
3/02 • Vernis à ongles [2006.01]	17/04 • Préparations topiques pour faire écran au soleil ou aux radiations; Préparations topiques pour bronzer [2006.01]
3/04 • Produits pour enlever le vernis à ongles [2006.01]	19/00 Préparations pour les soins de la peau [2006.01]
5/00 Préparations pour les soins des cheveux [2006.01]	19/02 • pour décolorer ou blanchir la peau chimiquement [2006.01]
5/02 • Préparations pour le lavage des cheveux [2006.01]	19/04 • pour colorer chimiquement la peau (préparations topiques pour bronzer A61Q 17/04) [2006.01]
5/04 • Préparations pour onduler de façon permanente ou décréper les cheveux [2006.01]	19/06 • Préparations pour lutter contre la cellulite [2006.01]
5/06 • Préparations pour mettre les cheveux en forme, p.ex. pour mettre en forme ou colorer temporairement [2006.01]	19/08 • Préparations contre le vieillissement [2006.01]
5/08 • Préparations pour la décoloration des cheveux ou des poils [2006.01]	19/10 • Préparations pour le nettoyage ou le bain [2006.01]
5/10 • Préparations pour la teinture permanente des cheveux ou des poils [2006.01]	
5/12 • Préparations contenant des agents de conditionnement des cheveux [2006.01]	
7/00 Préparations pour modifier la pousse des cheveux ou des poils [2006.01]	
7/02 • Préparations pour empêcher ou freiner la pousse des cheveux ou des poils [2006.01]	

A61Q

90/00 **Cosmétiques ou préparations similaires pour la toilette, pour des utilisations spécifiques non prévues dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]**

Note(s) [2010.01]

Un classement du présent groupe n'est attribué que si une utilisation spécifique pour un cosmétique ou une préparation de toilette similaire est explicitement décrite et que cette utilisation spécifique n'est couverte par aucun des groupes précédents de la présente sous-classe.